

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments: /
Commentaires supplémentaires: Le titre de l'en-tête provient du : titre de départ de la livr.

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X



H. G. Joly

RELIGION — PATRIE.

L'Album des Familles

REVUE MENSUELLE

Littérature, Histoire, Archéologie, Biographies, Voyages et Légendes

RÉDIGÉ PAR UN COMITÉ D'ÉCRIVAINS CATHOLIQUES.

Comme les beaux anges de Milton, qui puisaient la lumière dans des vases d'or, les jeunes personnes viendront à notre Journal puiser ces enseignements et cette éducation sérieuse qui sont l'orgueil des mères et l'honneur des familles.

Septième Année.—1882.

OTTAWA
BUREAUX DE "L'ALBUM DES FAMILLES."

1882.

ADMINISTRATION.

Cette REVUE paraît le premier de chaque mois, par cahier de 32 pages, triple colonne, composée de matières variées et intéressantes, formant à la fin de l'année un superbe volume de 384 pages.

L'abonnement ne se fractionne pas : il commence avec la première livraison de l'année, celle du 1er janvier, et il est payable d'avance ou dans les trente jours qui suivent la demande ou la réception de la première livraison.

Le prix de l'abonnement est comme suit :

Pour le Canada et les Etats-Unis (franc de port).....	\$2.00
Pour l'Europe.....	3.00 (15 FR.)

On s'abonne directement à l'Administration par lettre adressée à M. le Directeur de l'ALBUM DES FAMILLES, P. O. Boîte 1061, Ottawa.

On peut également s'abonner chez les Agents, tant en Canada qu'aux Etats Unis, dont les noms se trouvent insérés dans la dernière page de la Publication.

Les lettres renfermant de l'argent doivent être enregistrées.

Avis Important.

Avec la livraison du 1er Janvier prochain commencera la 8e année de l'*Album des Familles*. Nous faisons appel à l'obligeance et au dévouement de nos abonnés, à renouveler leur abonnement, en nous envoyant sans retard le prix de leur souscription, \$2.00

Comme L'ALBUM DES FAMILLES pénètre dans toutes les Paroisses et Villes de la Province de Québec, et autres Centres français du Canada, on a résolu de publier sur le COUVERT DE L'ALBUM les Annonces des Marchands et Industriels qui nous seront adressées, à raison de 10 cents par ligne, pour la première insertion, soit \$2.00 pour un carré de 20 lignes, et moitié prix pour chaque insertion subséquente. (Voir le tarif à la dernière page de la Publication.)

TABLE DES MATIÈRES

PAGES.	PAGES.	PAGES.
Bulletin Religieux.	Poésies (Suite.)	Archéologie. (Suite)
Le dogme de la Contession, par le R. P. DANEN 34-36	Il n'est point de bonheur, par L. E. DIONNE 297	Maître funéraire de Messire Déziel 367
Mission Providentielle 36	Le Fleuve Saint-Laurent 302	Une Relique historique 368
La Lampe du Sangsuaire 97	Ada et Eva, par A. N. MONTPEIT 335	Découvertes de nouvelles Ruines 368
Le culte de Mario, par A. L. DESAULNIERS 129	Le vœu d'une mère, par Léontine CUI- COINE 335	
La Persécution en Chine 161	Le Bal céleste 341	Sciences.
La Dédicace des Eglises, par A. L. DES- AULNIERS 251		L'immensité de l'Univers 81
Nativité de St Jean Baptiste 257	Education.	Le Fond de la Mer, par L. CHARMOLLE 81
Consécration de Mgr N. Z. Coffin, évê- que de Pontiac 307	De l'ordre dans une école de filles, par Dlle LOUVAN 158	Alaska 82
Sermon de Mgr Ant. Racine, à l'occasion du sacre de Mgr Lorrain 308	Avantage de la lecture 188	Deux cas de la transfusion du sang 122
Mandement d'entrée de Mgr Lorrain 313		Histoire Naturelle 189
	Economie domestique.	Le Magnétisme animal, par le Dr P. M. BARDY 272
Morale.	Conseils sur la vie conjugale et ses con- séquences 220	Pronostics 304
La Réputation, par ERNESTINE 321	Conseils sur l'hygiène des petits enfants, par le Dr LAUNAY 248	Tablette Héraldique.
		Devises des principaux Pays et familles principales 252
Littérature.	Histoire.	Astronomie.
La fille du Juit-Errent, par Paul FÉVAL 3-37	Ogdensburg, par Chas. THIBEAULT 85	La Comète 341
Florida, par Eugène L'ECUYER 68-98	Défense héroïque du Fort de Verchères, par Ambroise CHOQUET 174	Le Passage de Vénus 364
Les Chevaliers de la Croix-Blanche, (Suite) par Chas. BUET 74-105-131- 139-193-225-258-239-323-353	Brief récit sur la bataille de la Mononga- hela (1750-1755), par Paul STEVENS 206	
Lequel est heureux du Riche ou du Pauvre? 163	L'Irlande, il y a cinquante ans 240	Biographies.
Afre 169	Les Frères des Ecoles Chrétiennes pen- dant la Révolution française (1789) 298	L'hon. Théodore Robitaille, lieutenant- gouverneur de la Province de Québec, par Chas. OUMET 21
La Petite Mère, par Chis. DESLYS 201	Le Mont-Carmel ou les Carmes et les Carmélites, par Adrien ROUQUETTE 335	Sir Hector Langevin, ministre des Tra- vaux Publics, par Chas. OUMET 21
	Règles et Vie des Carmes et Carmélites, par Adrien ROUQUETTE 337	L'hon. J. G. Blanchet, Président de la Chambre des Communes du Canada, par Chas. OUMET 54
	Notre-Dame de Bon-Secours de Montréal 362	L'hon. J. A. Chapleau, C. R., Premier Ministre de la Province de Québec 56
		Le Marquis de Lorne, gouverneur-géné- ral du Canada, par Stanislas DRAPEAU 57
Poésies.	Géographie.	Son Altesse Royale la Princesse-Louise, par Stanislas DRAPEAU 58
Nool, par A. L. DESAULNIERS 10	Nos Grands Lacs 274	L'hon. J. A. Mousseau, Secrétaire d'Etat, par Chis. OUMET 88
Aux Canadiens-Français du Canada, par la marquis de SAFFRAY 10	Critique.	L'hon. A. P. Caron, C. R., Ministre de la Milice, par Chas. OUMET 89
La mort d'un Ange, par Louise M 11	Piperie, par ZACHARIE 118	L'hon. Wilfrid Laurier, C. R., député de Québec-Est, par Chas. OUMET 121
Sur la mort d'une jeune fille 13	Les Morphines 247	L'hon. P. J. O. Chauveau, C. R., par Chas. OUMET 177
Stances à la Vierge Marie 33	Nouvelle Bible 283	L'hon. Gédéon Oumet, C. R., par l'abbé C. TANGUAY 180
A Marie! 51	Monographies.	M. L. A. Sénécal, par M. ACHINTE 189
Souvenirs d'autrefois, par Marie-Made- leine 54	La ville de Joliette 124	Mgr Jos. Déziel, curé de N. D. de Lévis, par Jos.-E. Roy 216
D'Iberville, par l'abbé J.-A. GINGRAS 54	Le village de Laprairie 125	Sir N. F. Belleau, premier lieutenant- gouverneur de la Province de Québec, par Stanislas DRAPEAU 243
L'Aumône, par Victor HUGO 84	Laprairie (Corrections), par l'abbé F. BOURGEAULT 152	M. de Maisonneuve, fondateur et premier gouverneur de Montréal, par Nap. LEGENRE 278
Gambetta 92	L'Isle Miscou, par Ph. P. GAUDET 342	A. Gérin-Lajoie, par A. DE CELLES 305
Qu'est-ce que l'amour? par Thérèse LANDE 111	Archéologie.	Lady MacDonald 306
Le Retour du Printemps fait aimer le bon Dieu, par Chas. OUMET 112	Le Tombeau du R. P. de Smet 11	Dr P.-M. Bardy, premier Président de la Société St Jean Baptiste de Québec 343
A Léon XIII, par Un MISSIONNAIRE 113	Monument funéraire de Messire L. E. Parent 11	M. Littré, de l'Académie Française 368
A une tête de mort, par Anaïs SÉGALAS 113	Un nouveau sanctuaire à Jérusalem 12	
Sonnet à la Vierge Marie, par A. L. DESAULNIERS 129	Les Catacombes de Rome, par Chas. Bornel 12-46-79-114	
Consécration à Marie I 130	L'Eglise de Nicolet 80	
L'Ange et l'Enfant, par Jean REBOUL 142	Découverte de la Tour de Babel, par Chas. BIGOT 182	
Un Souvenir, par Chas. OUMET 151	Tombeaux du patriarche Abraham et des siens 182	
Àve, par P. E. J 154	Le Cimetière de Beauport 242	
Pater, par A. TASTU 157	L'Eglise de LaMèque (N. B.) 243	
La Petite Cousine, par Cloris HUGUES 162	Monument à la mémoire de Mgr G. P. Cazeau 274	
Dieu, par Chas. BERGER 173	Le Fort de Chambly 275	
Le Clairon, par Paul DÉROULEDE 173	Monument du Prince Impérial 275	
Ma dormeuse gentille, par Chas. OUMET 173	Une Ruine sous Jules César 275	
La Médaille, par Paul BEAUDRY 173	Notés sur l'église de Sorel 303	
Ils sont là! par Paul DÉROULEDE 181	La Bastille 393	
Acrostiche 183	Le Séminaire de Nicolet 338	
A un Lys 183	Les Tombeaux des Apôtres 339	
Paysage, par J. AUGER 183	Le Jour des Morts, dans les cimetières de Paris, par ROBINSON 340	
Histoire du pauvre Orphelin 213		
Chant à la Patrie, par C. LAVIGNEUR 239		
Laurençico 242		
Les Orphelins, par Paul BEAUDRY 247		
Les Héros de Châteauguay, par M. J.-A. Poisson 249		
Réponse à M. Poisson, par Benj. Sault 249		
Résolution 257		
Celle que j'aime 278		
Les doigts 278		
La Chute Shawinigan, par A.-E. DESAUL- NIERS 287		

TABLE DES MATIÈRES

	PAGES.
Bibliographie (Suite)	
Rapport annuel de la Société Historique de Québec.....	90
Le Journal Musical.....	90
L'Album Musical.....	90
Le Journal des Campagnes.....	90
Mes Vers.....	90
Mgr de St Valier et l'Hôpital-Général de Québec.....	152
Voyage au lac "Abbitibi", ou Visite pastorale de Mgr Thos Duhamel.....	153
La Compagnie de Jésus.....	219
Le Martyr d'un Père.....	220
Les Fables canadiennes.....	247
Harmonies Religieuses.....	247
Pie IX.....	247
La duchesse d'Aiguillon, par Jules Marie RICHARD.....	275
L'Eglise et l'Etat.....	304
La Règle du Tiers-Ordre.....	304
Gustavo ou un Héros Canadien.....	304
Les Religieuses.....	305
L'Almanach des Familles.....	345
L'Almanach Agricole.....	345
Le Calendrier de la Puissance.....	345
Recueil de Recettes.....	369
La Mosaïque.....	369
Le Monde illustré.....	370
Voyages.	
L'Italie.—Beautés et Souvenirs, par Phil. LANDRY.....	145
Légendes.	
Le lac de Belœil.....	183
La Croix Miracle, par Paul FÉVAL.....	213
Chronique.	
Une Page oubliée sur la Fête nationale de Québec, en 1880.....	23
Un Plaidoyer patriotique.....	26
Etrennes de l'Enfant-Jésus pour l'œuvre de Bethléem.....	27
Chronique.....	95
Collaboration.	
Causerie sur les effets désastreux du luxe en Canada.....	16
Courtes Réflexions soumises aux Cultivateurs.....	17
Le Chant, par A. L. DÉSAULNIERS.....	18
Courtes Réflexions sur l'Esprit paroissial, par Emile FINGAULT.....	50
Correspondance particulière de Rome, par Chas BORNEL.....	62
La Question Papale.....	63
La Prière, par A. L. DÉSAULNIERS.....	91
Nécessité de l'Education, par B. LIPPENS.....	92
Des Travaux Publics en Canada, par F. X. R. SAUCIER.....	93
Relations Commerciales.—Le Brésil, par F. X. R. SAUCIER.....	93
Crémazie, par F. X. R. SAUCIER.....	123
Développement littéraire, par Jean LANT.....	159
La Femme, par A. L. DÉSAULNIERS.....	345
Fleur d'amour au foyer de la famille, par Ivon d'ALME.....	347
Reproductions.	
Guérisons merveilleuses obtenues par l'intercession de la Vén. Mère Marie de l'Incarnation.....	14—48—82—116
Le Château Bigot, à Charlesbourg.....	153
Les Pionniers Canadiens, par l'abbé R. CASGRAIN.....	154
Anniversaire du Rév. Messire Boucher, de Louisville.....	155

	PAGES.
Mélanges.	
Bienfaisance, par ZACHARIE.....	59
A l'héroïque Acadie, par Chas THIBEAULT.....	60
Cantique de la Jeune Fille, par Jean LANDER.....	60
Le Drapeau—Etendard de la Cloire et de l'Honneur, par un Vieux Soldat.....	60
Heureuse Inspiration de Victor Hugo.....	61
Le Travail, par Fred. GAGNON.....	62
Le Flocon de Neige, par ZACHARIE.....	65
La Croix, ou les deux Volontés.....	90
Le Modèle des Demoiselles.....	138
Platon et Fénelon (Dialogue d'outre-tombe).....	184
De la mauvaise humeur.....	186
Les foux de la St Jean.....	188
Le Testament de St Louis.....	250
Le Testament de Mgr de Ségur.....	250
L'Eglise du Sacré Cœur, à Montmartre, et la lettre de Mgr Guibert, archevêque de Paris.....	280
Le diable.....	316
Conversion de M. Paul Féval.....	370
Deux Rêves.....	371
Variétés.	
Décadence des Mœurs en Europe.....	253
Rélevé des Crimes, en France, depuis cinquante ans.....	254
Statistique matrimoniale de Londres (Angleterre).....	254
La Confession d'un Téléphono.....	284
La Confession d'un Assassin.....	285
Victor et Marie, ou le roman d'un enfant, par Sylva CLAPIN.....	317
Le Voyage d'un Bébé raconte par lui-même.....	348
La France va-t-elle se convertir?.....	369
Agriculture.	
Cours pratique d'Agriculture, par le Dr J. M. RAQUIN.....	27—86—119
Conseils concernant la culture du Foin.....	181
De la Routine, etc.....	222
Nécrologies.	
Messire J. P. Bertrand, de St Placide.....	156
Madame Jean Dion, de Chambly.....	157
Lady Langevin, par T. C.....	349
Madame Masson, de Terrebonne.....	372
Maximes et Pensées.	
Mépris et Médisances.....	10
Pensées diverses.....	13—17—20—23—46—47—68—78—84—88—89—90—113—116—118—119—122—123—142—152—155—216—220—272—303—322—338—342—344—347—349—372—374
Conseils d'un Vieillard.....	59
Charité pour les Pauvres.....	94
L'Honneur.....	94
Du Mariage.....	172
Des Ecrivains.....	177
Dé l'Égalité.....	177
Certaines petites vérités.....	206
Pensées sur Québec.....	216
Patriotisme.....	249
Le Problème social.....	263
L'amour de la Patrie, par l'abbé TRUDEAU.....	280
Jouissance de la vie, par l'abbé MARTINET.....	340
La plus belle saison de la vie.....	341
Difficulté de faire le bien, par J. P. FADEN.....	349
Informations Spéciales.	
Changements importants.....	1
Divers Avis.....	2—30—223

	PAGES.
Informations Spéciales (Suite)	
Remerciements.....	3—223
Encouragements.....	3
Nos illustrations.....	3
A. M. les Maîtres de Poste.....	3
Notre gravure-frontispice.....	29
Galerie Nationale.....	29
In Memoriam.....	30
Attentat sacrilège, à Rome.....	30
Lettre du Cardinal Jacobini à Mgr Duhamel, évêque d'Ottawa.....	31
M. Huguel-Latour.....	31
Une Bonne Pensée.....	32
Erreurs à corriger.....	32
Adhésions à l'Album des Familles.....	61—94
A nos Lecteurs.....	62—96—125—158—188—350—374
Société Royale du Canada.....	94—287
Noces d'or.....	94
Officialité.....	95
Musique Religieuse.....	95
Le Scientific American.....	95
Aux Agents de l'Album.....	125
L'Institut des Beaux-Arts.....	125
Longfellow.....	125
L'Apostolat dans la famille.....	126
Information.....	158
Société St-Vincent de Paul.....	159
Propagation de la Foi.....	159
Une mode rééditée.....	159
Au Public.....	187
Une explication.....	187
Canonisation.....	189
La ville d'Alexandrie.....	190
Le Caire.....	191
L'Album Musical.....	191—286
Correspondance de Winnipeg, Tamerlan.....	191
Académie de Musique.....	223
Nouveau Prospectus de l'Album.....	223—255
Les Bonnes Lectures.....	251
Décisions judiciaires concernant les journaux.....	256
Aux abonnés retardataires.....	286—351
Almanach Canadien.....	286
Le Chemin du Pacifique.....	287
Où allons-nous?.....	318
La Danse.....	319
Le testament d'un Ivrogne.....	319
Une Réflexion.....	319
Dans le Cloître.....	319
Vicariat Apostolique de Pontiac.....	319
Prefecture Apostolique du Golfe St-Laurent.....	320
Bibliothèque de l'Université Laval.....	320
Le Graphic.....	320
4 rimes Exceptionnelles pour 1883.....	350—375
Nos prochains feuilletons.....	351—375
Tables des matières, pour 1881 et 1882.....	352
Nouvel Agent à Québec.....	352
Bons Conseils.....	352
Gravures. (Séparées du texte)	
Portrait du Marquis de LORNE, gouverneur-général.....	1
Portrait de la Princesse LOUISE.....	1
Portrait de l'hon. M. BLANCHET, Orateur des Communés.....	1
Portrait de Sir Hector LANGEVIN, Ministre des Travaux Publics.....	1
Portrait de l'hon. M. ROBTAILLE, lieutenant-gouverneur de Québec.....	1
Portrait de l'hon. M. CHAPLEAU, Premier Ministre de Québec.....	1
Portrait de l'hon. M. MOUSSEAU, Ministre de l'Intérieur.....	1
Portrait de l'hon. M. CARON, Min. de la Milice.....	1
Portrait de l'hon. M. JOLY, chef du parti libéral, à Québec.....	1
Portrait de l'hon. M. LAURIN, ancien ministre fédéral.....	1
Portrait de l'hon. P. J. O. CHAUVEAU.....	1
Portrait de l'hon. M. OUMET, surintendant de l'éducation pour la province de Québec.....	1



Litterature, Histoire, Archeologie, Biographies, Voyages et Legendes.

REDIGÉ PAR UN COMITÉ D'ÉCRIVAINS CATHOLIQUES.

⚭ Tout ce qui concerne la Redaction, les Abonnements, envoi d'argent, Annonces, etc., doit être adressé à "M. le Directeur de l'ALBUM DES FAMILLES, P.O., Boite 1012." Les lettres d'argent doivent être enregistrées.

7^e ANNÉE.]

OTTAWA, 1^{er} JANVIER 1882.

[NUMERO 1.

Informations Speciales.

CHANGEMENTS IMPORTANTS!

L'ALBUM DES FAMILLES

PUBLIÉ AVEC UNE

GALERIE NATIONALE

DE

Portraits Historiques, Politiques
et Littéraires.

AU PUBLIC.

⚭ **DESIRANT** voir l'Album des Familles pénétrer dans toutes les familles franco-canadiennes, nous avons résolu d'apporter d'importantes améliorations dans le mode de publication de cette REVUE littéraire, lesquelles ne sauraient manquer d'être très favorablement accueillies.

Comme nous l'exprimions dans l'Album du 1^{er} septembre 1880, cette Publication est destinée spécialement aux familles; et nous voulons qu'elle convienne à l'âge mûr aussi bien qu'à la jeunesse, aux mères et à leurs filles; qu'elle soit le délassement des longues soirées de l'hiver, que chacun y trouve ce qui lui plaît: l'un, un roman honnête, moral dans son développement, son but et son action; l'autre, un récit de voyage, une légende, un souvenir; celui-ci, une critique littéraire; celui-là une étude historique.

Une revue des intérêts catholiques paraît dans chaque livraison. Écrit par un prêtre qui signe *Cara Limpia*, cette revue fait connaître les événements religieux et autres qui intéressent les enfants dévoués de l'Eglise catholique. Puisés aux meilleures sources, les renseignements donnés par *Cara Limpia* sont exacts, ses appréciations sont inspirées par l'amour de l'Eglise et le désir du Bien.

Une correspondance particulière de Rome nous est également adressée chaque

mois, par une plume bien renseignée, et qui est pour les lecteurs de l'Album des Familles du plus haut intérêt, surtout en ces temps de perturbation et de malaise social.

De hauts encouragements, depuis cinq ans, nous ont prouvé que notre REVUE a toujours demeuré fidèle aux vues et aux sentiments tels qu'exprimés dans son Prospectus de 1876, et nous pouvons ajouter que la plupart de NN. SS. les Evêques du Canada ont béni notre entreprise, en la recommandant au Clergé dans leurs Circulaires particulières. Nous espérons pouvoir toujours mériter cette même confiance.

II

Dans l'extrême plaisir que nous avons de pouvoir rendre l'Album des Familles de plus en plus digne du patronage public, nous nous empressons d'annoncer aux abonnés, et au public en général, que nous avons pris des arrangements avec un artiste de renom, M. ALBERT GRIGNARD,

dessinateur français, pour la publication, hors texte, d'une GALERIE NATIONALE de PORTRAITS Historiques, Politiques et Littéraires, sur pierre, lesquels pourront être encadrés ou reliés avec l'Album.

Le nombre des Portraits publiés chaque année sera d'au moins vingt-quatre, soit deux par mois, avec Autographies et Biographies.

Quello est la famille, dirons nous, qui ne se sentira pas heureuse et fière d'encourager une telle entreprise, quand elle verra que par suite de son adhésion elle est en pouvoir de contempler les traits de nos grandes figures historiques, de nos héros, de nos historiens, de nos littérateurs, de nos gouvernants et hommes politiques, et enfin de toutes nos gloires nationales !

Ces Portraits, à eux seuls, vaudront trois fois le prix total de l'abonnement annuel qui, cependant, restera le même que par le passé.

Dans cette Galerie Nationale de **Portraits Canadiens**, comme on pourra s'en convaincre par la liste qui suit, on verra que la Finance, le Commerce, l'Industrie marcheront côte à côte avec la Littérature, la Politique et les gens d'Épée, de même que l'Église aura ses représentants.

Les deux portraits que nous publions ce jour sont ceux de l'hon. Théodore ROBITAILLE, ancien ministre, aujourd'hui lieutenant-gouverneur de la province de Québec, et Sir Hector LANGEVIN, Chevalier, et ministre actuel des Travaux Publics du Canada, lesquels seront suivis des Portraits de ceux dont les noms suivent, savoir :

L'hon. J. G. BLANCHET, président de la Chambre des Communes.
 L'hon. J. A. CHAPLEAU, premier ministre actuel du gouvernement provincial de Québec.
 L'hon. H. J. JOLY, ancien premier ministre de Québec.
 L'hon. Wilfrid LAURIER, ex-ministre fédéral.
 L'hon. A. P. CARON, ministre de la Milice du Canada.
 L'hon. M. LORANGER, procureur-général du gouvernement provincial de Québec.
 L'hon. J. A. MOUSSEAU, ministre fédéral au département du Secrétaire d'État.
 L'hon. M. MERCIER, député de St. Hyacinthe au parlement provincial.
 M. L. A. SENECAU, Ingénieur et Contracteur de chemins de fer.
 M. DANSEREAU, publiciste et ancien journaliste.
 L'hon. P. J. O. CHAUVEAU, publiciste et ancien ministre.
 Dr J. C. TACHÉ, publiciste et ancien député du parlement.
 L'hon. Juge A. B. ROUTHIER, poète et publiciste.
 M. F. VEZINA, financier et banquier à Québec.
 M. E. BARBEAU, financier et banquier à Montréal.
 L'hon. Rosaire THIBODEAU, marchand et sénateur.
 M. G. BOUVIN, manufacturier à Montréal.
 M. G. BRESSE, manufacturier à St. Roch de Québec.
 L'hon. Juge A. A. DORION, ancien premier ministre du Canada.

L'hon. Gédéon OUMET, ancien ministre et surintendant actuel de l'Éducation de la province de Québec.
 L'hon. Joseph CAUCHON, ancien journaliste, ex-ministre des Travaux Publics du Canada, sous l'Union, et aujourd'hui lieutenant-gouverneur de la province de Manitoba.
 M. l'Abbé Cyp. TANGUAY, aénal giste.
 Sir Geo. Et. CARTIER, ancien premier ministre du Canada.
 Sir Et. Pascal TACHÉ, ancien premier ministre du Canada.
 Dr Pierre FORTIN, ancien ministre provincial de Québec, sous la Confédération.
 Mgr LAVAL DE MONTMORENCY, premier Evêque de Québec, et fondateur du Séminaire de Québec.
 Mgr Jos. Oct. PLESSIS, Evêque de Québec, et ancien Conseiller Législatif du Canada, avant l'Union.
 Mgr Al. Ant. TACHÉ, ancien missionnaire du Nord-Ouest, aujourd'hui Archevêque de St. Boniface, Manitoba.
 L'hon. Louis Joseph PAPINEAU, ancien orateur de la chambre d'assemblée, avant l'Union.
 Sir L. H. LAFONTAINE, ancien ministre du Canada.
 L'hon. A. N. MORIN, ancien journaliste et ex-ministre du Canada.
 M. Ludger DUVERNAY, Imprimeur, et fondateur de la société St. Jean-Baptiste au Canada.
 Dr P. M. BARDY, M. D., l'un des fondateurs de la Société St. Jean-Baptiste de Québec, et premier Président de la dite Société.
 Sir N. F. BELLEAU, premier lieutenant-gouverneur de la province de Québec, sous la Confédération.
 L'hon. Ré. Et. Édouard CARON, ancien ministre, et deuxième lieutenant-gouverneur de la province de Québec, sous la Confédération.
 M. Etienne PARENT, avocat, et ancien journaliste.
 M. G. B. FARIBAUT, avocat, et archéologue.
 M. BIBEAU, historien du Canada.
 M. F. X. GARNEAU, historien du Canada.
 M. l'Abbé A. B. FERLAND, historien du Canada.
 M. J. F. PERRAULT, historien du Canada, et zéléateur de l'Industrie au Canada.
 M. Jacques VIGER, archéologue.
 L'hon. B. JOLIETTE, fondateur du village de l'Industrie, près de Montréal.
 Mgr Frs. Norbert BLANCHET, missionnaire à la Colombie, aujourd'hui Archevêque d'Oregon-City.
 Mgr Ant. RACINE, ancien missionnaire et fondateur de plusieurs paroisses dans les Cantons de l'Est.
 Madame de la PELTRIE, fondatrice des Ursulines de Québec.
 La Vénéable Mère MARIE DE L'INCARNATION, première Supérieure et co-fondatrice des Ursulines de Québec.
 Mgr MARGUERITE BOURGEOIS, fondatrice des Sœurs de la Congrégation Notre-Dame, à Montréal.
 Madame veuve d'YOUVILLE, fondatrice des Sœurs Grises de Montréal.
 M. l'Abbé R. CASGRAIN, littérateur et publiciste.
 Samuel de CHAMPLAIN, fondateur et premier gouverneur de Québec.
 M. de MAISONNEUVE, fondateur et gouverneur de Montréal.
 M. OLIER, fondateur et premier supérieur des Sulpiciens, à Montréal.
 M. le Comte de FRONTENAC, gouverneur du Canada.
 Le Marquis de MONTCALM, général en chef des armées françaises au Canada, lors de la guerre de sept ans.
 Le Chevalier de LÉVIS, commandant de l'armée française du Canada, en 1760.

Le lieutenant-colonel de SALABERRY, commandant des milices canadiennes de 1812.

Outre ces Portraits, et d'une foule d'autres que les circonstances feront apparaître en temps et lieu, il sera publiée, au commencement de chaque année, une **PRIME SPECIALE**, qui sera adressée à tous les abonnés qui nous auront alors transmis d'avance le montant de leur abonnement annuel.

La prochaine **Prime spéciale**, pour 1882, paraîtra dans le courant de janvier, et elle sera adressée avec le numéro de l'Album du 1er février. Cette prime comprendra les portraits de Son Altesse Royale, la Princesse LOUISE, et de Son Excellence, le Marquis de LORNE, gouverneur-général du Canada, avec une courte biographie insérée dans l'Album.

III

Dans l'intérêt de l'œuvre nationale que nous entreprenons, nous prions donc respectueusement toutes les personnes qui prendront connaissance de ce Projet, de vouloir bien nous accorder leur bienveillant patronage en s'abonnant à l'Album des Familles, et d'engager tous ceux qu'ils connaissent à en faire autant, car c'est par l'union de toutes les volontés agissantes que nous parviendrons à fonder solidement cette œuvre sociale.

Nous faisons donc appel aux chefs de famille de la province de Québec, à leur patriotisme, ainsi qu'à nos compatriotes des États-Unis, pour faire connaître notre Publication à ceux qui l'ignorent, et nous les invitons, dans l'intérêt des bonnes mœurs, à nous seconder dans cette mission religieuse et morale.

Il est évident que si l'Album des Familles pouvait pénétrer dans tous les foyers où les moyens le permettent, il en résulterait pour cette publication un essor incalculable; or il dépend de nos amis que cet heureux événement se produise; car si nous sommes par nous-mêmes impuissants à découvrir les adresses des personnes capables de s'abonner à l'Album des Familles, il n'en est pas de même de nos lecteurs. Sans beaucoup de démarches, ils peuvent engager autour d'eux les personnes connues pour leurs sympathies à toutes les bonnes causes à souscrire à cette œuvre de propagation, et par suite nous transmettre le nom d'un voisin, d'un parent ou d'un ami comme abonné.

S'il en était ainsi, nous verrions nos efforts croître avec succès, et l'Album des Familles, sur lequel sont fondées de si grandes espérances, se maintenir à la hauteur de sa mission.

STANISLAS DRAPEAU,
 Directeur de l'Album des Familles.

Avis

Les conditions d'abonnement à l'Album des Familles étant celles qui existent en Europe, nous invitons bien cordialement tous nos

abonnés, anciens et nouveaux, à nous adresser d'ici au 25 janvier le montant de l'abonnement annuel, afin qu'il n'y ait pas de retard pour eux à recevoir la livraison du 1er février, laquelle renfermera les deux portraits réguliers du mois ainsi que la *Prime*, formant en tout quatre gravures, savoir :

Portrait de la Princesse LOUISE,
 " du Marquis de LORNE,
 " de l'hon. J. G. BLANCHET, et
 " de l'hon. J. A. CHAPLEAU.

Le système de payer à l'avance est irrévocablement mis en force, suivant que le comporte les conditions insérées à la dernière page de l'*Album des Familles*, et nous espérons que ce genre d'opération plaira à toutes les volontés, dans l'intérêt de l'entreprise et des lecteurs avides de voir prospérer la publication.

Remerciements.

Le système de non-crédit adopté par l'Administration de l'*Album des Familles* enlève à nos zélés Agents du Canada et des Etats-Unis la tâche difficile qu'ils ont remplis avec tant de bonne volonté et de succès, pour la plupart, durant ces dernières années, et nous les remercions très chaleureusement pour les importants services rendus à notre entreprise.

Les moyens qui sont à notre disposition ne nous permettent point de leur adresser gratuitement, à l'avenir, l'*Album des Familles*; nous prions cependant ceux qui désireraient s'abonner pour la présente année à nous en informer de suite, afin d'inscrire leurs noms dans les nouveaux livres de l'administration, et ceux qui ne jugeront pas devoir s'abonner, voudront bien nous renvoyer ce premier numéro, avec les deux portraits qu'il renferme.

Il n'y a que les agences des villes de Montréal, Trois-Rivières et Québec qui soient maintenues, vu le nombre considérable d'abonnés qui se trouvent dans chacune de ces villes.

Nous saisissons également la présente occasion pour remercier avec reconnaissance les nombreuses personnes auxquelles nous avons adressé notre Circulaire du mois d'octobre dernier, pour propagande dans leurs localités respectives. Leur concours nous a révélé qu'il existe dans la province de Québec et aux Etats-Unis, une vigueur de sentiments patriotiques parmi la population canadienne-française, laquelle est toujours prête à seconder les œuvres qui intéressent l'intelligence et l'esprit lorsque les circonstances l'appellent à cet apostolat.

Encouragements.

Quoique nous n'ayions plus d'Agents dans les paroisses rurales de la province de Québec et aux Etats-Unis, cependant

nous accorderons une année d'abonnement gratuite à toute personne, soit du Canada ou des Etats-Unis, qui nous transmettra une liste d'au moins dix abonnés, avec le montant des abonnements payés pour l'année.

Pour plus amples renseignements, voir l'annonce insérée dans la quatrième page du Couvert.

Nos illustrations.

Le projet que nous avons soumis aux abonnés, le printemps dernier, touchant les Illustrations de l'*Album des Familles*, n'ayant pas rencontré l'appui suffisant, malgré la générosité des donateurs qui ont répondu à l'appel, nous avons dû renoncer à ce projet d'illustrations pour adopter le plan actuellement résolu.

Depuis la publication des noms des personnes qui ont contribué à cette œuvre, (Voir l'*Album* du 1er juin 1881), nous avons reçu les offrandes qui suivent, savoir :

C. Lachaine, écr. de Ste. Adèle.....	\$1.00
M-me V. Plinguet, de l'Isle Dupas.....	1.00
Madame Ve. P. M. Bardy, de Québec.....	0.50
M. J. B. Rousseau, de Inverness.....	1.00
M. Hugh Murray, d'Halifax (N. E.).....	1.00
Dr H. Dubard, de Trois-Rivières.....	1.00
M. Augustin Simoneau, d'Etchemin.....	0.25
M. Honoré Petit, de Ste Anne du Saguenay	0.50
M. F. Vézina, de Québec (2e souscription).	1.00

Nous remercions bien cordialement ces derniers abonnés, ainsi que ceux déjà mentionnés, pour ce patriotique appui, et nous les informons que le montant recueilli a été versé au fond destiné à rencontrer les dépenses de la Galerie Nationale de PORTRAITS sus-mentionnés.

A MM. les Maîtres de Poste.

Nous adressons le présent numéro de l'*Album des Familles* à tous les Maîtres de Poste d'origine canadienne-française, et les prions de bien vouloir s'intéresser à nous trouver un abonné dans leur localité. En leur passant ce numéro, si toutefois ils ne jugent pas nécessaire de s'abonner eux-mêmes à cette Publication.

Si dans le courant du mois de décembre il ne s'est trouvé aucune personne qui ait voulu s'abonner, alors nous prions ces Maîtres de Poste à vouloir bien nous renvoyer entre Noël et le jour de l'An ce numéro, afin de satisfaire aux demandes directes d'abonnements qui nous seront faites.

On vous prie de ne pas plier ni rouler le numéro renvoyé, afin de ne pas détériorer les gravures qui s'y trouvent renfermées.

Litterature.

LA FILLE

DU

JUIF ERRANT

PAR

PAUL FEVAL.

(Suite *)

XXXVI

En Allemagne.



A neige fouettait, poussée par le vent du nord-ouest. Les arbres énormes étendant leurs longs bras dépouillés, souriaient d'un côté, blancs de neige, et refrognèrent de l'autre leurs troncs plus noirs par le contraste.

C'était le matin d'une journée de janvier. Les bûcherons allaient déjà par les routes, vierges de toute trace et couvertes d'une nappé éblouissante, frappant derrière leur dos leurs mains engourdies, et cachant dans leur giron le bout de leur nez rougi.

On entendait sous bois la trompe du baron de Pfifferlackentrontonstein, ancien conseiller privé de l'ancien prince souverain de Rudelsigmarienthal-Tartempoefen-Topinambourg-Lapinstadt, qui avait vendu récemment ses vastes Etats au roi de Prusse pour un bureau de tabac. A quoi tient le sort des peuples !

Il faisait un froid de loup. Le baron était d'une humeur massacrante, tant pour avoir perdu sa place que pour avoir pris le change sur la piste d'un vieux daim, beaucoup plus malin que lui. Il tâtait son cheval qui n'en pouvait mais, il injurait ses chiens que la neige aveuglait et qui n'avaient plus de flair, enrhumés qu'ils étaient tous du cerveau, il disait des choses pénibles à Fritz, son piqueur, et méditait de quereller au retour son épouse très honorée, la baronne Wilhelmine-Concordia-Charlotte-Françoise-Pétronille-Angélique-Uranie de Pfifferlackentrontonstein, née palatine de Choumakre, avec quatorzième de voix à la diète mineure de Szrghw.

— Ah ça ! nous ne sommes donc plus à Tours en Touraine ?

(*) Voir la livraison du 1er juin 1881.

Non. Nous avons traversé la France toute entière et passé le Rhin. Nous voyageons en Allemagne. Nous parcourons la fameuse forêt Hercynienne. Le Harz, si mieux vous aimez lui donner le nom de la géographie et des charbonniers.

Nous allons, par cette matinée pâle, sous les sapins géants qui virent passer tant de fantômes. Ceux-là savent que les morts vont vite. Cette neige est le lin ceul de l'éternelle ballade. Ce vent roule des soupirs de spectres. C'est la gaité romaine : hurra !

Hurra ! cela sent le cimetière. C'est le la vraie poésie ! Ces Huns sont de joyeux compaguans. Hurra ! suaires, cercueils, ossements, crânes desséchés, tombeaux qui s'ouvrent ! Les Allemands s'amusez ; hurra ! hurra ! La patrie prussienne pour toujours !

XXXVII

Le chemin creux.

La route descendait en tournant les pontes abruptes du mont Andreasberg, célèbre par la ronde des bûcherons décadés et aussi par des mines d'argent, profondes d'un quart de lieue. Par derrière, c'étaient les pics chauves et dentelés, mêlant les chaos de leurs rochers, par devant, la forêt s'étendait, immense, développant tout un horizon d'arbres poudrés comme des têtes de vieillards.

Un homme suivait la route, silencieux, morne et las de cette fatigue chronique qui n'a plus le courage de se plaindre.

Ainsi trouverez-vous parfois, sur nos chemins de France, quelque pauvre soldat convalescent, marchant d'un pas boiteux, et regardant avec envie chaque voiture qui passe.

Mais notre homme ne boitait point. Il avait la taille droite, le pas ferme et viril. Toute sa lassitude était dans la résignation triste de son regard.

Il s'appuyait sur un long bâton et donnait la main à une petite fille. Tous deux semblaient insensibles au froid rigoureux qu'il faisait. Ils ne parlaient point. L'homme se découvrait gravement devant les croix des carrefours, et la petite fille se signait.

Quand un coude brusque de la montée détachait les silhouettes des voyageurs sur l'horizon du Harz, il y avait une illusion bizarre. D'en bas, l'homme se détachait en noir, au-dessus des cimes neigeuses, tandis que l'enfant paraissait diaphane comme une vapeur. Au travers de son corps frêle et charmant, on apercevait les pics azurés de l'Andreasberg.

Au bas de la rampe, la route, étroite et encaissée en re deux hauts talus, entrait en forêt. Une colonne de pierre portait cette inscription " Mine d'Andreasberg, chemin des Trois-Puits."

— Je me reconnais, dit l'homme, j'é suis venu déjà dans ces pays.

— Et que cherchons-nous si loin d'elle et de lui, père ? demanda la jeune fille.

Car nous ne savons comment exprimer cela : c'était un enfant, mais c'était une jeune fille.

Le voyageur n'eut pas le temps de répondre.

Le vent apporta une fanfare de chasse que dominaient les violents aboiements d'une meute sous bois.

On entendit bientôt le galop des chevaux retentir sur la terre glacée et plus sonore.

Puis la voix du baron qui criait en allemand, avec force *tartèfles*.

— *Tayaut ! tayaut ! tayaut !*

La voix du baron était enrouée et trahissait beaucoup de méchante humeur.

Tout à coup, au bout du chemin creux, une pauvre biche se montra, courant ventre à terre, et renversant sa jolie tête en arrière. C'était elle qui avait donné le change à la meute du baron, et le baron avait juré qu'elle payerait ce méfait de sa vie.

La biche arriva sur nos voyageurs, ils virent tous deux que dans ses yeux il y avait des larmes.

— *Tayaut ! tayaut ! tayaut !*

Et les fanfares de sonner la vue : les chiens de hurler !

Le voyageur et la petite fille avaient, cependant, repris leur place au milieu du chemin qu'ils barraient tout entier. Les chiens, à leur tour, arrivaient à pleine course, et, derrière les chiens, M. le baron et ses piqueurs.

— *Arrière !* cria-t-il du plus loin qu'il aperçut l'homme au bâton. Le chemin est à moi !

L'homme continua paisiblement sa route.

— *Arrière !* mendiant ! Je suis le baïon de Pfifferlackentrontonstein, ancien conseiller privé de l'ancien prince souverain de Rudelsigmarienthal-Tartemp...

Il faut le temps pour prononcer de si nobles noms ; le baron en était encore à Tartemp... que les chiens, moins prolixes, se jetaient déjà sur notre voyageur. C'étaient de forts chiens, connus à dix lieues à la ronde pour être méchants comme des loups enragés.

— *Mords-les !* dit tout bas le piqueur. Kiss ! kiss ! kiss !

La belle culbute qu'il espérait, ce piqueur !

Il y eut une culbute, en effet, ce fut celle des chiens, qui se roulèrent, tombant les uns sur les autres jusqu'aux pieds des chevaux, comme si trente mains robustes (ils étaient trente) les eussent pris par la peau du cou et lancés à la volée.

— *Tartèfles !*

Le voyageur n'avait pas seulement levé son long bâton. Il continuait sa route comme si de rien n'eût été, avec sa fillette à son côté.

— *Zogramente tartèfles !*

Les chiens, en reculant, poussèrent les chevaux qui se cabrèrent, qui rudèrent, qui se retournèrent et dévalèrent le chemin creux, comme si le diable eût été à leurs trousses.

Le baron menaçait tant qu'il pouvait les chiens, les chevaux, les voyageurs et même la biche qui était allée retrouver son daup. Rien n'y faisait. — Je crois que le baron, cédant à un moment d'impatience, déchargea même un peu son fusil à deux coups et une paire de pistolets qu'il avait sur ce malencontreux voyageur. Celui-ci secoua ses haillons, et les balles tombèrent dans la neige.

Le baron voyant cela prit sa course et ne s'arrêta qu'au perron de son château. Il battit la baronne pour la première fois de sa vie, bien qu'elle fut née palatine de Choumaakro. Depuis, il en prit l'habitude, qui est une seconde nature.

XXXVIII

Les Trois-Puits.

Le baron eut tort de battre sa femme : ce sont là de mauvais procédés. Mais si le prince souverain de (le nom est ci-dessus) n'avait pas vendu ses Etats au roi de Prusse pour un bureau de tabac, jamais voyageur n'eût osé manquer ainsi de respect au baron. En sorte que le baron n'aurait jamais battu la baronne. Il faut admettre le cas de force majeure, et la Prusse en a fait bien d'autres !

L'homme et la petite fille arrivèrent au lieu dit les Trois-Puits, qui forme une des entrées de la grande galerie des mines d'Andreasberg.

L'homme dit à l'enfant :

— Descends, ma Ruthael. Parcours les travaux et reviens me dire ce que tu auras vu.

L'enfant se mit dans la banne et soula la cloche. La banne s'enfonça dans la nuit.

Pendant que la banne descendait, une douce voix montait du puits et disait :

— Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, Dieu bon, pardonnez à mon père !

L'homme continua de marcher, mangeant un morceau de pain dur et buvant à sa gourde où il y avait de l'eau.

XXXIX

La mine d'Andreasberg.

C'est une immense ville souterraine, qui a des milliers de rues, des places publiques, des églises, des palais, des canaux, des lacs, des boutiques, des théâtres, des hôpitaux et des salles de bal.

On pourrait relâcher Berlin en argent avec toutes les richesses qui sont sorties de cette inépuisable mine.

Dans la banlieue de cette féerique cité, à neuf cent mètres au-dessous du sol, deux

hommes piquaient le minéral, auprès d'une flaque d'eau sombre comme l'acier fon.

Leurs lanternes brûlaient tristement à leurs pieds.

Tous deux s'arrêtèrent pour essuyer la sueur de leurs fronts.

—Ami, dit l'un d'eux, causons encore de ce rêve que nous avons tous deux.

—Soit, répondit l'autre, ce rêve guérit ma fatigue. Il me semble que ce rêve me rend le parfum des fleurs, l'air libre et les doux rayons du soleil.

Ils s'assirent côte à côte, et le premier reprit :

—Je m'appelais donc sir Arthur...

—Certes, interrompit l'autre, j'ai gagné bien des louis à un gentilhomme de ce nom... mais ce n'est pas vous !

—Vous avez peut-être raison, ami, ce n'est pas moi ; du moins il y a des moments où je ne saurais l'affirmer moi-même... on m'a pris mon corps, voilà ce que je crois ; et n'est-ce pas folie de croire ainsi à l'impossible ?

Son compagnon secoua lentement la tête :

—Moi, dit-il, j'étais comte... et colonel... j'avais une femme que j'aimais... un enfant adoré... Il faut bien que cela soit, puisque leur souvenir emplît mes yeux de larmes ?

—Et l'on vous a pris votre corps aussi, n'est-ce pas ? interrompit sir Arthur.

—Oui, une nuit, mon château brûlait... cet homme... mais c'était lui qui s'appelait sir Arthur !

L'autre mineur songeait laborieusement, la tête penchée sur sa poitrine.

—Alors, dit-il, c'est le même qui nous a pris nos deux corps !

Ils échangeaient des regards sans rayon. Quelque chose pesait sur leurs intelligences engourdis.

—Allons ! dit la grosse voix d'un gardien, voilà encore ces deux fous qui se reposent ! A l'ouvrage, coquins ! vous ne gagnez pas le pain que vous mangez !

Les deux pauvres mineurs reprirent leurs pics docilement et se remirent à l'ouvrage.

Derrière le gardien, une belle jeune fille venait, vêtue comme une demoiselle de riche maison.

Le gardien se tourna vers elle et lui dit :

—Voyez-vous, mademoiselle, il faut sans cesse surveiller ces deux-là. Ils ont un coup de marteau, sauf le respect que je vous dois. En voici un qui se croit baronnet d'Angleterre ; c'est sir Arthur... Enx-t-il l'air, hein ?

La jeune fille approchait. Le regard de ses beaux yeux tomba sur le second mineur, qui tressaillit.

—Celui-là, reprit l'inspecteur en haussant les épaules, c'est un colonel français... un colonel de husards.

—Le colonel comte Roland de Savray !... murmura la belle jeune fille.

L'inspecteur éclata de rire et poussa rudement le pauvre homme, dont le pic attaqua un bloc de minéral.

Mais en travaillant le pauvre homme se disait :

—Lotte ! J'ai vu Lotte ! Sous le nuage qui est dans mon esprit, y a-t-il donc la vérité ?

XI.

A Paris.

Au moment où notre voyageur, après avoir déjeuné de pain sec et d'eau en se promenant, revenait aux Trois-Puits, la hante ramenait au jour la petite fille. Elle avait repris sa taille d'enfant et sa frêle apparence.

—Père, dit-elle, ils sont en bas tous les deux. Je n'aurais pu les reconnaître, car ce qui leur reste d'âme est dans des corps de rebut. Mais ils ont assez d'âme encore pour se souvenir vaguement et cruellement souffrir.

Le voyageur ne s'était pas arrêté pour l'entendre.

—Nous allons à Paris, dit-il.

—A Paris ! s'écria-t-elle, tandis qu'un joyeux sourire éclairait la pâleur de son visage. Je vais les revoir ! elle et lui !...

—Ruthaël, prononça tout bas le voyageur, j'ai interrogé l'ange. Dieu permettra que tu choisisses entre ton père et ton époux...

—Moi ! te quitter ! s'écria l'enfant qui fondit en larmes.

Sans s'arrêter, le voyageur l'enleva dans ses bras et la pressa contre son cœur.

—Ozer est là-bas, dit-il, l'infâme Ozer ! J'ai appris ici ce que je voulais savoir, Dieu est miséricordieux. Chaque bonne action diminue ma peine. Allons faire le bien et combattre le mal !

Ruthaël, qui s'était remise à son côté murmura :

—Dieu bon, pardonnez à mon père, au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit.

XLI

L'écolier Paul.

Nous sommes à Paris.

Le temps est comme le Juif errant ; il marche, il marche...

Le temps avait marché. La comtesse Louise était toujours belle, mais bien triste et bien pâle.

Vous eussiez eu peine à reconnaître le vicomte Paul dans ce fier jeune homme au regard mélancolique, qui allait tous les jours deux fois au collège Henri IV et deux fois en revenait, seul et s'éloignant des joyeuses espiègleries de ses condisciples. Le vicomte Paul se nommait tout simplement M. Paul. Il n'y avait plus guère que Fanchon Honoré pour se tromper de temps en temps et lui donner encore son titre d'autrefois.

Le malheur avait mis la pensée pesante dans cette jeune tête. Si Paul ne riait plus comme jadis, il travaillait de toute sa force. Il avait un but. Il travaillait pour être le protecteur de sa mère.

Eh ! quoi ! la comtesse Louise de Savray, cette jeune femme si brillante et si riche, si heureuse surtout, avait-elle donc besoin d'être protégée ?

Et que pouvait un adolescent, élève au collège Henri IV, pour la filleule du roi Louis XVIII ?

Il y avait des années que le roi Louis XVIII était mort. Les deux cent mille livres de rentes étaient Dieu sait où. La comtesse Louise habitait un petit appartement au troisième étage de la rue de l'Ouest. Elle portait le deuil de vouve, quoique le colonel comte Roland de Savray ne fût point mort.

Quand notre ami Paul rentrait du collège Henri IV, il embrassait sa mère, et tous deux bien souvent pleuraient.

XLII

Les litanies du colonel.

Les autres convives de la préfecture avaient généralement prospéré. M. le préfet se carrait au conseil d'Etat, le procureur général s'asseyait à la Cour de cassation, Mme Lancelot, des domaines, et M. Lancelot, son mari, avaient une division au ministère des finances. Quelques danseurs étaient devenus des hommes chausés et sérieux, quelques danseuses avaient gagné en poids cent pour cent et même davantage. La sous-intendante n'avait rien perdu.

On était au mois de juillet en l'année 1830. Le général Lamadou (l'ancien commandant de la gendarmerie à Tours en Touraine) ayant donné une grande soirée à l'occasion du mariage de sa nièce avec M. Galapian, toutes nos anciennes connaissances tourangelles se trouvèrent naturellement réunies.

Mais parlons un peu de M. Galapian.

M. Galapian, nous l'avons dit, était un homme habile et bien comptant. Il ne méprisait plus autant le bon Dieu depuis qu'il avait arrondi sa pelote, au point de justifier au contrat soixante mille francs de revenus. Personne, disait-il volontiers, n'avait jamais soupçonné sa probité. Je crois bien ! Il eût fallu débrouiller pour cela les affaires de la maison de Savray, et il y avait mis bon ordre ! Il faisait beaucoup de bien aux pauvres en leur prêtant son argent à la petite semaine.

Mme Lancelot le citait à ses surnuméraires comme un exemple de ce que peut la comptabilité jointe à l'esprit de conduite.

—Savez-vous ce qu'on dit ? s'écria-t-elle en entrant ce soir-là. Votre servante, mesdames ! Bien des compliments aux mariés. Voilà qui fera un charmant ménage ! Savez-vous ce qu'on dit ?

A Paris comme à Tours, Mme Lancelot était fort estimée comme gazette.

Dopuis lors, l'agence Havas et les petits journaux ont déprécié ce genre de talent.

On fit cercle autour de Mme Lancelot, qui reprit.

—Les affaires ne vont pas bien, le commerce murmure, la bourgeoisie n'est pas contente. Nous dansons sur un volcan !

—Permettez, madame et amie, interrompit le général Lamadou. Je ne permettrai pas qu'on fasse de l'opposition dans le salon de mon propre domicile !

Galapian dit :

Je suis un homme d'ordre, mais à la Bourse d'aujourd'hui j'ai vendu, vendu, vendu !... Je rachèterai à moitié prix le lendemain de la révolution.

Il y eut un murmure flatteur, et les dames dirent à l'oreille de la nièce du général :

—Léocadie, c'est une belle âme, et vous serez bien heureuse !

—Savez-vous ce qu'on colporte ! reprit impétueusement Mme Lancelot. Il s'agit bien de politique ! Ce n'est pas inquiétant, la politique ! Il faudra toujours bien des chefs de division, n'est-ce pas ? Je voulais vous parler d'un garçon... Le pauvre diable : nous l'avons connu bien huppé. Vous souvenez-vous, là-bas, à Tours, comme on criait du haut du perron, à la préfecture : "La voiture du colonel de Savray !..."

—Ah ! oui, fit la sous-intendante du bout des lèvres, ce malheureux homme...

—Pas de sérieux, dit l'ancien chef du parquet tourangeau.

—Un hanneton ! murmura Galapian. Je l'avais prêté !

—Et vous avez bien fait ce que vous avez pu pour le sauver Stanislas ! murmura la jeune Léocadie. (M. Galapian s'appela Stanislas.)

Il y eut des toux sèches qui voulaient exprimer sans doute une chaude approbation, puis le chapelet s'égreña.

—Un buveur ! déclara Lancelot.

—Un joueur !

—Un bretteur !

—Un mauvais sujet !

—Un monstre !

Cette litanie était en l'honneur du pauvre comte Roland de Savray.

XLIII

Beau trait de Galapian.

—Très-bien, reprit Mme Lancelot. Et sa comtesse Louise faisait aussi bien des embarras. Il n'y en avait que pour elle à danser avec l'état-major ! Le colonel l'a donc plantée là. C'est une vieille histoire ; il a mangé les deux cent mille livres de rentes, il a fait la vie de polichinelle, vous savez tout ça. Mais ce que vous ne savez pas, c'est qu'il va passer devant un conseil de guerre...

—Do guerre ! fut-il répété.

—De guerre ! peut-être dégradé, fusillé, pendu, guillotiné, roué vif !

—Quel est son crime ?

—Tous les crimes : vol, faux, tricheries au jeu, attentats à la morale publique, assassinats, empoisonnements, incendies, noyades, fausse monnaie...

—Mais savez-vous, dit Lamadou jeune, petit frère du général et avocat à la cour royale, que ce sera une bien jolie affaire !

—Et la malheureuse femme ? glissa timidement la jeune cousine.

—Celle-ci, murmura Mme Lancelot, revient toujours de Pontoise !

La cousine continua :

—Et l'enfant ? Ce doit être à présent un jeune homme...

—Le vicomte Paul ? interrompit M. Galapian. Je verrai à le prendre dans mes bureaux, s'il en a la capacité.

—O Stanislas ! soupira Léocadie transportée d'admiration. Vous avez un grand cœur !

Le général Lamadou essuya une larme.

Un valet annonça :

—M. le docteur Lunat, membre de l'Institut !

XLIV

Prophéties extraordinaires.

Le petit Docteur Lunat n'était plus fou, au contraire, et il avait beaucoup grossi, voici pourquoi : ayant cessé de se prendre pour le Juif errant, il avait renoncé complètement à la marche, pour se venger d'une promenade de dix-huit siècles. Il était rond comme une petite boule et se rangeait franchement au nombre des bienfaiteurs de son siècle. L'affaire du crocodile était désormais européenne. Il venait des mages de Londres et de Moscou pour l'adorer. L'académie des sciences s'était illustrée en l'admettant dans son sein.

Outre la guérison du crocodile, le docteur Lunat avait à son crédit scientifique des choses bien aimables. Il était l'inventeur du système tragique et des douches alexandrines.

Le système tragique, on l'a bien vu depuis, guérit les fous par l'ingestion patiente et raisonnée d'une tragédie complète de Crébillon père, servie par un second prix du Conservatoire, qui ne quitte le patient ni jour ni nuit, jusqu'à la mort.

Les douches alexandrines, moins connues, ont pourtant rendu de bons services. Le patient est mûri dans une callé tapissée de distiques célèbres. Il est placé de manière qu'un conduit acoustique puisse lui verser dans l'oreille des chants variés de la *Henriade*.

L'ensemble des deux systèmes constitué la grande école exaspératoire.

Loin de nous la pensée de citer les innombrables guérisons obtenues à l'aide de ces ingénieuses mécaniques. Le docteur Lunat n'est pas un charlatan pour imiter

ces guérisseurs qui font insérer dans les journaux la reconnaissance des vieilles demoiselles ou les remerciements des hos podars.

—Mesdames, dit-il en saluant à la ronde, je fonde un hôpital pour les sages, au capital de trois millions seulement, pour commencer. La spéculation est basée sur ce calcul que tous les fous y viendront, afin de donner le change... Compliments aux fiancés. Galapian appartient au genre requin ; il ira loin...

—Comment ! comment ! voulut protester le fiancé.

—Mon Stanislas un requin ! dit Léocadie indignée.

—C'est une analogie sérieuse, répliqua le gros petit docteur. La science ne peut jamais offenser. Le général Lamadou appartient au genre bonf...

—Par la morbleu ! fit Lamadou. Tenez-vous ainsi la gendarmerie !

—Ne jurez pas !... Mme Lancelot rentre dans l'espèce piegriche...

—Ah ça ! monsieur Lunat !...

Je suis bien perroquet, moi ! interrompit fièrement le docteur. Vous savez que l'abbé Romorantin a enfin résolu le grand problème...

l'abbé Romorantin, qui était autrefois avec vous chez les Saviay, cher monsieur Galapian... Celui-là pourrait témoigner si quelqu'un vous accusait jamais de n'être pas un galant homme ; il ne parle jamais de vous que les larmes aux yeux.

—Ce bon Romorantin ! murmura Galapian.

—Je lui donne deux cents francs par mois pour me servir de plume, de mémoire, de besicles et de génie, reprit le docteur. C'est cher. Figurez-vous qu'il emploie son argent à payer le logis et la cuisine de ses anciens maîtres : La comtesse Louise et le vicomte Paul...

—Il a peut-être quelque chose à expier... insinua Galapian.

—Peut-être... Tandis que vous ne vous repentez de rien !... Le grand problème, c'est la transition : ce que les anciens appelaient la métépsychose. C'est extrêmement simple. Il y a le roulement. On est ceci, puis cela. Je me suis cru Juif errant. Je l'étais. Mais lequel ? car vous n'ignorez pas qu'il y a trois Juifs errants principaux, sans compter Judas, et la femme d'Hérode... Eh bien, j'étais Cithaphilus, portier de Ponce-Pilate. L'abbé Romorantin a très-bien fréquenté Isaac Laquedem où Ahasverus chez les Savray... et il paraît que ce fut ce Laquedem qui suava l'enfant la nuit de l'incendie... quant au troisième Juif errant, Ozer, le soldat, un pur coquin, l'abbé le cherche de ma part, et c'est pour cela qu'il a deux cents francs par mois.

—Il n'a jamais été plus fou qu'on cela ! dit le général Lamadou.

—Aussi, répliqua Mme Lancelot, on parle de lui pour présider les cinq Académies.

—N'intérompez pas, cria le docteur, ou je vous fais mettre à la porte ! Devinez qui m'a remplacé dans ce rôle de Cataphilus ? L'abbé l'a trouvé. Il en sait long sur M. Galapian ! Celui qui m'a remplacé, c'est l'homme à la longue barbe du Palais Royal...

—Le Superbo s'écrièrent les uns.

—Chodruc-Duclos ! dirent les autres.

—L'avez-vous vu quelquefois assis ? Jamais. Et, ajouta triomphalement le gros petit docteur, il n'a pas de cordonnier, donc qu'il raccommode ses souliers lui-même, à moins que ses semelles soient fées. Ça se rencontre ! Quand j'étais fou, j'ai eu une paire de bottes qui m'appelaient polichinelle. On ne tient pas assez compte de ces détails... M. le prince de Polignac a été à toi et à toi avec ce Chodruc-Duclos, vous savez ? Eh bien ! Chodruc-Duclos est descendu dans la chambre à coucher du prince par le tuyau de la cheminée, mardi dernier, et lui a dit : " Va bien, *tron de l'air*, mon bon ! " Le prince a appelé, personne n'est venu. Chodruc, ou plutôt Cataphilus, a ajorté : " *Té ! Fé !* A la fin du mois tu seras en fourrière, mon *vioux* ! Eh donc ! "

—Qu'est-ce que ça veut dire ? demanda Mme Lancelot.

—Ça veut dire que la France, ma patrie, a une révolution qui lui pend au bout du nez !

Par exemple ! s'écrièrent les personnes à émolument.

—Moi j'y crois, dit le docteur. Chodruc a une fissure au cerveau, ça inspire la confiance. Vive le roi de cœur et la liberté d'Yvelot ! Voulez-vous que je vous chante *Fleurs du Tige* ?

Craignant, pour le coup une conflagration politique, le général Lamadou le chargea de chaînes et l'emmena au violon.

XLV

La Chute.

Le 26 juillet 1830, au soir, dans la modeste chambre du troisième étage, rue de l'Odéon, la comtesse Louise, le bon abbé Romorantin, Joli-Cœur et Fanchon Honoré se trouvaient réunis. Cela n'était pas arrivé depuis longtemps.

La fenêtre donnait sur le jardin du Luxembourg, plein de promeneurs. Il faisait chaud. Le soleil se couchait dans un orage lointain.

Dans le jardin, il y avait un mouvement inséquent. La rue, d'ordinaire si tranquille, rendait ces mystérieux et menaçants échos que nulle parole ne peut noter, mais qu'on n'oublie jamais quand une fois on les a entendus.

Il y avait comme cela deux voix qui s'obstinaient dans le souvenir : la voix de la tempête et la voix de la révolution.

Dans la chambre de la comtesse Louise, la consternation était peinte sur tous les

visages, et pourtant on ne parlait point des menaces de la rue.

On parlait du colonel comte de Savray.

Louise avait la tête penchée sur sa main, et pleurait, disant :

—Est-il possible de tomber si bas que cela !

Elle se rappelait, pauvre femme, onze années de noble et riant bonheur ! Son fils Paul avait dix-huit ans. Sept années d'un martyr honteux et cruel avaient suivi les temps heureux.

Elle avait pleuré la première fois la nuit de l'incendie. Mais, depuis lors, que de larmes !

Son fils, le cher enfant, était abandonné par son père, ruiné par son père, déshonoré par son père !

Il n'y avait rien d'exagéré dans les nouvelles apportées par Mme Lancelot. Mme Lancelot, même, ne savait pas tout. Le colonel comte de Savray était tombé non pas comme on tombe communément. C'était une chute hideuse, incroyable, diabolique. Le comte de Savray avait plongé comme à plaisir au plus profond du fangeux abîme où grouillent nos misères sociales.

Il était accusé, lui, gentilhomme et militaire, de tout ce qui peut dégrader une épée et souiller un écusson.

Il avait falsifié, il avait triché, il avait tué !

Joli-Cœur venait annoncer sa fuite et l'invasion des gens de justice dans son logis, où ceux qui le cherchaient parlaient tout haut de boulet et de baigne.

Et cette pauvre belle jeune femme qui pleurait allait disant, comme on répète un refrain de folie :

—Est-il possible d'avoir été si noble et si bon ! est-il possible d'être si infame et si misérable !

XLVI

Details retrospectifs.

—Non, ce n'est pas possible, répondait le cœur révolté de la comtesse Louise.

Et il y avait ici quelque chose d'explicable au point de vue purement humain. Toutes les personnes réunies dans la chambre de la comtesse Louise disaient comme elle au fond de leur cœur :

Non, ce n'est pas possible !

Le fait était certain, mais on n'y croyait pas.

La nourrice, le prêtre, le soldat, de même que la femme en deuil, repoussaient l'évidence, — ou plutôt semblaient aller au delà de l'évidence, cherchant à cette insoluble énigme une clef surnaturelle.

—Ce changement se fit en un jour, reprit la comtesse traduisant comme elle le pouvait le vague de sa rêverie ; en une heure, en une minute... En me quittant, lorsque nous arrivâmes au bas de la côte, la nuit de l'incendie, mon Roland était bien lui-même. Quand il revint s'asseoir

aupres de moi, après avoir affronté le feu, j'eus froid jusque dans l'âme. Le danger que notre bien-aimé Paul avait couru lui était indifférent. Cet horrible spectacle de l'incendie qui me brûlait encore les yeux et le cœur le laissait froid. Quand je lui parlai du miracle qui avait sauvé notre fils, il haussa les épaules, chantonnant je ne sais quoi. Il ne regarda même pas l'enfant que je serrais contre ma poitrine, l'enfant que nous avions manqué de perdre !... Et comment dire cela ? Sa voix était bien la voix que je connaissais, mais, dans le premier moment surtout, il y avait là quelque chose de l'accent anglais de sir Arthur...

—Sir Arthur lui-même, interrompit le bon abbé Romorantin en secouant la tête, avait été longtemps un fort honnête gentilhomme. Je connais son histoire. C'était un habitué de la Comédie-Française. Un soir il s'absenta pendant le spectacle, puis il revint... ou plutôt un autre sir Arthur revint occuper sa stalle... Cet autre sir Arthur était ce que vous l'avez vu. un débauché, un ivrogne, un brigand !

—Et alors, que veut dire tout cela murmura Louise.

L'abbé, Fanchon et Joli-Cœur demeurèrent silencieux.

Louise reprit :

—Cette nuit-là, cette funeste nuit, il ne pensait qu'à boire, à manger, à dormir. Dans la chambre d'hôtellerie où nous nous réfugiâmes, puisque notre maison était brûlée, il se fit servir à souper. Par moment il parlait de choses qui m'étaient inconnues. Il se targuait d'aventures honteuses. D'autres fois, il blasphémait si horriblement que mon sang se glaçait dans mes veines.

L'abbé et Fanchon se signèrent. Joli-Cœur rongea sa moustache.

De la rue et du jardin, les bruits montaient toujours : la sourde et prophétique voix qui annonce les orages populaires.

—Peut-être qu'à l'heure où nous voici, dit brusquement Joli-Cœur, il est déjà dans le corps de quelque autre honnête homme, dont il a fait un coquin.

—Alors, murmura la comtesse Louise dont la belle tête se pencha sur sa poitrine, vous croyez donc que j'ai bien fait de prendre le deuil des veuves ? Vous croyez donc que mon pauvre mari est mort ?

Dans le silence qui suivit on entendit un pas monter l'escalier. Un beau jeune homme entra, triste et pâle, qui dit froidement, sans sourire :

—Bonsoir, mère.

XLVII

Mère et fils.

C'était le vicomte Paul, ce superbe bambin d'autrefois, le vicomte Paul qui faisait des fortifications contre les Anglais. Il avait maintenant la taille d'homme :

une fière et gracieuse taille. Il ressemblait à son père, le colonel comte Roland de Savray, mais il était plus beau.

Autour de son front des cheveux blancs se bouclaient. Ses grands yeux bleus exprimaient la tristesse et la vaillance.

— J'aurais à te parler, dit-il en s'adressant à Joli-Cœur, et avant même d'embrasser sa mère. Est-il vrai que le comte de Savray, mon père, passe la nuit à marcher dans sa chambre ?

— C'est vrai, répliqua le hussard.

Est-il vrai que son lit n'est jamais défait ?

C'est vrai, répéta Joli-Cœur. Ceci, cela et le reste. Tout ce qu'on dit de lui est vrai. Mais est-ce bien M. le comte ? voilà ce que nous ne savons plus.

Paul baissa la tête en fronçant le sourcil.

Il s'approcha de sa mère, qui le pressa contre son cœur avec plus de tendresse encore qu'à l'ordinaire.

— Tu as quelque chose à me dire ? murmura-t-elle.

— Oui, ma mère.

Elle fit un signe. L'abbé, Fanchon et Joli-Cœur se retirèrent dans la pièce voisine.

Or l'abbé, depuis plusieurs années, était aux gages du gros petit docteur Lunat, spécialement pour compiler tous les bouquins écrits en toutes langues sur ce mythe qui a traversé les siècles. le JUIF ERRANT.

L'abbé, trouvant des auditeurs dociles, vida son sac, et dit des curiosités bien extraordinaires, — principalement au sujet du Pharisien Nathan, qui louait le temple aux marchands. Ce Pharisien est le quatrième Juif errant.

Le cinquième est le valet de Caïphe.

Le vicomte Paul s'était assis sur un tabouret, aux pieds de sa mère. Il mit sa tête blonde sur les genoux de la comtesse Louise, qui lisait dans ses grands yeux bleus comme en un livre.

— Tu souffres, dit-elle.

— Pas quand je suis ainsi, près de toi, mère chérie, répondit-il tandis qu'un sourire naissait autour de ses lèvres.

XLVIII

L'aveu.

Elle se pencha pour mettre un long baiser sur ce front doux comme celui d'une jeune fille.

— Mère, dit Paul, si je ne t'aimais pas si bien, je mourrais. Je suis toujours soulagé. Je suis ceux de mon âge pour ne pas entendre ce qu'ils disent, car ils disent souvent du mal de celui dont tu portes le nom. Les pauvres amis qui nous sont restés fidèles essayent bien de me consoler avec d'étranges fables et des contes d'enfants ; mais je ne suis plus un enfant, ma mère, et je ne crois plus ce que je ne comprends pas.

— C'est vrai, murmura la comtesse Louise, tu es un savant maintenant, mon Paul chéri. Tu es bien plus savant que l'abbé Romorantin, qui croit encore à mon bonheur passé, à la tendresse, à la bonté du comte Roland de Savray, mon mari bien-aimé... Ah ! si tu pouvais te souvenir !...

— Je ne me souviens que trop ! murmura Paul en une sorte de gémissement.

La comtesse ne l'entendit pas et poursuivit :

— Si tu savais comme moi quel cœur c'était que ton père ! combien de délicatesse et de belle fierté ! que d'affection ! que d'honneur !...

— Je crois à cela, ma mère, interrompit le vicomte Paul dont les yeux étaient mouillés de larmes. Je crois à cela comme je crois en Dieu !

— A quoi donc ne crois-tu pas, mon enfant chéri ? demanda la comtesse Louise.

Paul resta un instant silencieux, puis il se couvrit le visage de ses mains.

— Il y a des choses qui sont impossibles ! murmura-t-il enfin avec découragement. Il faudrait croire aussi à Barbe-Blue, à Croquemitaine, à l'Ogre, au Petit-Poucet... tandis qu'il y a bien des exemples, ma mère, bien des exemples avérés d'hommes au cœur bon, loyal, chevaleresque même, qui tombèrent tout d'un coup au plus profond de l'abîme du mal !

— Enfant, dit la comtesse avec une fermeté douce, si je me trompe, laisse-moi mon erreur. Je veux bien mourir, mais que ce ne soit pas par toi !

Paul s'agenouilla, devant de baisers les pauvres belles mains froides de la comtesse Louise.

— Oh ! mère ! reprit-il d'une voix où les larmes contenues tremblaient, je croirai à tout ce que tu voudras... mais tu m'as arraché la promesse de ne jamais risquer dans un duel ma vie qui est à toi...

— Qui est à Dieu ! rectifia la pauvre mère.

— On m'a insulté...

— Deja !

— Rends-moi ma promesse, ma mère !

XLIX

La vision.

La comtesse Louise le contemplait avec ce grand amour des mères plein d'épouvante et de vaillance.

— On t'a insulté ! répéta-t-elle. Et qui donc a osé t'insulter ?

Un rouge vif avait remplacé la pâleur du vicomte Paul.

— Comme je sortais aujourd'hui du collège, dit-il tandis que sa voix se baissait, malgré lui, j'entendais, comme toujours, les railleries orielles de ces trois ou quatre méchants qui me poursuivent ; le fils du général qui commandait en second à Tours, le fils de l'ancien préfet de Tours,

le fils de Mme Lancelot, de Tours. Les autres m'aimaient : ceux-là ont fait le vide autour de moi comme si j'étais un lépreux. Leur avons-nous causé quelque chagrin, ma mère ?

— Jamais, mon pauvre enfant... mais leurs parents nous ont vus si heureux !

— Selon ma coutume, pour échapper à leur sarcasme, j'entraï à l'Eglise Saint-Etienne-du-Mont. J'y vais souvent. J'aime à prier la bonne sainte Geneviève. Je la supplie d'envoyer vers nous celui qui, deux fois déjà, nous a protégés... J'étais agenouillé dans le bas côté de gauche. Je ne priais pas, car j'avais trop de colère dans le cœur. Je voyais les rayons du soleil couchant filtrer à travers les dentelles du jubé pour inonder d'une manière dorée le grand crucifix du maître-autel... celui qui outragea Notre-Seigneur s'est repenti pendant dix-huit siècles, ma mère. Celui qui est le Pardon a dû pardonner. Je me disais : Nous ne le verrons plus...

— Tout à coup, à la lueur des cierges qui brûlent sans cesse auprès des reliques, j'aperçus une jeune fille agonisante. Je la regardais sans savoir d'où venait la profonde émotion qui me faisait battre le cœur. Elle se releva. Je fus ébloui comme à l'aspect d'un ange.

— O ma mère, quelle piété angélique ! et comme son sourire doit apaiser la colère céleste ! Je m'élançai, car je l'avais reconnue...

— Tu la connaissais donc ? s'écria la comtesse.

— Ecoute ! murmura le vicomte Paul, tout à l'heure je mentais quand je disais : Je ne crois plus à ce que je ne comprends pas. Je crois à tout, ma mère, et je songe à elle bien souvent...

— Elle !... de qui parles-tu ?

— Je parle, répondit le vicomte Paul, je parle... faut-il donc te dire son nom ? Peut-être que tu ne le sais plus, mais moi, je n'ai jamais oublié le suave et pâle visage de celle qui partageait mes jeux de mon enfance...

Lotte ! interrompit Louise en proie à un trouble soudain. La fille du...

Elle s'arrêta, mais le vicomte Paul acheva :

— La fille du Juif errant. Je l'ai revue, ma mère !

L

La Marseillaise.

Dans la chambre voisine, le bon abbé Romorantin disait à Fanchon et à Joli-Cœur :

— On trouve tout dans les livres. Le docteur Lunat est fou comme un lièvre en mars, mais sa folie me permet de faire des recherches admirables : le doigt de la Providence est là. Tous les jours j'apprends quelque chose. Mes amis, il n'y a rien d'étonnant à ce qu'on ait rencontré

trois jours de suite l'Homme dans Paris. Bertola, cité par Mathieu Paris, affirme qu'il a la faculté de rester en tout lieu où il y a peste, famine ou guerre. Ça lui compte comme marches forcées.

—Nous n'avons à Paris, Dieu merci ! objecta Fanchon la nourrice, ni la peste, ni la guerre, ni la famine.

Un chant monté de la rue de l'Ouest. Personne d'abord n'y prit garde.

Puisqu'on l'a rencontré trois jours de suite à Paris, prononça péremptoirement l'abbé, c'est qu'il a le droit d'y rester. S'il a le droit d'y rester, Bertola est précis, c'est que Paris a la famine, la peste ou

—Écoutez ! interrompit Joli-Cœur.

Le chant montait plus distinct. C'étaient des notes métalliques et vibrantes qui remuaient l'âme et qui faisaient frayer.

Les yeux du vieux hussard flamboyèrent.

—Je connais cela, dit-il. C'est la *Marseillaise*. M. l'abbé a raison. Nous n'avons ni la peste ni la famine, à Paris, c'est possible ; mais puisqu'on chante la *Marseillaise*, nom d'une pipe ! nous avons la guerre et la guerre civile, encore ! Va bien ! j'en suis.

LI

L'insulte.

De l'autre côté de la cloison, le vicomte Paul poursuivait, aux genoux de sa mère

—Il ne m'a fallu qu'un coup d'œil pour la reconnaître.

—C'était le doux visage de Lotte sur le corps d'une adorable jeune fille. Tout mon cœur s'élançait vers elle. Je voulais la suivre, mais elle glissait le long du bas côté de... comme une âme, et je n'entendais pas le bruit de ses pas sur la dalle. La porte de l'église se referma sur elle. Il n'avait semblé, au moment où elle prenait l'eau bénite, que son angélique sourire me cherchait.

—Je sortis à mon tour.

—Tu sais, mère, que celui qui refusa l'hospitalité à notre Sauveur n'a pas le droit d'entrer dans les églises. Sans doute il l'avait attendue au bas des degrés. Je vis un homme de haute taille qui s'éloignait en tenant une petite fille par la main...

—Une petite fille ?... répéta la comtesse Louise.

—Oui, répondit le vicomte Paul en hésitant. Je te raconte cela comme si c'était un rêve. La belle jeune fille avait disparu, remplacée qu'elle était par Lotte, et ma chère petite Lotte et son corps tout frêle, tout gracieux, avait repris sa transparence d'autrefois...

—Mais, dit-ici en s'interrompant le jeune homme dont les sourcils se froncèrent, mes persécuteurs m'avaient attendu

sur le Parvis. Quand ils me virent, ce fut un concert de huées.

—Son père sera dégradé ! s'écria le fils du maréchal de camp, Roger.

—On lui arrachera ses épaulettes ! ajouta le fils du préfet.

—Il a triché au jeu ! dit le fils Lancelot, il a déserté, il a volé, il a tué !

—L'Homme était déjà loin, mais, sans s'arrêter, il se retourna.

—Je pressai mon cœur à deux mains et j'allais passer au milieu des insulteurs sans lever la tête, car je songeais à ma promesse et à toi, ma mère, lorsque Roger dit en ricanant :

—Va, poltron, va annoncer ces bonnes nouvelles à la filleule du roi Louis XVIII.

—En ce moment Lotte se retournait à son tour. Elle avait entendu.

—Tu es un menteur et un lâche ! m'écriai-je.

—Et par deux fois ma main fouetta la joue de Roger, qui se trouvait le plus près de moi.

LII

Le parvis Notre-Dame.

Vous auriez pris la comtesse Louise pour une statue de marbre tant son visage était blême. Elle voulut parler, mais le vicomte Paul lui ferma la bouche, disant :

—Je n'ai pas fini, ma mère. Je me retirai à pas lents, accompagné par leurs menaces. Je voulais suivre Lotte et son père : non que je crusse découvrir leur adresse, dans le sens vulgaire du mot, car celui dont nous parlons ne peut avoir une demeure, mais je désirais voir Lotte le plus longtemps possible.

—D'ailleurs, ma tête était en feu. Il me fallait mon calme revenu pour paraître devant toi.

—Lotte et le Juif errant descendirent toute la rue Saint-Jacques jusqu'à la Seine. Ils passèrent le pont. Ils entrèrent dans deux dans une grande vieille maison, si est derrière Notre-Dame, l'avant-dernière de la rue du Cloître.

—J'attendis. Je ne les en vis point ressortir.

—La nuit se faisait, et le doute naissait en moi, car comment croire que l'Homme de la pénitence dix-huit fois séculaire put habiter sous un toit ?

—Je pris le chemin de notre logis. Au moment de quitter le parvis, je me retournai pour jeter un regard à la grande façade de Notre-Dame.....

—Les dernières lueurs du crépuscule éclairaient la galerie à jour qui relie les deux tours carrées. Je vis—ou je crus voir—l'Homme qui n'a pas le droit de s'arrêter passer et repasser derrière les colonnettes.

—Partout autour de moi des groupes sombres se formaient. Sous la blouse de l'ouvrier, même sous l'habit des bourgeois,

on voyait briller des armes. Et il y avait des voix menaçantes qui disaient :

—C'est cette nuit ! vive la Charte ! à bas le charretier !

LIII

Aux Ecoutes !

Après le repas du soir, le vicomte Paul donna un baiser à sa mère, un baiser encore plus tendre qu'à l'ordinaire, et lui souhaita la bonne nuit. La comtesse, triste, mais calme en apparence, se retira dans son appartement.

En la quittant, le vicomte Paul se disait :

—Pauvre mère ! Elle ne sait pas !

Il se trompait : Les mères savent tout.

Dans la chambre du vicomte Paul, Joli-Cœur, l'ancien hussard, attendait.

Paul lui dit en entrant :

—Vieux, sais-tu où te procurer une paire de pistolets de combat et deux bonnes épées ?

Joli-Cœur le regarda tout ébahi.

—Je me bats demain, reprit le vicomte Paul qui essaya de sourire.

En ce moment, des pieds nus marchaient sans bruit dans le corridor, et la comtesse Louise, toute frissonnante, collait son oreille à la serrure.

—Avec qui vous battez-vous ? demanda Joli-Cœur.

—Avec Roger, le fils du maréchal de camp de Tours.

—Ah ! fit le vieux hussard, sa femme avait bien peur dans le temps que M. le comte ne devint général ! Ça n'est pas du bon monde, quoique militaires.

Il ajouta :

—Et pourquoi vous battez-vous avec le jeune M. Roger ?

—Parce qu'il a insulté ma mère.

La comtesse Louise fut obligé de s'appuyer au mur du corridor. Ses jambes se dérobaient sous elle.

—C'est une raison, ça, dit Joli-Cœur. Et où vous battez-vous ?

—Derrière le cimetière Montparnasse.

—Je connais l'endroit. Il est bon.

Les deux mains de la comtesse étreignirent son pauvre cœur.

—Avez-vous des témoins ? interrogea encore Joli-Cœur.

—Non, répondit le vicomte Paul. Tu amèneras un de tes camarades, ça fera deux.

—Refuse, malheureux, refuse ! pensait la comtesse Louise. C'est ton devoir. Sauve le fils de ton maître !

Mais Joli-Cœur ne put qu'un soldat. Il dit :

—C'est juste, avec moi, ça fait deux.

Alors la comtesse Louise se sentit dans le cœur une angoisse sans nom. Elle n'avait plus rien en ce monde, que ce trésor idolâtré, son fils, son Paul, son âme.

Et voilà qu'elle était menacée de cette suprême agonie : perdre son fils unique !

Elle vit ce long mur grisâtre, long et haut, le mur du cimetière. Elle vit la campagne lugubre à cette heure qui précède le lever du soleil. Elle vit la lueur sinistre des épées.

Des hommes froids chargeaient les pistolets, mesuraient les pas et frappaient trois coups dans leurs mains de pierre. La poudre éclatait.

Il y avait un cri.

Et une pauvre jeune voix appelait

—Ma mère!...

Puis un brancard avec un corps qui relevait une toile collée à ses contours.

Sous la toile, un enfant avec une tache rouge au-dessous du sein. Elle vit cela.

Elle se laissa glisser à deux genoux, baisant la terre mouillée, de ses larmes et balbutiant :

—Mon Dieu! mon Dieu! mon Dieu! ayez pitié!

Le vicomte Paul disait à Joli-Cœur au même moment :

—Voilà qui est réglé, tu viendras m'éveiller demain à quatre heures et nous irons.

PAUL FEVAL.

(A continuer.)

[Pour l'Album des Familles.]

NOËL.

*Germinavit radix Jesse,
Orta est stella ex Jacob.
Virgo peperit Salvatorem.*

La tige de Jessé, rejeton d'Israël,
Tire le genre humain de son dur esclavage,
Fait briller à ses yeux un soleil sans nuage.
L'Etoile de Jacob porte l'Emmanuel.

L'Etable, à Bethléem, est son premier autel;
Des anges du Très-Haut le sublime langage
Ravive des bergers la prière et l'hommage
La Vierge immaculée enfante l'Eternel.

Jésus vient parmi nous, s'incorpore notre âme.
La Crèche est le foyer d'où rayonne la flamme
De l'amour incarné, le divin Rédempteur.

Le Roi de l'univers, la suprême Sagesse.
Imprime dans nos cœurs la paix et la liesse
L'enfer est confondu, le monde a son Sauveur

A. L. DESAULNIERS,

Trois-Rivières, décembre 1881.

Ne couvre jamais de mépris
Tel qui s'abaisse ou se déprime;
Et crois que chacun vaut son prix
Dont Dieu s'est réservé l'estime
N'entre point en impatience
Si de toi le peuple médite:
Devant Dieu c'est ta conscience
Qui t'accuse ou t'applaudit.

[Pour l'Album des Familles.]

AUX CANADIENS-FRANÇAIS

DE

CANADA.

Monsieur le comte de Saffray de Mézy nous fait l'honneur de nous transmettre de France l'éloquent cri du cœur de Madame la marquise de Saffray d'Engrainville, sa noble et digne mère, qui a voulu célébrer la fraternité de la France avec un pays qui s'il lui a été enlevé par la conquête anglaise, n'en est pas moins resté avec elle en communauté de sang, d'affection, de culte et de langue.

Nous espérons que Madame la Marquise honorera de nouveau l'Album des Familles par l'envoi de nouvelles richesses poétiques, qui sont comme le miel de son âme.

Voici, en effet, comment elle s'exprime :

I

Nos frères par le sang, bien que d'une autre [plage,

qui, malgré le destin, restez Français toujours,
Qui, portant notre cœur, parlant notre langage,
De vos lointains sillons partagez nos amours;

Enfants du CANADA, constante colonie,
Gardiens du souvenir, vous qui n'oubliez pas,
A l'Exposition notre commun génie
L'un vers l'autre attiré nous fait tendre les bras!

Bel essaim rapportant avec surabondance
Votre butin sacré conquis sous l'autre ciel,
Vous venez enrichir votre ruche, la France,
De votre saint tribut. L'esprit, c'est notre miel.

Abeilles de la fleur qui porte son dictame,
N'importe en quel climat, par nous il est cher- [ché;

Français, loin de nos champs, vous chargeâtes [votre âme
De ce trésor divin pour tant d'autres caché

Qu'importe qu'en ses bras caressants et tenaces
L'Anglais, malgré vos cœurs, veuille vous faire

Porteurs de notre aimant, défrayant les espaces, [Anglais,
En Français vous pensez, vous aimez en Fran- [çais!

En Français vous savez, aidant à l'espérance,
Comme vos ascendants, dire au destin: Je veux!
A l'impossible aussi, cœurs remplis de vaillance,
Comme nous vous savez dire en Français: Je [peux!

Vous savez, saisissant la formidable épée,
Pour le tribut du sang dire en Français: Mar- [chons!

Et, si par le trépas votre ardeur est trompée,
Comme vos grands aïeux dire en Français: [Mouïrons!

Pour vous, comme pour nous, la grande Durgan- [dale

Traça votre devoir entre les mains du preux;
Comme nous, vous voulez de la terre natale
Soutenir la grandeur en face de vos dieux.

II

Mais vous avez conquis, et votre part est faite,
Hirondelles d'hier, aujourd'hui peuple fort,
Vous êtes accourus à l'appel de la fête [port.
Que les champs paternels vous offrent au bon

Apportez en chantant la fleur de poésie
Que la Muse française accorde à votre amour;
Dites en vi-ux Français le doux nom de patrie!
Frères, vous dit la France, à votre heureux re- [tour!

III

Dans vos savants écrits montrez de votre terre
Les produits généreux et le progrès nouveau!
Vous qui gardez, pieux, la plume de Voltaire
Avec le cachot pur du style de Boileau,

Vous chargez les rayons de votre librairie
Du livre, ce trésor de l'esprit des mortels,
Qui, portant le secret de la seconde vie,
Par sa puissance fait les hommes immortels.

Penchés vers les échos, rondant notre harmonie,
Vous avez répété les accords d'Halévy
Quand vos pères jadis, quittant notre patrie,
Ne connaissaient encor que les chants de Lulli.

Faible commencement pour un si grand empire
Dont chez nous la musique a le sceptre en ce [jour,

Mais elle a prolongé jusqu'à vous son sourire,
Et vos brillants pianos sont ses gages d'amour.

On admire auprès d'eux vos orgues magnifiques,
Le Français les contemple avec un doux émoi.
Français, même pour Dieu, vous restez catho-
Fidèles au pays, constants à votre foi! [liques,

Vous savez, traversant les sectes étrangères,
Toujours rester Français, même avec votre Dieu,
Et jamais vous n'avez dans vos âmes légères,
Hôtes d'un seul foyer, allumé plus d'un feu.

IV

Partisans éclairés de l'heureuse industrie,
Vous avez poursuivi—trésor des jours nouveaux—
Le bien-être, qui prit la terre pour patrie
Du moment qu'elle a dû céder à ses travaux.

L'homme a complété Dieu depuis cette conquête
Il a perdu l'Eden, mais il l'a reconquis! [te;
Par vos heureux efforts vous montrez à la fête
Vos gages de bonheur par vos talents acquis.

Ah! puissiez-vous garder cet Eden plein de [charmes

Par vos sages conseils en jouir à jamais
Et faire une charme avec vos vieilles âmes,
Comme un peuple l'a fait en faveur de la paix!

• Les Etats-Unis en 1878.

Heureux qui vous bénit! heureux qui vous dit
Un faible rejeton d'un de vos défenseurs, [rige]
Fruit humblement mûri sur son ancienne tige,
Ose faire pour vous un appel au bonheur!
Moins heureux que l'aïeul qui vous vous sa vie,
Il ne peut vous aider qu'avec ses vœux ardents.
De SARFAY DE MEZY de votre terre amie
Légué sa passion à tous ses descendants.
C'est ce qui m'enhardit à chanter votre gloire
Et les doux souvenirs de nos cœurs fraternels,
Puisqu'en vous célébrant nous servons la mé-
[moire]
Et les engagements des amours paternels.
MARQUISE DE SARFAY.

[Pour l'Album des Familles.]

LA MORT D'UN ANGE.

(A MA SŒUR DU CANADA)

Un enfant expirait dans les bras de sa mère;
Cet appel de la mort, un ange l'entendit,
Et pour aller cueillir cette fleur éphémère,
Du ciel il descendit.

L'immortel habitant des sphères éternelles,
Après avoir plané dans les airs un moment,
Sur un charmant berceau qu'il couvrit de ses
S'arrêta tristement. [faîtes]

Une mère était là, murmurant des prières
A genoux l'œil triste et de pleurs obscurci;
De l'envoyé divin l'a céleste paupière
Se mouillèrent aussi.

Mais il doit accomplir son douloureux message
L'inextinguible ar et des destins est porté.
Pourquoi pleurer? Ce n'est là qu'un passage
A l'immortalité.

Déjà cette jeune âme au ciel est attendue
Ils ont l'immensité des airs à parcourir,
"Voici l'heure, dit l'ange à la mère éperdue,
"Ton enfant va mourir!"

"Mourir! ah! qu'ai-je dit? il va renaître et vivre.
"Vois ce rayon d'un haut qui sur son front à lui;
"Des terrestres douleurs l'Éternel le délivrera
"Et le rappelle à Lui.

"Avec les Séraphins, dans les saintes phalanges,
"Du trône du Seigneur il sera le soutien;
"Il manquait un enfant parmi ces jeunes anges,
"Il a choisi le tien.

"Pour lui, du paradis ne crains pas le voyage
"Nous allons y voler au souffle du zéphyr;
"Et je le bercerais dans l'air sur un nuage.
"S'il ne peut s'endormir.

"Puis franchissant d'un vol les espaces du vide
"Et laissant sous mes pieds mille mondes divers,
"Nous entrerons enfin séjour où réside
"Le Roi de l'univers!"

"Bientôt nous l'attendrons dans ce divin asile,
"Et pour l'éternité tu l'y retrouveras!"
L'ange alors s'inclina sur l'enfant immobile
Et se prit dans ses bras.

Le nouveau chérubin entraînait la paupière,
Mais la terre déjà s'enfuyait à ses yeux,
Et son guide avec lui dans des flots de lumière
Disparut dans les cieux.

Oh! non, je ne cherchons plus dans la froide poussière
Cet ange au front si pur, objet si gracieux,
Il ne connaît pas de l'exil la misère;
Il est heureux pour toujours dans les cieux!

Louis M.
Lyon (France), Mars 1881.

Archeologie.

LE TOMBEAU

DU

R. P. DE SMET,

Missionnaire Jésuite.



OUT le monde sait que le célèbre missionnaire belge est mort aux États-Unis. Ses compatriotes, qui lui ont élevé le magnifique monument que l'on sait à Termonde, seront heureux d'apprendre où repose la dépouille mortelle du grand et saint apôtre des Sauvages.

Nous lisons dans le très intéressant récit de la *Vie nomade aux Montagnes Rocheuses*, par le baron A. de Woelmont, que le nom du Père De Smet est encore en grande vénération auprès des Peaux-Rouges, qui l'appelaient non pas une robe noire mais la robe noire par excellence. En souvenir de lui le fameux chef des Sioux, converti par le missionnaire jésuite, *Tureau-Avis*, a plusieurs fois relâché sans rançon des Canadiens et des Français. Il n'en voulait qu'aux Américains envahisseurs de son territoire.

L'auteur ajouta :

"Il m'a été donné de visiter le tombeau de mon compatriote à Florissant, village du Missouri, à une douzaine de milles le Saint-Louis. Florissant fut jadis la résidence du gouverneur et le chef-lieu d'un territoire à peu près grand comme les deux tiers de l'Europe, maintenant décomposé en plusieurs États. C'était une cité, alors que la ville de Saint-Louis n'existait pas. Toute la vallée de Florissant est ravissante.

"La Missouri en avait jadis certainement fait un lac, car le limon laissé par les eaux était à 30 pieds de profondeur. J'ai vu des terres qui portent du maïs depuis 20 ans, sans que l'on parvienne à les appauvrir pour cultiver du blé. Dans ce village, fort étendu du reste, il y a deux églises catholiques et un noviciat construit par les jésuites. De leurs propres mains. De Smet, et quelques compagnons, la plupart Belges, édifièrent la *Loghouse* qui fut leur premier couvent. Le Père Van Assche, âgé de plus de 80 ans et l'un des bâtisseurs, est encore curé de Florissant. À côté du noviciat est le cimetière des jésuites. En cherchant bien parmi les pierres tombales, toutes semblables, j'ai découvert celle que je cher-

chais. Elle porte cette inscription : "R. P. P. J. De Smet, né le... mort le..." Rien de plus. Si quelque chose distingue cette tombe de ses voisines, ce n'est qu'une plante de chevreuille venue par hasard et dont les rameaux embaumés tamisent sur la pierre les ardeurs du soleil..."

MONUMENT FUNÉRAIRE

DE

MESSIRE L. E. PARENT,

DE LA

Pointe aux Trembles.



RACE au dévouement des paroissiens de la Pointe aux Trembles, comté de Portneuf, et de quelques citoyens de la cité de Québec, autrefois paroissiens de cette paroisse, un marbre a été élevé à sa mémoire au commencement de cette année,

lequel redit quelles furent les vertus, quel fut le dévouement de ce digne et vénéré prêtre durant les trente années et plus qu'il desservit cette paroisse.

Ce marbre, artistement ciselé par M. George Lépine, de Québec, a été placé tout auprès de l'autel de Marie, où pria si souvent ce vénéré prêtre, et porte l'inscription suivante :

ICI

REPOSE

Mess. Louis-Edouard Parent,

Ordonné prêtre le 9 février 1840,

Décédé le 19 mars 1877,

A l'âge de 65 ans, 4 mois et 20 jours.

Eternelle reconnaissance

A ce vénéré et regretté Père,
Dont toute la carrière sacerdotale a été
Consacrée à cette paroisse,
Et qui fut toujours un modèle
De piété, de régularité, de zèle
Et de charité.

Seigneur, j'ai aimé la beauté de votre maison
Souvenez-vous de vos pasteurs,
Qui ont prêché la parole de Dieu.

Ce monument fut érigé
Par des enfants de la Pointe aux Trembles
Demourant actuellement à Québec.

A. D. 1881.

Un nouveau Sanctuaire

JERUSALEM.



DES fouilles viennent d'être ordonnées à la IV^e station de la voie douloureuse, à Jérusalem, pour retrouver les traces de l'ancienne église bâtie par Sainte-Hélène au lieu où N. S. J. C., portant sa croix, rencontra la sainte Vierge.

On se propose d'élever sur ces ruines un nouveau sanctuaire.

Une souscription vient d'être ouverte au journal la *Terre Sainte*, 59, rue Bonaparte, à Paris. M. l'abbé Albony, rédacteur en chef, a reçu de l'épiscopat arménien de grands encouragements pour cette œuvre et Mgr Azarian, vicaire du patriarcat arménien de Cilicie lui a écrit pour le féliciter au nom des évêques de cette province. Tous, malgré la difficulté des temps, se sont fait un devoir de concourir au succès de cette entreprise qui intéresse si vivement le patriarcat.

[Pour l'Album des Familles]

L. E. S.

CATACOMBES DE ROME.

I

NOM DES CATACOMBES.



L'AND on sort de Rome et qu'on suit pendant un quart d'heure les voies antiques encore aujourd'hui les mêmes qui conduisent à la ville Eternelle, le voyageur découvre à quelque distance du chemin, au milieu d'une vigne ou dans un bouquet d'arbres, une modeste hutte en maçonnerie : c'est l'entrée d'une catacombe.

Ces cimetières de l'Eglise naissante, au nombre d'environ 46, forment autour de la ville comme un immense réseau dont la longueur semble monter au chiffre énorme de 530 kilomètres.

Cette immense métropole a reçu la dénomination de *Rome Souterraine*. titre bien justifié si l'on considère que dans les quatre premiers siècles de l'Eglise, près de huit millions de chrétiens y ont été ensevelis. Ce chiffre vient à l'appui de paroles qu'adressait Tertulien aux persécuteurs de son temps : " Nous ne sommes que d'hier et nous remplissons vos sénats, vos temples, vos armées ; si les chrétiens désertaient l'empire vous vous trouveriez dans la plus affreuse solitude." Il faut reconnaître, en effet, la merveilleuse fécondité de l'Eglise qui, sans cesse haultante entre la persécution et l'apostasie, mais ferme dans ses espérances, voyant surgir des générations entières autour des restes sacrés des martyrs ou sur l'arène des amphitéâtres.

Le mot catacombe, par lequel on désigne aujourd'hui ces champs de repos de nos premiers frères dans la foi, n'est pas interprété de la même manière par les archéologues. Les uns le font venir des mots grecs *kata*, sous, *tumbos*, tombeau : ou *cumbos*, excavation. D'autres le font venir de *kata cumbè*, barque, à cause de la ressemblance qui existe entre le vide d'une barque et les tombeaux en forme de sarcophages. D'autres, enfin, lui donne une origine latine et le font venir du mot *Cumbe*, verbe qui joint avec les prépositions *ad*, *cum*, signifie être couché. Catacombe voudrait donc dire *Lieu Souterrain*.

Primitivement le nom de Catacombe n'avait été donné qu'à cette crypte de la voie *Appia*, près de la basilique de Saint-Sébastien où les Orientaux, poursuivis par les Romains, cachèrent les corps de Saint-Pierre et Saint-Paul qu'ils avaient secrètement enlevés. C'est au moyen-âge que par extension ce nom fut appliqué à l'ensemble des cimetières creusés par les premiers chrétiens dans la campagne de Rome, à plus ou moins de distance de la ville. Il est aujourd'hui consacré par l'usage, et disons-le, par la vénération du monde catholique. Rome et les Catacombes vivent dans tous les cœurs : les deux idées ne se séparent point, et le premier désir du pèlerin, après avoir contemplé les merveilles de Rome, est d'aller aux Catacombes connaître ces lieux que son imagination lui a déjà tant de fois découverts.

Le nom primitif qu'on voit encore sur le frontispice des galeries est *Cimetières*. Ce mot, pour désigner la dernière demeure de l'homme, est exclusivement chrétien et s'adapte parfaitement à l'idée qui a inspiré les catacombes. Il est dérivé du mot grec *κοιμητήριο*, qui veut dire dortoir, salle où l'on repose. Le dogme consolant de la résurrection de la chair faisait envisager au chrétien la mort comme un sommeil passager. Chez les chrétiens, dit Saint-Jérôme, la mort n'est pas une mort, mais une dormition et elle s'appelle sommeil.

Cette douce croyance perdue pour le monde païen, devenue l'apanage exclusif

du catholicisme, était exprimée non-seulement par le mot *Cœmetivium*, donné au lieu où reposaient les corps des fidèles, mais encore par les formules inscrites sur les tombes de chacun d'eux—*dormit* ou *quiescit in pace*.—Souvent la même idée n'est exprimée que par une ancre, symbole de l'espérance, et une branche d'olivier, symbole de la paix, gravées avec le nom du défunt sur la plaque du cercueil.

Ainsi tout était vie et foi dans la primitive Eglise. Tandis que dans le monde païen, la mort était la dernière étape de l'orgueil ou de la misère. L'Eglise donnait à toutes les circonstances de cette épisode de la vie de ses enfants un caractère de vie qui fait de la tombe un lieu de repos, du champ des morts un lieu d'espérance et d'égalité où, riches et pauvres, grands et petits attendent : les uns à côté des autres l'accomplissement des promesses du Sauveur.

Elle défendait la dispersion et la profanation de ces corps sanctifiés par l'Esprit Saint et destinés à la gloire.

Elle ordonnait qu'on les gardât comme un précieux dépôt, qu'elle qu'eût été leur condition, établissant où cela se pouvait sans troubler les desseins de la Providence cette sainte Egalité qui nous fait ses enfants et ses protégés.

Tandis que les Catacombes recevaient ainsi le riche comme le pauvre, Rome païenne jetait dans les viviers ses esclaves infirmes ou inutiles. Une infinité d'autres malheureux n'avaient pour toute sépulture que le *Valabrum* ou leurs ossements mêlés à ceux des animaux allaient s'ensevelir dans le Tibre. C'était à grands frais que le pauvre peuple pouvait acheter où reposer après leur mort. Tel était le respect de Rome pour cette partie la plus nombreuse de l'humanité et l'idée qu'elle avait de la dignité humaine. Les riches avaient de somptueux monuments sur les voies romaines ou dans leurs maisons de campagne. C'était là qu'on les déposaient avec leurs amis, dans des urnes ou des sarcophages de marbre, selon le procédé d'inhumation. D'interminables épitaphes rappelaient leur noble origine, leurs exploits, leurs vertus et semblaient transmettre à la postérité le magnifique étalage d'un orgueil que la mort domptait à peine.

L'Eglise naissante, en restaurant le culte du vrai Dieu, rétablit le culte de l'humanité : c'est ce que nous constaterons souvent dans cette étude des Catacombes.

Ajoutons que parmi les cimetières de la Rome souterraine, les uns ont pris les noms d'un ou de plusieurs saints, soit parce qu'ils y avaient été ensevelis, soit parce qu'ils avaient permis à l'Eglise de les creuser sur leurs propriétés : tels sont par exemple ceux de Sainte-Agnès (voie Nomentane), de Sainte-Priscille (voie Salaria), des SS. Néré et Achillée (voie Ardeatine), etc. D'autres s'approprièrent le nom des possesseurs des terres sous les-

quelles ils étaient crouvés, ou celui de leurs fondateurs, ou bien encore celui des personnages qui les avaient agrandis, car alors l'Eglise proscrite ne possédait ses cimetières que sous quelque nom particulier.

C'est ainsi que reçurent leurs dénominations les cimetières de Domitille (voie Ardentine), de Balbine, de Calliste (voie Appia). Aucun de ces personnages n'était enseveli dans les souterrains qui portaient leurs noms. De là viennent aussi ces antiques dénominations qui rappellent des personnages inconnus ou tout à fait obscurs, comme Pretextat, Apronius, Novella, Pontius, etc.

D'autres cimetières ont conservé le nom des localités où ils avaient été établis, comme *ad Nymphas*, *ad Ursum pileatum*, *inter duas lauros*.

Après la paix de Constantin, plusieurs de ces hypogées perdirent peu à peu leurs noms primitifs pour prendre ceux des sanctuaires ou des lieux consacrés au culte de quelque grand saint.

Alors les plus célèbres martyrs et papes fournirent leur nom aux cimetières où ils étaient ensevelis. Celui de Domitille devint le cimetière des Saints Néré et Achillée; celui de Lucine reçut le nom des SS. Processus et Martien, etc. La distinction de cette double nomenclature est fondamentale dans l'histoire des Catacombes. Elle correspond au grand système chronologique qui divise en deux époques bien distinctes les monuments chrétiens: l'époque des persécutions et l'époque du triomphe.

CH. BORNEI.

Rome, 1er novembre 1881.

(à suivre.)

Sur la mort d'une jeune fille.

Son âge échappait à l'enfance;
Riante comme l'innocence,
Elle avait les traits de l'amour.
Quelques mois, quelques jours encore,
Dans ce cœur pur et sans détour,
Le sentiment allait éclora.
Mais le Ciel avait au trépas
Condamné ses jeunes appas.
Au ciel elle a rendu sa vie,
Et doucement s'est endormie,
Sans murmur contre ses lois.
Ainsi le sourire s'efface;
Ainsi meurt, sans laisser de trace,
Le chant d'un oiseau dans les bois.

L'homme a plus de vanité que de passion pour la gloire, et aime mieux monter haut que d'être grand.

L'homme se déprave dès qu'il a dans le cœur une seule pensée qu'il est constamment forcé de dissimuler.

Bibliographies.

Fete Nationale des Canadiens-Français, en 1880, par M. J. J. B. CHOUINARD, Québec. Un beau volume de 630 pages, en vente chez tous les libraires. Prix: \$1 00.



Il n'a été épargné pour rendre ce livre intéressant et aussi complet que possible. Outre le récit détaillé de la grande célébration nationale de Québec, en 1880, l'auteur publie des notes intéressantes sur les différentes sociétés nationales, tant des Etats-Unis que du Canada, de même que le récit historique de la fondation et des développements des Sociétés St. Jean-Baptiste de Québec et de Montréal, par M. B. Sulte, d'Ottawa. Nous voyons également figurer dans cet ouvrage l'intéressant récit de l'érection du monument des Braves de 1760, dû à la plume de M. le Chevalier Robitaille.

Ce livre, malgré le tableau statistique erroné qui dépare l'ouvrage, inséré à la page 544 et suivantes, concernant le chiffre de la population canadienne-française de certains endroits des Etats-Unis, restera comme une œuvre glorieuse pour son auteur et digne de la sympathie publique.

Une Fleur du Carmel, par le R. P. BRAUN, Jésuite, de Montréal. C'est un beau volume que l'on peut se procurer à Québec, chez M. Léger Brousseau, éditeur-proprétaire du *Courrier du Canada*, 9 rue Buade. Prix: \$1 00.

Toutes les âmes pieuses connaissent ce magnifique ouvrage du R. P. Braun, intitulé: *Une Fleur du Carmel*. C'est le récit de la vie de la première Carmélite canadienne, Marie-Lucie-Hermine Frémbont, en religion Sœur Thérèse de Jésus, décédée en 1874, au Carmel de Rheims. L'ouvrage contient en outre un certain nombre de lettres de la Sœur Thérèse, et d'autres documents intéressants.

L'auteur dédie son livre à la Mère d'Hermine-Thérèse de Jésus, dans les termes suivants:

Mère tendrement aimée,
Merveilleusement étonnée
Plus merveilleusement bénie.

Cet humble opuscule tout embaumé des angéliques vertus et des saintes pensées

de sa fille chérie est respectueusement dédié.

Dans la préface de son excellent livre, le R. P. Braun expose les motifs et les circonstances qui l'ont engagé à faire connaître au public la vie de la jeune Carmélite: "Ne doutant point d'ailleurs, ajoutez-il, que l'œuvre de Dieu n'apparaisse et se manifeste en celle dont j'entreprends de dévoiler les aimables vertus, j'offre aux mères qui ont à cœur le bonheur de leurs enfants, et aux jeunes filles qui veulent apprendre à plaire à Dieu, ma *Fleur du Carmel*; comme l'humble violette elle n'a fait que passer; puisse son doux parfum embaumer quelques cœurs! Comme le lis délicat, elle n'a vécu que peu de jours; puisse sa candeur virginale inviter à une pureté sans tache quelques âmes chères à Jésus-Christ. Je n'ambitionne pas d'autre récompense."

L'ouvrage porte une bénédiction apostolique pour l'auteur, et une recommandation chaleureuse de Sa Grandeur Mgr Bourget. Nous ne pouvons mieux faire, en face de ces témoignages sympathiques venus de si haut, que d'encourager nos lecteurs et surtout nos lectrices, de se procurer un livre précieux à divers titres.

Nouveau Missel, contenant toutes les messes des Morts et toutes les messes votives de la Ste. Vierge. Publié à Québec chez M. Léger Brousseau, rue Buade, où l'ouvrage est en vente.

Ce missel a été imprimé en très gros caractères, spécialement pour les prêtres dont la vue est affaiblie par l'âge ou les travaux.

La maison Brousseau n'a rien négligé pour faire de ce missel un livre de haute valeur. Des fontes spéciales de caractères ont été ordonnées et le papier sur lequel il est imprimé est le premier choix.

Ce missel est revêtu de l'imprimatur de Mgr l'archevêque de Québec, qui avait chargé spécialement un prêtre de la correction des épreuves.

Comme témoignage d'encouragement, nous apprenons avec plaisir que Sa Sainteté, Léon XIII, vient de faire parvenir à M. Brousseau une médaille particulière et la bénédiction apostolique pour la publication du Missel.

Le véritable Petit Albert ou le Trésor du Peuple, dédié aux ouvriers et aux cultivateurs. 2e édition; par M. Duquet. Québec, typographie de C. Darveau.

Tout le monde connaît cet ouvrage rempli de renseignements très utiles pour toutes les classes de la société. L'auteur s'efforce, dans ce livre, de détourner certaines gens qui ont la manie de chercher des trésors au moyen de prétendus arti-

fices occultes et qui ruinent leur santé et leur bourse à cette œuvre absurde ; et il leur démontre qu'en effet la terre renferme des trésors considérables, mais que le travail seul et la persévérance font trouver infailliblement. C'est par l'agriculture surtout que l'on trouve le trésor le plus solide et avec lui le vrai bonheur. Ce livre peut être très utile aux ouvriers et aux cultivateurs auquel l'auteur l'a dédié.

Journal de l'Instruction Publique, publié à Montréal par MM. J. B. ROLLAND & FILS, Éditeurs-propriétaires.

Nous nous faisons toujours un devoir de parcourir chaque livraison de cette publication, destinées à opérer des résultats si avantageux dans notre système d'enseignement.

Nous remarquons avec plaisir l'attention des directeurs à faire un choix de matières tout à fait pratiques, et adaptées aux besoins de la classe enseignante.

A l'aide de ce journal, l'instituteur peut perfectionner, compléter sa propre éducation et se tenir au courant de la science pédagogique moderne. L'abonnement à cette utile revue n'est que la somme quasi nominale d'une piastre par année.

Petit Recueil de Conseils et de prières à l'usage des enfants de la première Communion, 1 vol. in-18, broché, 5 cts.—Montréal J. B. Rolland et fils, Libraires-Éditeurs, 12 et 14 rue St Vincent.

Le PETIT RECUEIL de Conseils et de Prières s'adresse directement aux enfants qui, chaque année, soit dans les paroisses, soit dans les pensionnats, sont admis à faire leur première Communion. Mais pour arriver jusqu'à eux, il se recommande d'une manière toute spéciale à la pieuse sollicitude de MM. les Curés, des mères chrétiennes, des catéchistes zélés, et de toutes les personnes qui dirigent la jeunesse.

Son but.—Seconder la bonne volonté de l'enfant pendant qu'il se prépare à sa première Communion, et lui indiquer les moyens d'en conserver les fruits précieux, tel est le double but de ce Recueil. A cet effet, il contient 1o. des Prières spéciales, autorisées et bien choisies. 2o. des Conseils pratiques et succints, lesquels ont ensuite développés et appliqués par qui de droit.

Reproduction.

{Pour l'Album des Familles.}

BRIEF EXPOSÉ

DES

GUERISONS MERVEILLEUSES

OBTENUES PAR L'INTERCESSION DE LA

Venerable Mère Marie de l'Incarnation,

Première Supérieure des Ursulines de Québec.



NOTRE estime collaborateur, M. Napoléon Legendre, en terminant son intéressante Notice sur la Vénérable Mère Marie Guyart de l'Incarnation, dans la livraison d'avril 1881 de l'Album des Familles, professe de sa profonde admiration pour cette figure remarquable de notre histoire, à qui la colonie doit, dit-il, la plus grande somme de reconnaissance et de respect.

Nous ajouterons que les bienfaits de cette illustre religieuse ne se bornent pas à ses trente-trois années d'apostolat en ce pays, ni à l'œuvre qu'elle y a fondée, et qui perpétue depuis bientôt deux cent cinquante ans ses travaux et son zèle pour l'éducation chrétienne ; elle même sem le être restée au milieu de nos populations pour y semer de nouveaux bienfaits, les nombreuses guérisons et autres faveurs attribuées à son intercession en sont une preuve. On sait que cette incomparable femme s'était offerte à souffrir jusqu'à la fin des siècles, pour la conversion des infidèles, surtout des peuples de cette grande Amérique.

La sainte Eglise a ratifié la confiance générale en autorisant, le 20 septembre 1877, par l'organe de l'immortel Pie IX, l'introduction de la cause de Béatification et Canonisation de cette illustre servante de Dieu. La Mère Marie de l'Incarnation est la première Vénérable de notre Amérique Septentrionale, de Rio Grande au Pôle Nord.

Nous ferons aussi remarquer que la Mère Marie de l'Incarnation, quatre ans avant son arrivée à la Nouvelle-France, eut révélation de la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus. Elle apporta donc à la Nouvelle-France cette source féconde de régénération et de salut, quarante ans

avant que la Bienheureuse Marguerite Mario ait en mission de répandre cette admirable dévotion dans le monde.

Plus de quatre-vingt-dix guérisons attribuées à l'intercession de la vénérable Mère Marie de l'Incarnation ont été enregistrées par les Ursulines de Québec. Aucun de ces faits n'a encore été mis à l'examen du tribunal infaillible de la Sainte Eglise ; nous dirons cependant que ces faits sont trop nombreux, et viennent de trop d'endroits différents, pour ne pas sentir le besoin de les rendre publics autant qu'il est en nous. Plusieurs de ces faits sont certifiés par des médecins et autres personnes de poids. Nous commençons donc aujourd'hui la publication de quelques-unes de ces faveurs remarquables et que nous continuerons à publier dans nos livraisons subséquentes.

On remarquera, en lisant le récit des faits de guérisons et autres grâces extraordinaires dont nous allons donner connaissance, que l'on n'avait guère pensé à les recueillir avant l'année 1867. C'est qu'avant cette époque on n'entrevoit pas encore le jour où la Mère Marie de l'Incarnation pourrait être béatifiée. Mais feu Mgr Baillargeon, archevêque de Québec, ayant institué, en 1867, une Commission qu'il chargea de rechercher et de constater, selon les formes canoniques, tout ce qui était de nature à démontrer la sainteté de la vénérable Mère; on sentit tout à la fois de l'espérance, de la joie et un zèle nouveau. Seulement comme la détermination du pieux prélat avait été arrêté subitement à la prière des Ursulines de Québec, on se trouva pris au dépourvu. On éprouva un regret universel de n'avoir pas fait plus d'attention aux guérisons qui s'opéraient si fréquemment et auxquelles on s'était, pour ainsi dire, accoutumé. On revint en-arrière autant que l'on put, en interrogeant les témoins des miracles les plus récents; et l'on parvint à réunir des attestations trop nombreuses, ils est vrai, pour que nous puissions les reproduire toutes, mais qui le seraient bien davantage si l'on avait toujours pris soin de les recueillir à mesure que les faveurs étaient obtenues. En effet, même parmi les miracles les plus récents, il dut y en avoir un grand nombre qui échappèrent aux recherches. On en a la preuve par les lignes suivantes du registre des Ursulines de Québec, à la date du 22 octobre 1867 :

« Aujourd'hui où s'assemble la commission nommée au sujet des affaires relatives à la béatification de notre vénérable Mère (1), une personne venue pour cher-

(1) La commission instituée par Mgr Baillargeon qui s'est réunie pour la première fois le 22 octobre 1867, était composée comme il suit : Juge. M. E.-A. Taschereau, D.-D., vicaire général de Mgr Baillargeon, (aujourd'hui, son digne successeur). Juge adjoint. M. A. Racine, desservant de l'église Saint-Jean de Québec.

cher de l'eau du tombeau (2), nous a indiqué trois guérisons miraculeuses dont nous n'avions pas même entendu parler. On demande de l'eau du tombeau pour des personnes du Bic, de Gaspé, de Montréal, de la province d'Ontario et même des Etats-Unis."

Nous raconterons donc selon leur ordre chronologique celles des grâces obtenues que l'on a bien voulu nous faire connaître.

Guerisons diverses.

I

En 1833, à l'ouverture du tombeau, mademoiselle Margaret-Marie Gowan, alors pensionnaire, maintenant sœur de Charité à Québec sous le nom de sœur Marie du Calvaire, souffrait d'un bras depuis près d'un an et ne pouvait aucunement s'en servir. Ayant fait une neuvaine en l'honneur de la vénérable Mère de l'Incarnation, avec application de l'eau, elle se trouva guérie.

Ce fait inspira dès lors une grande confiance dans l'eau que nous venions de recevoir du cercueil avec une religieuse vénération, ajoute l'analyste du couvent.

Promoteur fiscal: M. Edouard Bonneau, prêtre de l'archevêché, aumônier militaire.

Postulateur: M. G. Lemoine, aumônier des Ursulines de Québec.

Notaire apostolique: MM. les abbés H. Goselin, Baillargeon et Collet, ont rempli successivement cette charge en devenant secrétaires de l'archevêché.

Portaient les sommations: MM. les abbés Gauvreau, aumônier de l'archevêché, et Godbout, vicaire à la cathédrale.

Après l'élevation de Mgr Taschereau à la dignité archiepiscopale, M. l'abbé Racine devint juge, et fut remplacé comme juge adjoint par M. l'abbé Pâquet, DD., professeur de théologie à l'Université Laval.

(2) En 1833, d'après le désir des religieuses, leur supérieur, Messire L. J. Desjardins, et leur aumônier, Messire Thomas Maguire, vicaire général, sollicitèrent la permission de vérifier pour la troisième fois les restes des trois fondatrices. Le cercueil fut ouvert avec une religieuse émotion, au jour déjà si cher du 30 avril, anniversaire de la mort de la Mère Marie de l'Incarnation. On ne fut pas peu surpris de le trouver plein d'une eau claire et limpide que l'on eut soin de recueillir et de conserver (*). Les trois corps étaient baignés dans cette eau, mais la sainteté de la Mère de l'Incarnation prédomine toujours, et c'est sous sa seule invocation, depuis quarante ans, que l'eau du tombeau a été employée comme miraculeuse.

La dévotion envers cette vénérable Mère acquit alors une nouvelle vivacité, et depuis elle a toujours été en croissant. Il ne se passe guère de semaine où l'on n'aille demander au monastère quelques neuvaines en son honneur.

(* Nous devons dire qu'il n'y a eu aucun miracle dans ce fait. L'eau avait pénétré par infiltration dans le couvercle et était entré dans le cercueil en passant par une fissure qui n'était pas fermée hermétiquement. Si donc on la recueillait avec respect, ce fut à cause du respect qu'elle avait eu avec le corps des trois religieuses, et particulièrement avec celui de la Mère Marie de l'Incarnation.

II

Marie-Adèle Brunette, âgée de neuf ans, avait toujours été d'une santé délicate. Le soir du 31 décembre 1853, elle fut soudainement prise d'une vive douleur dans les yeux. Le mal s'accrut au point de priver l'enfant de sommeil. Quelques jours plus tard, on s'aperçut que ses yeux se couvraient d'une taie. Cette taie s'épaissit, perdit toute transparence et couvrit complètement les yeux de l'enfant, qui n'en continuait pas moins à souffrir. Il fallait non-seulement la tenir dans une chambre obscure, mais lui couvrir les yeux d'un épais bandeau, qu'elle ne pouvait pas même pour prendre sa nourriture. Elle était dans un si pitoyable état que son père disait souvent qu'il eût cent fois préféré la voir morte.

Le médecin de l'endroit lui donna des soins assidus pendant près de six mois; mais les remèdes ne firent qu'accroître les souffrances. Il était impossible de faire ouvrir les yeux à la malade, quelque promesse qu'on lui fit et quelque surprise qu'on lui causât. Sur la fin de juillet 1854, une cousine de l'enfant (depuis, elle est morte religieuse aux Ursulines de Québec) suggéra à ses parents de demander la guérison de Marie-Adèle par l'intercession de la vénérable Mère Marie de l'Incarnation. Cette proposition fut si bien acceptée, que les parents et plusieurs familles du voisinage convinrent de se réunir chaque jour, à une heure marquée, chez un oncle de l'enfant, qui était en grande réputation de piété.

Le premier jour, après avoir couvert les yeux de la malade de manière à les rendre inaccessibles au moindre rayon de lumière, on la conduisit, ou plutôt on la traîna au lieu indiqué, tant elle était faible. Le second jour, elle demanda à marcher seule, ayant soin de se tenir tout près de sa mère. Bientôt elle put supporter le jour suffisamment pour se guider elle-même; elle remarquait divers objets, s'étonnant de leur nouveauté et des plus légers changements opérés dans la maison depuis sept mois. Enfin le neuvième jour, à la joie de tout le monde, un de ses yeux était parfaitement clair.

Dans l'intervalle, on avait écrit au monastère pour avoir de l'eau du tombeau de la Mère de l'Incarnation. Une seconde neuvaine avec application de cette eau compléta la guérison. L'enfant n'éprouvait plus aucune douleur, même en marchant en plein soleil; ses yeux n'ont plus été malades, sa santé s'est refaite. C'est aujourd'hui une jeune fille d'un fort tempérament, capable des plus rudes travaux. Elle est si bien convaincue d'avoir été guérie par une intervention céleste, qu'elle conserve comme une relique la petite fiole qui contenait l'eau du tombeau, quoi qu'elle soit vide depuis longtemps.

Ce témoignage a été rendu par la jeune

filie elle-même et par sa mère, le 3 juin 1862.

III

Le témoignage suivant n'a été recueilli qu'en 1868.

En 1855, madame Calixte Dion, de Saint-Pierre-Rivière-du-Sud, de Stanfold, avait au sein une glande dont elle fit d'abord peu de cas. Mais son effroi fut grand quand elle vit cette glande augmenter avec rapidité, et surtout quand elle eut la conviction qu'elle était atteinte d'un cancer. Elle dut se décider à recourir à la médecine. Cependant, comme elle allait commencer une neuvaine à la Mère de l'Incarnation pour une de ses cousines aveugle depuis plusieurs années, elle résolut d'en faire ensuite une pour elle-même. L'eau miraculeuse n'arriva que vers le milieu de la neuvaine commencée pour la personne aveugle. Madame Dion, qui s'était chargée de porter elle-même cette eau, partit de grand matin, afin de pouvoir entendre la sainte Messe et communier pour sa cousine. Elle avait en la dévotion de mettre la fiole sur sa tumeur, qui parfois la faisait étrangement souffrir.

Madame Dion ne demandait pas encore sa propre guérison, mais sa charité fut récompensée de la manière la plus admirable et la plus inespérée. Au sortir de l'église, elle s'aperçut que non-seulement elle ne souffre plus, mais que la tumeur même a disparu. Depuis, elle n'a ressenti aucune atteinte de ce mal.

IV

En 1860, au faubourg Saint-Jean, Amélie Lefrançois, âgée de treize à quatorze ans, ayant perdue l'usage d'un œil par suite de la petite vérole, recouvra la vue pendant une neuvaine à notre vénérable Mère de l'Incarnation, avec application de l'eau du tombeau.

V

En 1860, au pensionnat, mademoiselle Virginie Godbout, maintenant religieuse au Bon-Pasteur sous le nom de Sainte-Dosithée, avait souffert des yeux depuis l'enfance, passant quelquefois la plus grande partie de l'année sans pouvoir supporter le jour. Sentant alors que son mal reprenait avec ténacité, elle substitua aux remèdes l'eau du tombeau, et eut recours à la vénérable mère de l'Incarnation. A partir de cette époque (elle avait dix-sept ans), elle poursuivit régulièrement ses études; et encore aujourd'hui (mai 1867), elle attribue à la Mère de l'Incarnation le bon état de sa vue.

VI

Guérison de mademoiselle Cécile Lan-

dry, fille de M. J.-E.-J. Landry, professeur à l'Université Laval.

M. le docteur Landry, l'un des membres les plus éminents du corps médical, a rendu le 22 décembre 1862, et a renouvelé en 1867, devant plusieurs personnages ecclésiastiques, un témoignage dont voici la substance.

« En septembre 1859, ma fille fut atteinte de *tic douloureux* excessivement violent. La douleur, siégeant au côté gauche de la face, revenait par paroxysmes qui duraient tantôt une heure, tantôt deux heures et même plus. Ces paroxysmes étaient fréquents, c'est-à-dire revenaient tous les deux ou trois jours. En novembre, le mal s'aggrava : il y avait quelquefois deux paroxysmes par jour, et d'une violence extrême. Elle fut de nouveau soumise à un traitement médical suivi, et les douleurs cessèrent graduellement vers la fin de décembre.

« Elle entra, le 1er février 1860, au couvent des Ursulines de Québec. Le lendemain, elle eut un retour de son mal, qui dura sans interruption notable jusqu'à la veille de l'Annonciation, 24 mars. Pendant cette dernière période, les accès furent très violents et très fréquents ; elle en eut jusqu'à quatre dans la même journée. Le 16 mars, c'est-à-dire neuf jours avant la fête de l'Annonciation, ses bonnes maîtresses, les dames Ursulines, eurent la bonne pensée de la recommander dans une neuvaine qu'elles lui conseillèrent et à laquelle elles eurent la charité de s'associer, ainsi que plusieurs des pensionnaires confiées à leurs soins, à la vénérable Mère Marie de l'Incarnation. Pendant toute la durée de cette neuvaine, les accès furent quotidiens et très violents, à l'exception de l'avant-dernier jour de cette neuvaine, où l'accès fut léger, comparative-ment aux autres, et ce fut le dernier. A partir de ce moment ma fille fut guérie. Elle n'a jamais ressenti depuis aucune atteinte du mal qui, durant six mois et plus, en avait fait une martyre.

Je ne puis attribuer à autre chose qu'à la miséricordieuse et puissante intercession de la vénérée Mère Marie de l'Incarnation auprès de Dieu, une guérison qui dure depuis huit ans."

Ce fait, de nature à exciter chez les bonnes religieuses une grande reconnaissance envers la vénérée Mère Marie de l'Incarnation, a laissé dans l'âme de mademoiselle Cécile Landry une impression qui ne s'effacera jamais. Elle aime le nom de la Mère Marie de l'Incarnation ; c'est par elle qu'elle prie Jésus et Marie, ainsi que le font également son père reconnaissant et sa tendre mère. Dès ses jeunes années, le docteur Landry, lisant la Vie de la Mère de l'Incarnation par le Père Charlevoix, avait appris à connaître cette grande servante de Dieu.

(A continuer)

Collaboration.

CAUSERIE

sur

Les effets désastreux du Luxe

EN CANADA.



IMPRESSONS-NOUS de reproduire du *Monde*, de Montréal, certains passages du remarquable écrit qui suit, où abondent d'excellents conseils à l'adresse des jeunes filles de nos campagnes.

Cette Causerie, particulièrement remarquable par la solidité du fond et par l'éclat de la forme, a été inspirée à l'auteur par les craintes sérieuses qui font naître le luxe en Canada, et nul doute que ces bienveillants conseils trouveront de l'écho dans les âmes réfléchies auxquelles ils s'adressent et plus particulièrement chez les pères et mères de famille.

Écoutez-le :

« Nous sommes arrivés, supposons-le, dans cette belle saison où les oiseaux chantent, où les prés reverdissent, où les fleurs embaument partout la prairie ; c'est aussi la saison des modes, il faut bien l'avouer, et c'est pourquoi nous allons nous entretenir avec les jeunes personnes des campagnes, à propos des modes et du luxe dans les vêtements.

A l'époque où la nature revêt ses plus riantes couleurs, où elle se pare de sa belle robe verte, qu'elle ornera plus tard des fleurs les plus brillantes et les plus variées, vous voulez, vous aussi, de nouveaux atours afin de faire ressortir davantage la beauté dont le ciel vous a douée. Vous aimez sans doute les modes, les belles robes, les beaux chapeaux. Et les beaux garçons donc ! Oh ! mais ceux-là bien souvent ne valent pas cher. On dit même qu'ils sont très communs dans les salons des jeunes héritières. Si vous avez la plus belle robe, le plus beau chapeau, les garçons vont affluer chez vous pour avoir les bonnes grâces de la belle élégante du canton. Tout cela est digne d'ambition, vous croyez ? Vous vous trompez, permettez-nous de vous le dire.

I

Si vous aimez vos parents, vous ne devez pas leur faire encourir des dépenses inutiles pour vous acheter de vaines toilettes. S'ils ont les moyens de vous donner quelque chose, qu'ils gardent plutôt cet argent pour vous faire une dot lors de

vos mariage ou augmenter celle qu'ils vous feront. S'ils ne sont pas riches, ce serait de la cruauté de votre part que de les exposer à manquer plus tard du nécessaire pour vous avoir prodigué le superflu. Il y a un moyen de s'habiller convenablement, élégamment même, sans acheter rien de dispendieux. D'abord, toute jeune personne intelligente, fille de cultivateur ou d'ouvrier, devrait apprendre à faire elle-même ses robes, chapeaux, etc.

II

Ce n'est pas parce qu'une fille portera des habits au-dessus de sa condition ou trop dispendieux pour ses moyens, qu'elle trouvera un parti plus avantageux. A moins qu'elle n'ait affaire à un jeune homme sans jugement, et alors quels que soient les avantages qu'il puisse posséder sous d'autres rapports, il ne vaut certainement pas la peine qu'une jeune fille ruine ses parents pour l'avoir. Un mariage conclu dans de telles circonstances ne saurait être avantageux parce qu'il est le résultat d'une double erreur. Erreur de la part du mari qui ne s'aperçoit pas qu'il prend une épouse qui, peut-être ne verra jamais en lui autre chose qu'un banquier chargé de lui procurer les toilettes les plus dispendieuses. Erreur de la part de la femme qui n'a pas voulu qu'on l'aimât pour elle-même, pour ses qualités du cœur et de l'esprit, mais qui a préféré se faire aimer à cause de sa toilette. Deux époux qui s'embarquent pour le grand voyage de la vie conjugale, à bord d'un navire gréé, équipé et manœuvré dans de telles conditions, courraient grand risque de voguer vers la ruine, les soucis, les chagrins, les regrets et autres ports tout aussi inhospitaliers. Nous tenons à ce que nos jeunes lectrices, lorsqu'elles entreprendront cette longue traversée, naviguent toujours sur une mer calme, sereine, limpide comme le miroir qui reflète leurs traits charmants, et c'est pour cette raison que nous tâchons de les prémunir contre les dangers auxquels elles s'exposeraient en ne mettant pas de discernement dans le choix de leurs toilettes.

III

Remarquez bien, charmantes lectrices, que nous ne vous conseillons pas de vous habiller d'une façon ridicule. Loin de nous une telle idée. Il faut éviter de se singulariser inutilement, du reste la toilette vous va si bien qu'il y aurait un crime de vous en priver tout à fait. Mais il est si facile de s'habiller de façon à ne pas faire pitié et à ne pas donner prise à la critique même la plus malveillante, sans pour cela étaler un luxe fastueux, qui étonne, éblouit peut-être, mais nuit plutôt à la beauté qu'il ne la fait ressortir. Habillez-vous décemment et avec goût, toujours selon vos moyens. Ne vous sin-

gularisez pas par votre manque de toilette, mais évitez surtout de vous singulariser par l'excès contraire. Des malins prétendent qu'il y a bien comme cela un peu de commérage, même dans les endroits que vous habitez, ce que nous hésitons à croire étant donné le mutisme habituel de celles qui s'intéressent aux toilettes féminines, mais si l'on doit parler de votre toilette il vaut mieux que l'on dise : "Elle pourrait porter des toilettes plus dispendieuses si elle le voulait," plutôt que de dire : "Voyez-vous cette mijaurée, ça ne vaut pas la toilette que ça porte, et ça se donne des airs. En voilà une qui coûtera cher à son mari, si jamais elle peut en attrapper un."

IV

Un jeune homme intelligent, possédant un jugement solide, sait très bien que ce n'est pas la toilette qui fait les qualités de la femme et que ce n'est pas cela non plus qui la rend aimable et charmante. Il recherchera de préférence la modestie dans la toilette chez celle dont il voudra faire son épouse.

De votre côté, mes demoiselles, sachez faire la distinction entre le jeune homme léger, vain, extravagant, qui dépense mal à propos, se montre orgueilleux, et le jeune homme modeste, économe, qui cherche à se créer un avenir solide au lieu de dépenser follement son avoir ou le bien de ses parents, en beaux habits, en belles voitures, en beaux chevaux, etc. Soyez certaines que ce ne sont pas les jeunes gens de la première catégorie qui vous rendront la plus heureuse en ménage. Recherchez ceux de la seconde et vous n'aurez que de bonnes nouvelles à nous en donner plus tard.

V

Beaucoup de jeunes filles dédaignent de braves fils de cultivateurs parce qu'ils se livrent aux travaux manuels et n'ont pas une mine aussi élégante que les citadins, pour rechercher des jeunes gens aux mains blanches, appartenant aux professions libérales ou au commerce, sans s'occuper si ces derniers sont ou seront également en état de faire vivre une famille. Si elles étaient à même de comparer, si elles savaient la misère qu'un habit noir cache souvent, si elles se rendaient compte de la position d'un commis dont les services sont mal rétribués, d'un marchand, dont le commerce est souvent très précaire, d'un homme de profession qui végète, parce que les avocats sont plus nombreux que les clients, les médecins plus nombreux que les malades, ou le notariat tellement encombré que bon nombre de notaires plus ou moins parfaits sont obligés de passer par derrière leurs aînés vu que ces derniers réunissent par devant eux toute la clientèle ; si elles connaissaient tous les

déboires de la vie du citadin si fier et souvent si misérable dans sa fierté, elles préféreraient, bien sûr, devenir l'épouse d'un cultivateur, jouissant d'une santé robuste, pouvant toujours vivre de son travail sur la terre qui lui appartient, plutôt que d'épouser un homme ruiné par la vie sédentaire qu'il mène, ruiné par la débauche quelquefois, et qui, pour gagner sa vie est obligé de se faire l'esclave d'un patron ou du public, cet autre maître. le plus exigeant est de tous.

VI

Exigez de la part d'un cultivateur qu'il possède une certaine instruction, qu'il aime à lire et à s'instruire davantage, c'est parfait. Mais qu'importe si ses mains se sont durcies au travail, si son teint s'est hâlé au soleil. Ce sont des choses dont il n'a pas besoin de rougir, et au contraire il doit en être fier. Que ses habits soient plus grossiers. Que leur coupe soit moins élégante que celle des habits du citadin, cela se peut, mais malgré cela nous trouvons qu'il offre un plus beau type d'homme, et paraît avec plus d'avantage, que ces êtres effeminés, vieilliss avant l'âge et tirés à quatre épingles, que l'on rencontre si souvent dans les villes. En outre, la vie d'une femme de cultivateur a bien ses charmes. Elle offre des avantages plutôt dignes d'envie que de dédain.

Ce n'est pas que nous cherchions à préjuger nos belles des campagnes contre nos hommes de professions ou du commerce. Nous voulons seulement mettre un certain nombre de jeunes filles sans expérience, en garde contre une manie, si nous pouvons nous exprimer ainsi, tendant à se propager, manie qui fait préférer l'élégance à l'utilité, le brillant au solide, la chimère à la réalité. En terminant, nous dirons donc à nos aimables lectrices : Soyez prudentes, ne fuyez pas la réalité pour courir après l'ombre. C'est dans votre intérêt que nous vous donnons ce conseil amical.

RUSTICUS.



PENSEES.

La prodigalité ne sait pas plus jouir de la fortune que l'incendiaire ne sait se chauffer.

La toilette est à la femme ce que l'enveloppe est à la lettre ; l'une fait souvent deviner l'autre.

L'ivrognerie flétrit la jeunesse et précipite l'homme dans la tombe bien avant le terme assigné par la nature.

Quand le vin tourne, il aigrit ; quand l'homme est gris, il tourne.

COURTES RÉFLEXIONS

SOUMISES . . . X

CULTIVATEURS.

I

Culture du Tabac.



L est entré dans la province de Québec, en 1880, pour la consommation, 7 millions 88,980 livres de tabac en feuilles, dit un chroniqueur du *Messenger de Nicolet*.

Dans ce calcul ne se trouvent point comprises les autres espèces de tabac, car je ne m'adresse qu'aux cultivateurs, et c'est à ce seul point de vue que je viens traiter cette question.

Si nous eussions récolté ce tabac, comme il nous était si facile, le pays aurait gardé un million et demi de piastres, qui auraient été répandues parmi les cultivateurs.

II

Vêtements et Laines.

Nous avons un million de moutons qui nous rapportent 2,763,304 livres de laine. Le même nombre dans Ontario donnait 4,300,000 livres. Par la mauvaise qualité de nos brebis, nous perdons donc chaque année, par notre faute, près de 800,000 piastres.

J'ai calculé que l'an passé, nous avons été chercher ailleurs en *lainage*, telles que couvertures, étoffes à habits, étoffes à robes, pour la valeur de \$3,117,805. Nous aurions pu fabriquer nous-mêmes toutes ces étoffes, car j'ai eu le soin, en compagnie d'un ami, de faire la soustraction de tous les articles qu'on ne peut fabriquer ; j'ai même laissé de côté les cotonnades importées dont un grand nombre peuvent être remplacé avantageusement pour l'été, par notre toile, ce qui porterait à quatre millions l'importation des choses inutiles en fait d'habits.

Je ne mentionne ici que certains articles, car si je voulais entrer dans les détails, on n'en finirait plus. Un exemple, l'article des chapeaux seuls qu'on a fait venir des pays étrangers : feutre, castor, soie, herbes, foin, copeau, etc.

Le chiffre se monte à la bagatelle de \$472,111 ; il n'y a ici que le prix de l'achat, ajoutez-y le profit du premier, deuxième et troisième marchand, et vous voici à plus de \$600,000. Sur ce chiffre, les cultivateurs doivent en avoir plus de la moitié. Un jour, j'ai vu 3,000 cultiva-

teurs n'écoutant parler de colonisation, 400 à 500 avaient des chapeaux de soie, et j'en ai vu deux ayant des chapeaux en *foin canadien* et un seul couvert d'un chapeau de paille. Ce sont les trois seuls qui ne se soient pas plaints que le soleil leur brûlait la tête.

Disons donc aux cultivateurs qu'ils donnent 300,000 piastres pour se brûler la tête et cela chaque année.

III

Voitures de Luxe.

Pendant que la province d'Ontario est à sarcler ses légumes, Québec se promène. Si celle-là a 28 millions de minots de légumes plus que nous, en revanche nous avons 130,000 voitures de plus qu'elle, quoique sa population soit plus forte que la nôtre.

Nous avons 130,000 voitures à brûler pour rester sur le même pied que notre sœur, qui est pourtant—d'après mon humble opinion—trop fière à cet égard. Mettons qu'une voiture en moyenne coûte 30 piastres, nous avons la jolie somme de 3 millions 900,000. Disons que l'entretien de ces voitures inutiles coûte deux piastres chacune par an, nous voici à plus de 4 millions de perte.

IV

Boissons et défaut de culture.

L'an dernier, la province de Québec a avalé pour 3 millions 280,372 piastres de boissons dont deux millions et demi, je suppose, sans raisons légitimes.

Puisqu'il en est ainsi, voici les chiffres terribles qui en résultent, et qui sont en grande partie au détriment des cultivateurs seuls.

Pertes de grains et légumes...	\$ 7,240,000
“ en foin et paturage...	10,000,000
“ en laine par mauvais choix des brebis et production insuffisante.....	3,110,000
“ en toile production insuffisante.....	750,000
“ par l'achat de chapeaux ruisibles.....	300,000
“ par l'achat de boissons inutiles.....	2,500,000
“ par l'achat et l'entretien de voitures inutiles.....	4,000,000
Total de la perte occasionnée par la mauvaise culture et par l'achat de certaines choses inutiles.....	\$27,900,000

C'est-à-dire en chiffres ronds 28 millions de piastres que nous pourrions avoir et que nous n'avons pas

Quiconque étudiera le tableau précédent, se convaincra que nous sommes restés bien au-dessous des chiffres réels.

Il est clair, par exemple, qu'un cultivateur peut augmenter son revenu de 80 piastres en foin et paturage—nous l'avons déjà compté—et de 100 piastres en beurre ou fromage.

En 1871, nous avions 406,242 vaches laitières dont 300,000 mangeaient de la paille l'hiver et suçaient les chevilles de clôture l'été, c'est-à-dire qu'elles étaient nourries plutôt de manière à leur entretenir la vie qu'à faire du profit. Avec de bons légumes et de bons pacages, chaque vache aurait donné 60 livres de beurre de plus. Donc 18 millions de livres qui représentent un capital de 3 millions et demi de piastres.

X

— — — — —

[Pour l'Album des Familles.]

LE CHANT.

Tout ce que le chœur des bienheureux peut faire entendre, c'est ce cri : *Saint ! Saint !* qui meurt et renaît éternellement dans l'extase éternelle des Cieux.

CHATEAUBRIAND.

(Le Bonheur des Justes)

ous ne venons pas considérer le chant seulement comme une suite d'influxions de voix, agréables à l'oreille, qui procèdent par des intervalles admis dans la musique et dans les règles de la modulation, non, nos aspirations tendent plus haut, nous voulons le montrer comme la suprême et dernière expression des sentiments de l'âme et du cœur humain, tant dans l'allégresse, la joie et le bonheur que dans la tristesse, les peines et les douleurs, et de plus comme une prière ardente et un hymne d'actions de grâces à l'Éternel.

Dans tous les temps, même les plus reculés, chez tous les peuples, même les plus barbares, on a chanté la divinité et la patrie.

Il n'y a pas une nation, quel qu'ait été son degré de civilisation, qui n'en offre de nombreux exemples.

L'*Illiade*, l'*Odyssée*, l'*Enéide*, l'*Enfer*, le *Paradis perdu*, la *Jérusalem délivrée*, la *Henriade*, etc., ne sont tous, dans leurs genres, que des chants plus ou moins har-

monieux qui furent ainsi appelés parce que dans les temps anciens l'on chantait souvent sur les places publiques les récits des poètes qui redisaient les louanges des dieux, des héros et des grands hommes d'autrefois, à peu près comme l'on joue aujourd'hui dans nos rues les *orgues de Barbarie*. Quoiqu'il en soit, il n'en est pas moins vrai que c'est par le chant que s'est conservé dans la mémoire des hommes le souvenir des anciens événements. La plupart des vieux chants nationaux se sont perdus, mais il en existe encore un grand nombre chez les peuples modernes et quelques-uns d'eux remontent même à des époques très reculées.

L'Écosse et la Scandinavo se plaisent encore à de mystérieuses ballades ; l'Allemagne s'inspire d'anciennes légendes ; l'Angleterre tressaille aux accents de *Rule Britannia* et de *God save the Queen* ; l'Helvétie a ses *ranz* ; l'Italie ses *boleros* ; l'Espagne ses *fandanges* ; la France, compte avec plaisir ses *noels*, ses *chansons*, ses *romances* et ses *vaudevilles* ; et qui en Canada, parmi les Canadiens-Français, n'a pas chanté ou du moins entendu chanter : *Sol canadien, terre chérie, A la claire fontaine, Par derrière chez ma tante et En roulant, ma boule roulant, etc.*

Puis, les chants des infortunés sauvages des forêts, des grands lacs et des montagnes de l'Amérique du Nord, n'avaient-ils rien de sublime, de touchant et d'harmonieux ?

Ah ! quand on a lu ce qu'en pensent l'auteur du *Génie du Christianisme* et quelques uns de nos zélés missionnaires catholiques, l'on reconnaît facilement que ces chants sont implantés dans le cœur des hommes destinés non-seulement par la nature, mais encore par l'action directe de la divinité qu'ils ne connaissent pas encore.

Mais si nous laissons-là les chants profanes pour remonter à l'idée exprimée dans l'épigraphe que nous avons placée en tête de cette étude, nous y trouvons de suite un charme nouveau qui fortifie l'intelligence du vrai et élève l'esprit qui tend vers de nouveaux Cieux.

Déjà, avant la création du monde, des anges, purs esprits que Dieu avait choisis pour exécuter ses ordres, chantaient les louanges du Seigneur. Ce sont eux qui les premiers répétaient à l'envi et avec des transports d'amour ; *Saint ! Saint ! Saint !* le Seigneur Dieu Sabaoth !

Puis, *paula minus ab angelis*, seulement un peu au-dessous de ses anges, Dieu créa l'homme à son image et à sa ressemblance, pour le connaître, l'aimer, le servir et, par ce moyen, acquérir la vie éternelle.

Ainsi, dès le principe, Dieu voulut que l'homme exerçât envers son Créateur un culte non-seulement intérieur, mais aussi extérieur, et, dans toutes les langues, dit Mgr Gaume, le mot *culte* veut dire *hommage, respect, vénération, révérence, service*.

“ Dans la langue religieuse, ajoute-t-il, nous appelons *culte intérieur* les sentiments de foi, d'admiration, de respect, de reconnaissance, d'amour, de confiance, de soumission que nous devons avoir pour Dieu, parce que nous reconnaissons en lui toutes les perfections. Nous appelons *culte extérieur* les signes sensibles par lesquels nous manifestons à Dieu ces sentiments.”

Or, le chant est certainement un des signes les plus sensibles par lesquels nous manifestons à Dieu nos sentiments de foi, d'admiration, de respect, de reconnaissance, de confiance, d'amour et de soumission et partant, étant d'origine céleste, il ne peut manquer de lui être agréable et d'attirer, sur ceux qui s'y livrent avec ferveur, les plus abondantes bénédictions.

Afin d'être mieux compris, laissons ici parler l'auteur du *Catéchisme de Persévérance* :

“ Le chant, dit-il, est naturel à l'homme ; on le trouve chez tous les peuples. Le chant est essentiellement religieux : au commencement on le voit partout employé dans le culte divin. Cet accord universel prouve que le chant est agréable au Seigneur, et que c'est un moyen légitime de lui rendre une partie du culte que nous lui devons. Mais qu'est-ce que le chant ? Le chant, répond un ancien et pieux auteur, c'est la langue des Anges ; c'est peut-être la langue que l'homme parlait avant sa chute. Dans cette hypothèse, notre parole actuelle ne serait qu'une ruine de cette parole primitive.

“ L'homme tout entier ayant été dégradé par le crime criginel, on conçoit que sa parole a dû subir une dégradation correspondante. Du moins il semble que le chant sera la langue du Ciel ou de l'homme complètement régénéré, car il n'est parlé que de chants et d'harmonies parmi les heureux habitants de la Jérusalem céleste. Quoiqu'il en soit de ces conjectures, le chant est l'expression vive et mesurée des sentiments de l'âme ; son pouvoir est magique : c'est un autre mystère.

“ Pour apprendre à l'homme sa langue primitive, ou pour lui enseigner celle qu'il doit parler dans le Ciel, la Religion a consacré l'usage du chant dans ses divins exercices. Elle ne veut pas que les hommes se réunissent au pied des autels sans parler la langue des Anges et la langue de l'innocence. Exilé, c'est dans nos temples que l'homme retrouve l'idiome et le chemin de sa patrie ; roi déchu, c'est là encore qu'il lui est donné de bégayer la langue qu'il parla au jour de son bonheur. Connaissez-vous un enseignement plus utile, une pensée plus admirable ? Le chant procure encore d'autres avantages ; il touche le cœur et le porte à la dévotion ; il chasse la tiédeur et nous donne une sainte allégresse pour achever courageusement l'office divin, qui autrement semblerait long et apporterait de l'ennui ; il

est une profession solennelle de foi et d'amour, par laquelle nous nous faisons gloire d'invoquer Notre-Seigneur et de célébrer ses louanges, malgré les sarcasmes et les blasphèmes de l'impie ; enfin il dissipe les suggestions du démon, gagne les bonnes grâces de Dieu, attire le Saint-Esprit, comme nous le voyons dans l'Écriture-Sainte. L'homme chante donc ! L'Église chante avec lui. En cela elle se montre la fidèle héritière de tout ce qu'il y a de vrai, de beau, de bon dans les traditions de l'univers ; car tous les peuples ont chanté.

“ Les Hébreux ne furent pas plutôt réunis en corps de nation, qu'ils surent relever par les accents de la voix les louanges du Seigneur. Qui ne connaît les cantiques sublimes de Moïse, de Débora, de David, de Judith, des Prophètes ? David ne se borna point à composer des psaumes, il établit des chœurs de chantres et de musiciens pour louer Dieu dans le tabernacle. Salomon fit observer le même usage dans le temple ; Esdras le rétablit après la captivité de Babylone.

“ Dès l'origine du christianisme, le chant fut admis dans l'office divin, surtout lorsque l'Église eut acquis la liberté de donner à son culte l'éclat et la pompe convenables ; elle y fut autorisée par les leçons de Jésus-Christ et des Apôtres. La naissance de ce divin Sauveur avait été annoncée aux bergers de Bethléem par les cantiques des Anges ; on connaît ceux de Zacharie, de la Sainte-Vierge, du vieillard Siméon. Pendant sa prédication, le Sauveur lui-même trouva bon que les troupes de peuple venues audevant de lui l'accompagnaient dans son entrée à Jérusalem en chantant : *Hosanna ! béni soit celui qui vient au nom du Seigneur, salut et prospérité au fils de David*, et continuaient ainsi jusque dans le temple. Saint-Paul exhorta les fidèles à s'exercer mutuellement à la prière par des hymnes et des cantiques spirituels ; lui-même avec Silas chantait à minuit dans sa prison.

“ Nos pères dans la foi mirent en pratique les leçons du grand Apôtre. Plin le Jeune les ayant interrogés pour savoir ce qui se passait dans leurs assemblées, ils lui dirent qu'ils se réunissaient le dimanche pour chanter les louanges de Jésus-Christ comme à un Dieu. Il en a été de même dans toute la suite des siècles. Les plus grands hommes que l'Église ait produits et que la terre ait admirés, attachèrent au chant une telle importance, qu'ils ne dédaignèrent pas de le régler eux-mêmes et de l'enseigner aux autres ; témoins, Saint-Athanase, Saint-Chrysostôme, Saint-Augustin, Saint-Ambroise, Saint-Grégoire, pape. Saint-Ambroise, qui régla le chant de l'Église de Milan dans un temps où les théâtres du Paganisme subsistaient encore, évita soigneusement d'en imiter la mélodie ; Saint-Grégoire qui fit la même chose pour l'Église de Rome, dans un siècle où ces théâtres

n'existaient plus, ne trouva aucun inconvénient à introduire dans le chant ecclésiastique des airs plus agréables, mais qui ne pouvaient rappeler aucun souvenir dangereux.

“ De là est venu la distinction entre le chant *ambrosien* et le chant *grégorien*. Le premier est plus grave, le second plus mélodieux. Le premier est encore en usage dans l'Église de Milan, le second s'est répandu dans une grande partie de la chrétienté. Saint-Grégoire prit dans toutes les Églises ce qu'il trouva de mieux, et donna pour base à son œuvre le chant des anciens Grecs, dont il choisit les modulations qui lui plurent davantage, les accommoda à son goût, qui était exquis, et leur donna d'exprimer avec plus de charmes les mystères joyeux ou douloureux, la douce tristesse de la pénitence et le bonheur d'une vie pleine de vertus.

“ A l'exemple de David, Pepin, roi de France, mais surtout Charlemagne, son fils, donnèrent un grand soin au chant religieux. Ayant remarqué que le chant gallican était moins agréable que celui de Rome, ils envoyèrent dans cette capitale du monde chrétien des élèves intelligents pour étudier et apprendre le chant de Saint-Grégoire, et bientôt ils l'introduisirent dans les Gaules. Cependant toutes les Églises de France ne l'adoptèrent pas uniformément, plusieurs n'en prirent qu'une partie, et le mêlèrent avec celui qui était précédemment en usage. Néanmoins ce chant, tel qu'il existe aujourd'hui, et quoi qu'il ait fait de grandes pertes en passant par la main des Barbares anciens et modernes, a encore des beautés du premier ordre, et demeure, par l'usage auquel il est appliqué, bien au-dessus de la musique. Sans mesure et sans rythme, il offre aux connaisseurs non prévenus un caractère incontestable de grandeur, une mélodie pleine de noblesse, et une féconde variété d'influxions. Est-il quelque chose de plus sublime, par exemple, que le chant solennel de la Préface et du *Te Deum* ? Quoi de plus touchant que les lamentations de Jérémie, et de plus joyeux que les hymnes de Pâques ? Où trouver quelque chose de plus majestueux que le *Lauda Sion*, de plus déchirant que le *Dies iræ* ? L'office des morts est un chef-d'œuvre, on croit entendre les sourds retentissements du tombeau. Dans l'office de la Semaine Sainte on remarque la *Passion*, de Saint-Mathieu : le récitatif de l'historien, les cris de la populace juive, la noblesse des réponses de Jésus, forment un drame pathétique.

“ Que dirons-nous des psaumes ? La plupart sont sublimes de gravité, particulièrement le *Dixit Dominus Domino meo*, le *Confitebor tibi* et le *Laudate pueri*. L'*In exitu* offre un mélange indéfinissable de joie et de tristesse, de mélancolie et d'espérance ; le *Kyrie eleison*, la *Gloria in excelsis* et le *Credo* des grandes fêtes élèvent l'âme, et le *Veni Creator* exprime

bien les ardentes supplications d'un cœur qui veut être exaucé."

Nous pourrions encore ajouter plusieurs autres psaumes de David et surtout le *Cantate Domino canticum novum*, les hymnes *Ut queant laxis, Ave, maris stella, Ad regias agni dapes*, etc., ainsi que le cantique des trois enfants dans la fournaise, *Benedicite, omnia opera Domini, Domino*, le *Magnificat*, etc. Faut-il s'étonner, après cela, que notre chant sacré fasse de si vives impressions sur les hommes qui ont de l'oreille et du cœur ! C'est rempli de cette conviction et dans le désir de rétablir l'ancien usage généralement suivi parmi les premiers chrétiens, mais aujourd'hui presque entièrement abandonné, que le printemps dernier, Monseigneur Laffèche, Evêque de Trois-Rivières, invitait tous ceux qui assistent à l'office divin, dans la cathédrale de cette ville, de mêler leurs voix aux chants du chœur ordinaire, et de celui de l'orgue, offrant de donner lui-même, pendant quelques minutes après la messe, des exercices sur le chant de la Préface, etc.

Ces exercices ont ensuite été continués à diverses reprises et sur différents chants, par le directeur du chant de l'orgue et produisent maintenant de bons résultats.

On ne pouvait sans doute mieux commencer, car, comme le dit Chateaubriand, le dialogue de la Préface est un véritable poème lyrique entre le prêtre et le cathédraucien. Le prêtre reste un moment en silence, puis tout à coup, annonçant l'éternité : *Per omnia secula seculorum*, il s'écrie : *Sursum corda*. Elevez vos cœurs. Et mille voix répondent : *Habemus ad Dominum*. Nous les élevons vers le Seigneur !

"La Préface, dit-il, est chantée sur l'antique mélodie ou récitatif de la tragédie grecque ; les Dominations, les Puissances, les Vertus, les Anges et les Séraphins sont invités à descendre avec la grande Victime, et à répéter avec les chœurs des fidèles, le triple *Sanctus* et l'*Hosanna* éternel."

Cependant, comme nous l'avons déjà dit, le chant ne convient pas seulement aux sentiments de louange et d'allégresse, dont il se fait si bien l'interprète, il sert aussi à exprimer éloquemment ceux de la peine, du repentir, de la douleur et de la crainte.

Qui n'a pas senti son âme émue en entendant chanter :

J'ai vu mes tristes journées
Décliner vers leur penchant, etc.

Ou bien encore, ce cri d'avertissement solennel :

A la mort, pécheur, tout finira ;
Le Seigneur, à la mort, te jugera.

Qui, lorsque près d'une tombe à peine fermée, n'a pas frémi, après l'intonation du redoutable *Dies iræ*, en entendant

cette exclamation poussée par un chant puissant :

*Tuba mirum spargens sonum,
Per sepulera regionum.
Coquet omnes ante thronum !*

Puis enfin l'invocation suprême de tout un peuple repentant : *Parce, Domine, parce populo tuo ; ne in aeternum irascaris nobis !*

Les chants de l'Eglise sont tellement sublimes et puissants qu'ils peuvent quelquefois attendrir les cœurs les plus endurcis, et pour preuve, donnons quelques exemples.

D'abord, Saint-Augustin dit dans ses confessions : " Je ne pouvais me lasser, ô mon Dieu, de considérer la profondeur de vos conseils dans ce que vous avez fait pour le salut des hommes, et la vue de ces merveilles remplissait mon cœur d'une douceur incroyable.

" Combien le chant des hymnes et des psaumes qu'on chantait dans votre Eglise me faisait-il répandre de larmes et combien étais-je vivement touché d'entendre retentir vos louanges dans la bouche des fidèles ! car à mesure que ces paroles toutes divines frappaient mes oreilles, les vérités qu'elles expriment s'insinuaient dans mon cœur, et l'ardeur des sentiments de piété qu'elles y excitaient faisait couler de mes yeux une grande abondance de larmes, mais de larmes délicieuses, et qui faisaient alors le plus grand plaisir de ma vie ! "

Et pour citer à l'appui de notre thèse quelques traits d'hommes bien différents sous le rapport religieux surtout, nous dirons de plus que l'histoire rapporte que Jean-Jacques Rousseau assistait de temps à autre aux *Vêpres de Saint-Sulpice*, à Paris, pour y éprouver ce divin enthousiasme dont une âme sensible ne saurait se défendre, quand elle prend part avec quelque recueillement aux sublimes mélodies qui, jointes à l'accord d'un peuple nombreux et à la décence et pompe des rites sacrés, prenaient dans cette superbe Eglise un degré d'intérêt capable d'élever la piété jusqu'aux Cieux, et d'attendrir le cœur même d'un sceptique.

Le simple récitatif de nos prières faisait sur cet homme une telle impression, qu'il ne pouvait l'entendre sans être touché jusqu'aux larmes.

" Un jour, dit Bernardin de Saint-Pierre, étant allé avec Rousseau nous promener au Chant-Valérien, quand nous fûmes venus au sommet de la montagne, nous formâmes le projet de demander à dîner aux ermites qui en ont fait leur demeure. Nous arrivâmes chez eux un peu avant qu'ils se mirent à table, et pendant qu'ils étaient à l'Eglise, J. J. Rousseau me proposa d'y entrer et d'y faire notre prière.

" Les ermites chantaient alors les Litanies de la Providence, qui sont fort belles. Après que nous eûmes fait notre prière

dans une petite chapelle, et que les ermites se furent acheminés à leur réfectoire, Jean-Jacques me dit avec attendrissement : Maintenant j'éprouve ce qui est dit dans l'Evangile : Quand plusieurs d'entre vous seront assemblés en mon nom, je me trouverai au milieu d'eux. Il y a ici un sentiment de paix et de bonheur qui pénètre l'âme."

Voulez-vous maintenant le témoignage d'un autre philosophe Français qui, en religion, ne valait guère mieux que Rousseau ; prenez celui de Diderot qui, dans son *Essai sur la Pénitence*, dit :

" Je n'ai jamais entendu ce chant grave et pathétique, entonné par des prêtres, et répondu affectueusement par une infinité de voix d'hommes, de femmes, de jeunes filles et d'enfants, sans que mes entrailles ne s'en soient émues, n'en aient tressailli, et que les larmes ne m'en soient venues aux yeux ; il y a là dedans je ne sais quoi de sombre, de mélancolique.

" J'ai connu un peintre protestant qui avait fait un long séjour à Rome, et qui convenait qu'il n'avait jamais vu le Souverain Pontife officier dans Saint-Pierre, au milieu des cardinaux romains, sans devenir catholique....."

Puis enfin, si nous nous transportons au temple de Jérusalem, nous voyons le peuple juif offrant ses holocaustes et ses prémices au chant des cantiques, au son des trompettes et des cymbales, afin de témoigner de la joie avec laquelle il présentait au Seigneur les dons qu'il avait reçus de sa munificence.

Le chant est donc un exercice qui réjouit, élève et vivifie l'âme non-seulement de celui qui s'y livre avec amour et reconnaissance, mais aussi de tous ceux qui l'écoutent attentivement et avec l'intention de faire passer en eux les sentiments de joie, d'affection ou de douleur et de repentir qu'il ne peut alors manquer de réveiller dans leurs cœurs.

Il est aussi un puissant moyen de nous faire penser que nous sommes voyageurs sur la terre, que le Ciel est notre patrie, que nous avons besoin de Jésus Christ pour y tendre et pour y arriver afin que là nous puissions mêler nos voix au chœur des bienheureux et chanter avec eux le cantique immortel : SAINT ! SAINT ! SAINT ! qui meurt et renaît éternellement dans l'extase éternelle des Cieux.

A. L. DESAULNIERS.

PENSEES.

Chanter, c'est prier.

—
Tout cœur pur attire à lui, n'importe à quel âge.

—
Rougir du mal est sagesse ; rougir du bien, folie.



*Prof
Theodore Whitwell*



Victor L. Langeron

Biographies.

[Pour l'Album des Familles.]

L'HON. THEODORE ROBITAILLE,

LIEUTENANT-GOUVERNEUR

DE LA

Province de Québec.



L'HON. M. ROBITAILLE est issu d'une des plus anciennes familles canadiennes-françaises du pays. L'un de ses grands oncles, Messire Robitaille, était aumônier dans la milice active du Bas-Canada pendant la guerre de 1812 à laquelle tous les membres de la famille prirent une part active. Un autre de ses grands oncles, le révérend M. Louis Prodeur, après sept années de mission dans le Nouveau Brunswick, fut nommé curé de St. Roch des Aulnets où il mourut, éguant toute sa fortune au collège de Sainte-Anne dont il était l'un des fondateurs. Jean Robitaille, éc., qui a été membre de la législature du Canada pendant vingt ans, à partir de 1809 à 1829, était aussi l'un des grands oncles du lieutenant-gouverneur.

L'honorable Théodore Robitaille est né à Varennes, P. Q., le 29 janvier 1834 et est par conséquent âgé de 48 ans. Il est le fils de feu Adolphe Robitaille, éc., N.P., de son vivant de Varennes. Il reçut son éducation à l'école modèle de Varennes, aux Etats-Unis, au Séminaire de Sainte-Thérèse, à l'Université Laval et à l'Université du collège McGill à Montréal, où il obtint ses diplômes de M.D. au mois de mai 1858.

En novembre 1867, il épousa Delle Marie-Joséphine-Charlotte-Emma, fille de P. A. Quesnel, éc., et petite fille de feu l'hon. F. A. Quesnel, membre du Conseil Législatif du Canada. Lors des élections générales de 1861, il fut élu député à l'Assemblée Législative, pour le comté de Bonaventure, et il a représenté ce comté depuis cette époque jusqu'à la Confédération des Provinces. Il fut élu à la Chambre des Communes en 1867, pour le même comté qu'il a continué à représenter jusqu'au moment où il dut quitter la Chambre des Communes du Canada, pour se rendre à Spencer Wood.

Pendant les trois années qui ont précé-

dé l'abolition du double mandat, il était aussi député local du comté de Bonaventure.

En 1873, il fut appelé à faire partie du ministère Macdonald, il fut assermenté comme Receveur-Général et membre du Conseil Privé du Canada, le 30 janvier 1873. Il a continué à faire partie du ministère Macdonald jusqu'au moment où Sir John Macdonald remit son portefeuille.

La *Gazette Officielle*, en date d'Ottawa, le 26 juillet 1879, contenait ce qui suit :

" OTTAWA, 26 juillet.

" Département du Secrétaire d'Etat du Canada.

" Il a plu à Son Excellence le Gouverneur-Général de faire la nomination suivante, savoir :

OTTAWA, 26 juillet 1879.

" L'honorable Théodore Robitaille, de la cité de Québec, membre du Conseil Privé de la Reine pour le Canada, Lieutenant-Gouverneur de la province de Québec, vice l'honorable Luc Letellier de St. Just."

Cette nouvelle ne causa aucune surprise, depuis longtemps déjà on mentionnait le nom du Lieutenant-Gouverneur actuel, comme devant être celui du successeur de feu M. Letellier de St. Just. Il n'entre pas dans nos idées de faire ici la moindre allusion à des événements qui ont donné lieu à bien des luttes acrimonieuses, dont le souvenir ne vivra que trop longtemps peut-être, *de mortuis nisi bonum discere*.

La nomination de l'honorable M. Robitaille, au poste de Lieutenant-Gouverneur de la province de Québec, fut généralement accueillie par les hommes politiques des deux partis.

Il acceptait la responsabilité d'une tâche difficile, mais sa modération et son esprit de justice lui firent surmonter bien des obstacles et lui firent aplanir bien des difficultés, dont lui seul, sans doute, a le secret. Aussi, lui devons-nous cette justice de dire que jusqu'à présent il a agi avec l'impartialité nécessaire à ceux qui sont les dépositaires d'une partie de l'autorité de notre gracieuse Souveraine.

Au physique, M. Robitaille est un fort bel homme, aux manières agréables et bienveillantes. Il est essentiellement un homme du monde. Aux qualités reconnues chez les gens bien élevés il ajoute celle d'être un causeur agréable.

Il remplit dignement les hautes fonctions de sa charge et les Canadiens-Français ont raison d'être fiers de trouver, en la personne du Lieutenant-Gouverneur de Québec, un compatriote aussi distingué et aussi digne de la position qu'il occupe.

[Pour l'Album des Familles.]

SIR HECTOR LANGEVIN,

K.C.M.G. C.B. C.R.

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA.

Suum quisque pellem portat.

LORSQU'EN 1855, l'homme d'Etat distingué dont nous offrons aujourd'hui la notice biographique, mettait en tête d'un ouvrage qui a été couronné, cette sage maxime, " à chacun son mérite." Il ne s'attendait peut-être pas, alors, qu'il serait lui-même, à un moment donné, le chef de cette Province qu'il tenait à faire connaître avantagement de ceux qui ignoraient encore ses richesses et ses ressources.

M. Hector Langevin (c'est ainsi que nous le désignerons dans cet écrit) est né à Québec en 1826. Il fit ses études au Séminaire de cette ville et fut admis au barreau en 1850. Disons de suite, que M. Langevin a été pendant sa cléricature, l'élève de Sir George Etienne Cartier, dont Sir John A. Macdonald tient à honneur de rappeler sans cesse le noble et glorieux souvenir, et que l'élève a su retrouver le sillon que le maître avait profondément tracé.

En 1854, il épousa l'aînée des demoiselles du Lieutenant-Colonel Tétu. Cette union fut bénie par la naissance de plusieurs enfants, mais, hélas ! comme tout n'est qu'heur et malheur ici-bas, la mort a passé, il n'y a pas encore bien longtemps, chez cette noble famille, rendant vide à son foyer, une place que nul ne remplira désormais. Accablé par ce chagrin, M. Langevin s'est montré aussi grand et résigné devant une tombe, qu'impassible devant les injures de ses ennemis.

Le 30 mars 1864, il était fait conseil de la reine. Ce fut le 2 janvier 1858, que M. Langevin fut élu représentant du peuple, pour la première fois. Au comté de Dorchester revient l'honneur d'avoir lancé dans la vie publique un homme dont les services ne sauraient être méconnus et dont le nom sera désormais mêlé avec orgueil aux pages de notre histoire : "*Suum quisque pellem portat.*"

L'étranger qui obtient la faveur insigne d'avoir accès à la galerie de l'Orateur, pendant une séance de la Chambre des Communes, peut voir au troisième siège à la droite de l'Orateur, un homme qui n'a ja-

mais été jeune et qui ne sera jamais vieux. Il est mis avec la plus grande simplicité et cependant le lion le plus impitoyable serait embarrassé de trouver quoique ce soit à redire sur la bonne tenue et le recherché de la toilette de cet honorable monsieur. Il est toujours à son siège et suit le débat avec une patience parfois digne d'une meilleure cause : les grands efforts des orateurs enthousiastes le trouvent toujours parfaitement calme et les longs discours ennuyeux—il y en a parfois à la Chambre des Communes—ne le font pas dormir. Ce député, on l'a déjà deviné, c'est le représentant des Trois Rivières.

A ce talent, tant envie de ses collègues, dans le Ministère comme dans la Chambre, de tout endurer sans se plaindre et de conduire les affaires dans la direction qu'il a choisie, le Ministre des Travaux Publics en joint un autre qui a énormément de mérite, c'est celui d'avoir le courage de dire : non, lorsque l'occasion s'en présente.

Il ne comprend pas cette nuée d'aspirants et de soupirants que l'on fait vivre d'espérance en attendant que la réalité les fasse mourir. Aussi sa franchise est-elle devenue proverbiale, et il n'est pas rare d'entendre cette phrase : *Qu'est-ce que Langevin en a dit ?* ou bien encore : *Langevin a dit que oui,* ou *Langevin a dit non.* Il a suivi en cela l'exemple du regretté Sir George-Etienne Cartier.

M. Langevin n'était encore qu'un tout jeune homme lorsqu'il commença à s'occuper de politique, et nous voyons que pendant sa carrière était déjà assez remplit.

Elu membre du parlement en 1858, il était, durant la même année, élu maire de la ville de Québec, et il avait été avant cela l'un des membres du Conseil Municipal de cette ville.

En 1859, il fut réélu maire de la ville de Québec et il fut chargé d'aller en Europe pour faire une négociation des dépenses de la ville de Québec. Il fut de nouveau ré-élu et demeura maire de Québec jusqu'en 1861.

Il fut pendant deux ans, 1861 et 1862, président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec. Et nous voyons qu'en 1863 et 1864 il présidait à l'Institut-Canadien de cette même ville.

De 1847 à 1849, M. Langevin habita Montréal ; il doit garder encore un bon souvenir de plus d'un ami qui le reçurent avec bienveillance, et prédirent pour lui, les hautes destinées auxquelles il a été appelé.

A Montréal, M. Langevin s'occupa de la rédaction des *Mélanges Religieux* et plus tard, en 1857, alors qu'il était représentant du comté de Dorchester, M. Langevin rédigea le *Courrier du Canada* en qualité de rédacteur conjoint au Dr. J. C. Taché.—Nous aurons à parler prochainement du Député Ministre de l'Agriculture.

Aujourd'hui que nos relations sont renouées avec la France, et que nous pouvons espérer avoir au milieu de nous une émigration française respectable, nous ne devons pas oublier que dès 1855, M. Hector L. Langevin, avocat, de Québec, écrivait ceci : " Ce n'est que depuis quelques années que l'on a commencé à apprécier " en Europe l'importance et les ressources " du Canada. Jusqu'alors on n'avait ac- " coutumé de ne voir dans ce pays qu'une " simple colonie de la Grande Bretagne, " sans se rendre compte de ce qu'elle va- " lait et de ce qu'elle vaudrait. Les plus " hardis allaient jusqu'à croire que l'An- " gloterre consentirait quelque jour à lui " allonger sa chaîne et à lui permettre gé- " nèreusement de contribuer au paiement " des dépenses de la mère-patrie en lui ac- " cordant une faible représentation au sein " du Parlement anglais. Mais qui pen- " sait qu'en 1855 le Canada serait assez " grand, assez fort pour avoir déjà revon- " diqué et obtenu le contrôle plein et en- " tier de ses affaires, se faire respecter de " la métropole, et n'avoir guère pour le " rattacher à elle d'autres liens que ceux " que la volonté ou l'intérêt lui impose- " rait."

Ce progrès annoncé par le jeune avocat de Québec, en 1855, ne s'est-il pas sensiblement accentué ; et le Ministre des Travaux Publics n'a-t-il pas quelques droits à faire valoir, comme sa part des travaux qui ont amené ce glorieux résultat de tant de luttes plus ou moins acrimonieuses ?

De 1858 à 1878 M. Langevin a soutenu 12 campagnes électorales. Voilà donc 23 ans accomplis consacrés à la vie publique, dont il sortira plus pauvre qu'il n'y était entré. Je n'aime pas à m'occuper des affaires des autres ; M. Langevin aurait pu être riche, il ne l'a pas voulu, cela le regarde. Je ne discute pas sur les mérites ou démérites du fait, seulement je le constate.

Avant de nous occuper des différentes luttes électorales de M. Langevin, disons qu'en 1859 M. Langevin fut envoyé en Europe, comme vice-président de la compagnie du chemin de fer du Nord, pour voir à quelles conditions la compagnie pourrait se procurer les capitaux nécessaires pour la construction du chemin.

Le cadre que je me suis tracé et la résolution ferme que j'ai prise de m'abstenir de tout commentaire qui pourrait, même de loin, donner à ces portraits une couleur politique que je ne veux pas leur imprégner, me fait un devoir de m'abstenir de donner les raisons qui ont plus ou moins contribué à faire retarder le succès de cette entreprise. Nous avons notre chemin de fer du Nord. Nos hommes d'Etat de chaque parti politique ont travaillé pour ce succès. Nous l'avons obtenu. *Not to the past but to the future looks true nobility.*

Voici les dates des différentes luttes

électorales soutenues par le représentant des Trois-Rivières :

COMTÉ DORCHESTER.

1^{ère} élection—1858.

M. Langevin, élu
M. Pouliot, ex-député. } Opposants
M. Forest, jr.

2^e élection—1861 : Elu par acclamation.

3^e élection—1863 :

Langevin, élu
Henri T. Taschereau, opposant

4^e élection—1864 : Elu par acclamation.

5^e élection—1867 Elu par acclamation pour la
Chambre Provinciale de
Québec.

6^e élection—1867 ; (Pour la Chambre des Com-
munes)

Langevin, élu.
Larocheville, opposant.

QUÉBEC CENTRE.

7^e élection—1871 Elu par-acclamation pour la
Chambre provinciale de
Québec.

COMTÉ DORCHESTER.

8^e élection—1872 : (Pour la Chambre des Com-
munes.)

Langevin, élu.
Marceau, opposant.

COMTÉ DE CHARLEVOIX.

9^e élection—1876 : (Pour la Chambre des Com-
munes)

Langevin, élu
Tremblay, opposant.

10^e élection—1877 : (Pour la Chambre des Com-
munes.)

Langevin, élu.
Tremblay, opposant.

COMTÉ DE RIMOUSKI

11^e élection—1878 : (Pour la Chambre des Com-
munes)

Langevin défait par le
Dr Fisot.

TROIS-RIVIÈRES.

12^e élection—1878. Elu par acclamation

M. Langevin fut tour à tour Solliciteur Général, Secrétaire d'Etat pour le Canada, Maître Général des Postes, et possède en ce moment le portefeuille de Ministre des Travaux Publics.

En 1867, il prêtait serment en qualité de Membre du Conseil Privé.

Il devint compagnon de l'Ordre du Bain, par le désir de Sa Majesté, en 1868, et fait commandeur de l'Ordre de Saint-Grégoire, par Sa Sainteté Pie IX, en 1870.

Il faisait partie de la convention de Charlottetown en 1864 et de la convention tenue à Québec en la même année. Il fut aussi au nombre des membres de la Convention Coloniale de Londres, de 1866 à 1867, pour compléter les arrangements de l'Union des Provinces de l'Amérique Britannique du Nord.

En 1871, se rendant au désir du gouvernement, il visita la Colombie anglaise et, à son retour, publia *in extenso*, un compte rendu détaillé de son voyage.

Pendant la session de 1873, (S.
S.)

George Etienne Cartier étant alors en Angleterre), M. Langevin conduisit l'Opposition, à la Chambre des Communes du Canada et le jour même où le pays en deuil, comptait une tombe de plus, où Sir George reposera désormais, Sir Hector était choisi comme son successeur et acceptait la responsabilité comme chef du parti conservateur de la province de Québec.

M. Langevin n'est pas orateur à créer sensation ; il semble dédaigner les grands mouvements. Il a un peu l'air de se dire qu'il parle pour lui-même, tant pis pour ceux qui ne voudront pas ou ne pourront pas le comprendre. Si sa voix parfois devient monotone, la phrase est toujours correcte. On saisit de suite, en l'écoutant, où il veut en venir. Comme tous les écrivains, il se rappelle toujours ses premières armes et il lance une improvisation en y mettant une symétrie égale à celle exigée pour un article de journal.

M. Langevin a de suite occupé une place au premier rang, dans le parti dont il est le chef aujourd'hui, et il n'y a eu qu'un cri d'approbation, entendu d'un bout à l'autre du Dominion, lorsque par l'entremise de Son Excellence le Marquis de Loine, gouverneur-général du Canada, Sa Majesté conférait au Ministre des Travaux Publics le titre justement mérité de Chevalier de l'Ordre de St. Michel et St. George.

Tel est l'homme que la majorité des Canadiens-Français de la province de Québec a acclamé comme son chef. Espérons que la Providence saura lui donner les moyens de remplir dignement les devoirs de la lourde charge qui lui est imposée et puisqu'un jour viendra où il ne restera plus qu'à mettre sur sa tombe ces mots : *Hic jacet Vir Probus* ; prions Dieu de pouvoir encore pendant de longues années appliquer au ministre des Travaux Publics cette maxime : *Suam quisque pel- l'm portat.*

CHARLES QUIMET.

PENSEES.

Rien ne pénètre aussi doucement et aussi profondément dans l'âme que l'influence de l'exemple.

Que l'honneur soit une éperon pour la vertu, et non un étrier pour l'orgueil.

Il est naturel à l'homme d'admirer plutôt ce qui est nouveau que ce qui est grand.

Admirez un guerrier dans l'action, un pilote dans la tempête, et la vertu dans les revers.

Chronique.

[Pour l'Album des Familles.]

UNE PAGE OUBLIÉE

SUR LA

Fete Nationale de Quebec

EN 1880.

I



Le jour de la Saint-Jean-Baptiste parut un peu chagrin dès l'aurore, cependant nous ne tardâmes guère à nous rassurer lorsque les légers nuages s'ouvrirent pour laisser paraître le soleil dont l'éclat puissant changea bientôt en tulle dorées les brouillards diaprés qui, timidement groupés sur le fond d'azur, s'enfuirent et s'éfrangèrent aux créneaux de l'horizon. Tout ce déploiement de faste national, de magnificence et de splendeur, marqués du grand cachet patriotique que nos pères ont eux-mêmes soigneusement élaboré, couvrait de son ombre rajeunissante, la vieille cité hospitalière du Canada et emplissait l'esprit de mille pensées, sentiments et sensations au fur et à mesure que les scènes se succédaient avec ordre sous la baguette magique du Commissaire-Ordonnateur.

Tout le peuple canadien assemblé dès l'aube sur le plateau des *Buttes à Neveu* — auteurs qui se courbèrent si douloureusement jadis, sous le lourd glaive de l'An, des combats, — contemplait avec émotion d'amour, en ce jour de paix, de bonheurs et de joies nationales, les scènes ravissantes et sublimes qu'offrait le sacrifice du Divin Martyr, dans un sanctuaire ayant pour parvis, ce tertre même teint du sang de nos aïeux, pour voûte, les voiles infinies du firmament, et pour flambeau, l'astre resplendissant du jour.

Les vingt-quatre chars allégoriques, les vingt-trois corps de musique, les sociétés bienveillantes, les Hurons de Lorette dans leurs costumes pittoresques et brillants, les différents corps de métiers, etc., etc., formèrent un défilé gigantesque qui recueillit les applaudissements des spectateurs sur son parcours à travers les rues :

Grande Allée, St. Louis. Dufort, Buade, Fabrique, Saint-Jean, d'Aiguillon, Saint-George, Côte d'Abraham, La Couronne, Desfossés, St. Joseph, Colomb, Albert, St. Valier, Côte du Palais, Bonaparte et Terrasso Frontonac, où le président et d'autres officiers de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, Montréal et Trois-Rivières, adressèrent la parole à la foule avant que chacun se dispersât pour goûter un repos bien mérité et pouvoir reprendre avec plus d'entrain que jamais, les amusements variés de la soirée, consistant en banquet, concerts et théâtres, où le drame de Louis-Joseph Papineau — production brillante d'un jet d'esprit dont la distinction n'est égalée que par les élans du plus pur patriotisme — fut interprété avec succès et un rare bonheur, par nos amis de Montréal, ayant pour directeur l'auteur lui-même.

Les chars historiques furent certainement ceux qui s'attirèrent le plus de félicitations de la part des connaisseurs, tant par leur valeur artistique, que par la mission exceptionnellenement choisie, intéressante et difficile que s'était imposée la personne éminemment d'esprit qui, la première en conçut l'heureuse idée. Le regard étonné eut voulu dans son admiration en embrasser tous les détails, depuis la forme semi-sphérique de la première plateforme avec sièges en amphithéâtre, les oriflammes multicolores ornant gracieusement la corniche extérieure du dôme d'élégance et de perfection architecturales et proclamant les célébrités du clergé canadien, les couronnes de verdure mettant en relief des noms fameux écrits en or, et suspendus aux chapiteaux des colonnades légères qui soutenaient le dôme étoilé, dont les franges d'argent et les festons de soies protégèrent des ardeurs du jour le frais et gracieux tableau présenté par la réunion des cinquante élèves de l'Académie Commerciale, personnifiant, chacun dans leurs riches costumes caractéristiques, ceux de nos ancêtres qui, depuis la découverte du Canada jusqu'à nos jours, surent mériter l'honneur et la gloire d'inscrire leurs noms sur le socle d'or de la renommée.

Ce n'est que justice de remercier publiquement le promoteur de cette entreprise si belle et si patriotique, le Cher Frère STEPHENS, Principal de l'Académie Commerciale de Québec, qui, dans ce travail artistique, partagea sa tâche avec le Cher Frère Stanislas, travaillant l'un et l'autre avec un égal mérite, chacun suivant son talent, et avec ce tact et cette impartialité acquises par les hautes intelligences, dans l'accomplissement quotidien du devoir. Ce tact et cette impartialité surent présider au choix de leurs sujets historiques, vaillant dans leur route les obstacles que l'histoire au front rigide, a inévitablement fait surgir entre leur pensée et la forme tangible dont il leur a fallu la revêtir : procédant ainsi, énergiquement

sous l'inspiration d'un rayon de lumière et de feu, de force à calciner les biens avec lesquels le fanatisme—sous quelque forme qu'il s'offre aux regards—essaye d'entraver cette vraie liberté d'esprit qui poursuit la vérité jusqu'à l'Éther.

Le premier char contenait : Jacques-Cartier, Donnacona, Roberval, De la Roche, De Monts, Champlain, Louis Hébert (patriarche des seigneurs du Canada, et premier citoyen de la Haute-Ville), La Tour, La Violette, Montmagny, Maison-neuve, Closse, Nicolet, D'Ailleboust, de Coulonge, Boucher de Grosbois, D'Argenson, Dollard, D'Avignon, Tracy, Talon, De Courcelles, Le Moyne, Lamothe, Cadillac.

Dans le second char figuraient : Frontenac, De la Salle, Joliet, St. Castin, d'Iberville, de Sévigny, Kondiaronk, de Subercase, Bienville, Hertel de Rouville, de Vaudreuil, de Beauharnois, de Léry, Villier, de Beaujeu, de Vaudreuil (le dernier gouverneur français et fils du précédent gouverneur de ce nom), de Montcalm, Lévis, Bougainville, Bouchette, de Salaberry.

II

Les personnages qui suivent, objet de la respectueuse admiration de leurs concitoyens, ont été tellement connus en Canada, que c'est autant un plaisir qu'un devoir de reproduire ici quelques lignes des notices biographiques publiées en juin dernier, sur chacun d'eux :

« Louis-Joseph PAPINEAU, né à Montréal le 7 octobre 1786 ; nommé Président ou Orateur de la Chambre en 1815 ; le chef du Bas-Canada depuis cette époque jusqu'en 1837 ; mort le 28 septembre 1870. C'est encore, comme le dit notre poète lauréat, dans le drame qui vient d'avoir tant de succès à Montréal et à Québec, la plus grande figure de notre histoire politique.

Il fut tout une époque et longtemps notre race,
N'eut que sa voix pour glaive et son corps pour
Courbons-nous donc devant ce pieux [cuirasse,
des jours
anciens,
S'il ne partagea point nos croyances augustes,
N'oublions pas qu'il fut juste parmi les justes,
Et le plus grand parmi les siens.

« Sir Louis-Hypolite LAFONTAINE, né à Boucherville en 1807 ; élu député de Terrebonne en 1830, à l'âge de vingt-trois ans ; emprisonné en 1837 ; chef du Bas-Canada après l'Union, nommé Juge en chef de la Cour du Banc de la Reine en 1844, et fait baronnet quelques temps après.

« Si Papineau est considéré comme l'orateur le plus puissant, le tribun le plus populaire que nous ayons eu—au fait le plus grand orateur de l'Amérique—M. Lafontaine passe pour l'homme d'État le plus remarquable que le pays ait produit. Ils étaient tous deux taillés à la manière

des grands hommes. Leur extérieur même révélait la supériorité de leur intelligence et de leur caractère.

« Ludger DUVERNAV, fondateur de la Société St. Jean-Baptiste à Montréal, naquit à Verchères le 22 janvier 1790. En 1817 il allait fonder à Trois-Rivières un journal qui s'appelait la *Gazette des Trois-Rivières*, et qu'il parvint à soutenir jusqu'en 1822. En 1823 il publia le *Constitutionnel*, qui vécut deux ans. En 1827 il vint se fixer à Montréal et se joignit à l'un des plus grands patriotes et des hommes les plus remarquables de l'époque, l'hon. A. N. Morin, pour fonder la *Minerve*. A partir de cette époque le nom de M. Duvernay est inscrit sur toutes les pages de l'histoire émouvante de nos luttes politiques. Emprisonné trois fois pour avoir eu le courage de publier dans son journal des articles énergiques à l'adresse des bureaucrates qui voulaient nous mettre à leurs pieds, sa popularité devint très considérable, et il s'en servit pour faire triompher la cause de ses compatriotes. Élu membre de la Chambre pour le comté de Lachenaye en 1837, il était obligé quelques mois après de s'expatrier afin d'échapper à l'emprisonnement. Il se réfugia à Barlington où il fonda, en 1837, le *Patriote*. Il mourut le 28 novembre 1852.

Dr Pierre Martial BARDY, descendant de l'illustre famille romaine des comtes de Bardi, si florissante au XIV^e et XV^e siècles, naquit à Québec le 30 novembre 1797. Après avoir fait des études aussi brillantes que solides et variées au Séminaire de Québec, où le juge Elzéar Bédard et lui furent les élèves les plus distingués de la classe du Révd Messire Jérôme Demers, il fut licencié docteur en médecine à Montréal, en novembre 1819. En 1834, le comté de Rouville lui confia le mandat de représentant à l'Assemblée Législative. Il forma alors partie de cette vaillante et remarquable phalange de jeunes canadiens qui constellèrent, comme autant d'étoiles, le ciel patriotique sous lequel combattait l'honorable L. J. Papineau. D'une érudition approfondie, ce savant émérite et orateur agréable, parlait et écrivait sur tous sujets avec le véritable talent de ces hommes éminemment doués, dont on conserve à jamais le souvenir ; on conserve de lui quelques écrits scientifiques qui sont de véritables perles littéraires. Il remplit différentes charges de confiance avec honneur, intégrité et un talent uni à un dévouement peu ordinaire, et parmi les œuvres que Québec lui doit, c'est en grande partie l'érection du monument des Braves de 1760, qui s'élève avec fierté sur les plaines d'Abraham : œuvre nationale s'il en fut jamais, qui ne dut son érection qu'à l'activité, au zèle et à l'énergique persévérance qu'il ne cessa de déployer durant les trois années qu'il garda la présidence de la Société St. Jean-Baptiste. Mais certainement quo la plus belle de ses

œuvres, la preuve la plus éminente de son patriotisme, c'est d'avoir fondé à Québec, en 1812, avec le concours des autres citoyens, cette belle association qui s'est enrôlée sous l'étendard de St. Jean Baptiste, et dont on célèbre aujourd'hui pour la 38ième fois l'anniversaire de sa fondation. Il mourut dans sa ville natale le septième jour de novembre 1869.

Sir George-Étienne CARTIER, l'un de nos plus grands hommes d'État, est né à Saint-Antoine du Richelieu en 1814. Il entra dans le barreau en 1835 et se jeta dans la vie politique. Il fut procureur général jusqu'en 1867 époque où il accepta le portefeuille de la milice. Il fut l'un des fondateurs de la Confédération et l'auteur d'un grand nombre de mesures, dont les principales sont le bill de la Tenure Seignuriale et celui de la codification des lois. Il mourut en Angleterre le 20 mai 1873.

III

Remplies d'animation, pleines d'un tumulte joyeux et brillamment pavoisées, telles étaient les rues sur le parcours de la procession, et plusieurs édifices publics, notamment le Palais du Parlement, l'Hôtel du Gouvernement, le Palais de l'Archevêché, l'École Normale, l'Université Laval, les Ursulines et quelques résidences privées, surtout l'ancienne demeure du fondateur—maintenant encore celle de sa veuve—avaient revêtues leurs plus coûteuses parures.

Je pus tout à mou aise examiner ces décorations et en prendre note (nous attendimes le cortège de Jean-Baptiste au moins deux heures) puisque complaisamment quelques amis m'avaient offert de m'installer confortablement avec eux dans une fenêtre en face de la maison du fondateur ; et comme tant d'autres décorations et bannières ont été minutieusement décrites dans les journaux pendant que celles-ci n'ont eu de mention nulle part, je crois vous intéresser, M. le Directeur, et vous être agréable en même temps par la précision de mes renseignements qui suppléent à cette lacune involontaire.

Sur cette dernière résidence rivalisaient l'art, la richesse, l'éclat et la splendeur pour former un ensemble particulièrement agréable au regard, tant par la nouveauté du genre des draperies, que par leur symétrique élégance, représentant le pavillon national—celui primitivement adopté par la société lors de sa fondation—et figurant les bases fondamentales de nos croyances religieuses. la FOI, l'ESPÉRANCE et la CHARITÉ.

Du sommet jusqu'au sol, d'où elle était relevée par de gracieux anneaux de blanches roches et de verdure cette draperie allégorique déroulait ses plis opulents et de majestueuse ampleur, entre chaque trumeaux marquant ainsi le premier d'une brillante couleur d'émeraude, le second,

d'une blancheur immaculée, et le troisième, d'un éclatante nuance de pourpre.

Trente-neuf couronnes de feuilles d'érables et d'immortelles enlacées les unes aux autres, ornaient la tête de cette draperie d'un genre unique, tandis que les fenêtres festonnées de feuilles emblématiques soutenaient à leur centre et à leur base de riantes couronnes, que berçaient doucement l'haleine du zéphir.

Deux érables au feuillage abondant appuyaient leurs pieds aux deux extrémités du toit et formaient un triangle régulier, mariant leurs ramures touffues au-dessus des draperies, pour protéger de leur ombre fortement accentuée la haute figure de St. Jean-Baptiste qui, sa croix en main, avec le doux agneau blanc à ses pieds, dominait au centre vacant du triangle.

Mais certainement que la partie la plus importante de la décoration était cette splendide bannière en satin blanc, paraissant avoir douze pieds de hauteur sur neuf de largeur, et croisant la rue—entre deux immenses pavillons de la Puissance. Un grand portrait à l'huile du vénérable fondateur—portrait de famille—ornait le centre de cette bannière sur le fond blanc de laquelle se détachaient avec un éclat vif et chatoyant, ces lettres hautes à peu près de neuf pouces, en or écaillé avec ombres d'azur velouté : Dr PIERRE MARTIAL BARDY, *président-fondateur de la société St. Jean Baptiste, 1842.—Québec 1880.*

Cette riche et élégante bannière, encadrée de feuilles naturelles dérobées aux plus beaux arbres dont nos pères ont fait choix pour emblème de la nation, brillait d'un éclat radieux sous les tous verdoyants et légèrement carminés à maints endroits, de ce cadre plein de fraîcheurs et de parfum national, contrastant agréablement avec les fleurons d'or projetés par les rayons du soleil, qui mirait leurs feux éblouissants dans les lettres scintillantes se détachant en relief sur la blancheur satinée du fond, d'où ressortait avec une vigueur presque vitale, la douce et spirituelle figure du fondateur.

Au sommet de la bannière, se balançait mollement, sous une brise harmonieuse, une couronne d'immortelle—symbole éloquent de la gloire impérissable si justement mérité par le Père de l'association—avec auréoles en feuilles d'érables et faisceaux de drapeaux *Anglais, Tricolores et Star spangled Banner.*

Du haut de son image, sur ce trône improvisé, l'ombre bénie du fondateur dut tressaillir de joie en contemplant tous les fronts qui composaient le cortège de Jean-Baptiste respectueusement inclinés en sa présence ; et quoiqu'étranger à la famille, sans cependant être indifférent à la mémoire vénéré du fondateur, puisque je comptais au nombre des deux cents patriotes qui, en 1842, jetèrent les bases inébranlables sur lesquelles repose encore la société—je ne pus défendre mon âme

contre les sensations multiples qui l'assaillirent en ropaissant mes yeux du spectacle si beau, si imposant, si grandiose de cette foule immense qui, spontanément et avec cet enthousiasme provoqué par l'élan irrésistible de la vérité, acclamait par des hurras frénétiques la cause première de leur présente réunion : leur Père qui surgissait inopinément de sa tombe pour bénir et protéger encore de son ombre bienfaisante ses enfants chéris.

Après les paroles suivantes du président actuel adressées à la femme et à la fille du fondateur—lorsqu'on franchissant la foule qui, comme lui, demeurait tête nue aussi loin que l'œil pouvait atteindre—il vint à leur fenêtre leur présenter la main en disant : "*Honneur au Dr. P. M. Bardy, c'est lui qui fut notre Père !*" La bande de la Société joua : *Par derrière chez mon père, etc.* Les autres bandes étrangères et de la province entonnèrent chacune à leur tour, en passant sous la bannière, les hymnes nationaux les plus connus. Mais ce qui, de l'avis de tous, offrit le spectacle le plus enchanteur, fut l'hommage de la magnifique compagnie des *Zouaves Pontificaux* dont le colonel, en plaçant son cheval sous la bannière ci-haut décrite—et on ligne avec elle—ordonna le Salut Royal. De ces populaires défenseurs de nos droits et de notre dignité de catholiques, les splendides drapeaux en soie de nuances et de richesses opulentes, majestueusement inclinés en face du fondateur, puis des fenêtres de sa demeure où sa femme et sa fille, le visage inondé de douces larmes, assistaient à l'ovation faite à celui qui fut leur chef bien-aimé et vénéré—présentaient un coup d'œil si impressionnable et à la fois si ravissant, que la foule elle-même émue et charmée, applaudit à outrance, et dix mille bouches lança dans l'espace ses bravos énergiques.

Parmi ce groupe d'héroïques fondateurs essayant de donner le mouvement et l'action à leur grande et vaste pensée, je vois briller en tête ce citoyen intègre auquel on offrit la présidence, comme marque de respect, de confiance absolue en sa capacité supérieure, et comme récompense de ses travaux intelligents ; lui conférant ainsi le titre glorieux et ineffaçable de *Père* de l'Association, avec la mission choisie de préparer le sol de ses mains habiles, et de planter sa tente—qu'il résolut de bâtir en cèdre du Liban, ce bois incorruptible et d'éternelle verdure—sur le sommet d'un promontoire inaccessible à la rage des temps.

En continuant à feuilleter les pages de mes souvenirs et partant du fondateur et premier président—sur lequel dans toute association nouvelle repose le succès ou la déchéance du corps entier—cet homme de "savoir" comme l'écrivait feu M. Dérome, "d'un tempérament équitable, ponctuel dans l'exécution, digne dans les formes" et doué de ce génie hors ligne

dont les grandes ressources soutenues par un jugement pénétrant et solide, une intelligence brillante et vive, une science et une érudition des plus profondes, devait inévitablement atteindre le but vers lequel convergeraient toutes les volontés des membres réunies dans la sienne ; j'ai aussi réminiscence de M. N. Aubin, le vice-président, renommé par ses aptitudes exceptionnelles et dont l'enthousiasme pleine d'une capacité illimitée, embrassa avec ardeur la tâche difficile de rédiger les statuts ; de M. P. J. O. Chauveau, dont le nom synonyme de talents transcendants, génie et science, est considéré à juste titre comme le prince de la littérature canadienne, et qui apporta à la société le contingent de sa haute intelligence ; de même que M. Joseph Cauchon, dont l'esprit énergique et la rare habileté politique le fit plus tard monter jusqu'aux plus hauts degrés de l'échelle sociale ; de MM. J. C. Taché et F. M. Dérome, tous deux également distingués par leur plume élégante et chatiée ; de M. Auguste Soulard, un des premiers poètes dont on conserve encore précieusement les œuvres soignées ; de M. James Huston, à l'habileté littéraire duquel nous devons de posséder un *Répertoire National* où brille presque tous les noms célèbres de nos premiers littérateurs Canadiens. Ce dernier, et M. J. P. Rhéaume, se partagèrent la charge de premiers secrétaires de l'Association.

J'en compte encore beaucoup d'autres dont les noms formeraient une liste trop longue pour cette note.

Ces démonstrations imposantes m'avaient ému, aussi voulus-je continuer à en subir le charme, et pouvoir repasser avec délices mes jeunes années, en quittant la ville pour diriger mes pas vers la campagne solitaire, dont le calme profond éclairé par cette demi-clarté du jour qui fuit sous les verges du crépuscule, est bien propre à seconder les dispositions d'un esprit évoquant le passé. Je vis se dérouler lentement et par une réminiscence graduée, tout un monde de souvenir où les figures couvertes d'enveloppes diaphanes prenaient presque la forme vitale de ceux qui ont embelli l'existence, ou éblouit par l'éclat retentissant de leur brillant renom. Que de scènes intimes ! que de scènes politiques ! je suivis ainsi des yeux, en contemplant ces mêmes verts gazons, ces mêmes montagnes sublimes et belles dans leur majestueuse étendue, ces mêmes parfums flottant dans l'ombre, ces mêmes bruissements de tiges agitant leurs feuilles et leurs adorantes corolles, ces mêmes teintes de diamant, de topaze, d'opale, de rubis, de saphirs reflétés par les ondes des rivières et des lacs en recevant les baisers d'adieu de l'astre de feu. Ces mêmes vastes prairies d'azur, au-dessus de nos têtes, diaprées de vers luisants dont les rayons rendent nos nuits si délicieuses, si belles et si poétiques, et tant d'autres merveilles qui ont souri pour nos pères et qui complai-

samment brillent encore pour nous.

J'arrivai à mon logis, tard dans la soirée, me promettant de venir goûter les mêmes jouissances l'année prochaine à pareille date, dans les murs hospitaliers de ce cher bon vieux Québec.

TÉMOIN OCULAIRE.

UN PLAIDOYER PATRIOTIQUE.



NOTRE zèle et vigilant collaborateur, *Cara Limpia*, a flagellé comme il le méritait le rapport du Col Wright, chef du bureau des statistiques de Washington, au sujet du travail des Canadiens-Français établis aux États-Unis.

Dans la livraison du 1er juin 1881 de *l'Album des Familles, Cara Limpia* terminait ainsi ses réflexions :

“ Nous sommes au nombre de 200,000 dans les États de l'Est, il peut y avoir des exceptions, mais en somme notre race est industrielle, infatigable au travail, morale et religieuse.

“ Nous savons apprécier les institutions civiles et politiques qui nous régissent.

“ Nous sommes arrivés depuis peu d'années pour la plupart et nous comptons plusieurs centaines d'électeurs dans certains centres, comme à Lowell, par exemple.

“ Nous avons des sociétés littéraires qui nous fournissent des moyens d'amusements d'un ordre autre que celui que mentionne le Col. Wright. Nous avons des séances littéraires, musicales et dramatiques.

“ Nous apprécions les bienfaits de l'éducation pour nos enfants, et les démarches faites auprès des autorités municipales, dans l'intérêt de l'éducation de nos enfants, sont là pour le prouver.”

II

De son côté, M. Ferdinand Gagnon, rédacteur du *Travailleur*, jour il publié à Worcester, Etat du Massachusetts, vient de publier le *Plaidoyer* qu'il a été chargé de présenter à l'audience-enquête tenue à Boston le 25 octobre dernier.

Le Col. Carroll D. Wright, chef du bureau des statistiques, avait cru devoir annoncer, dans le douzième rapport annuel des statistiques sur le travail dans les manufactures, que les Canadiens-Français sont un obstacle à l'adoption du système de dix heures de travail, dans certains Etats; il a prétendu que “ les Canadiens

“ sont une horde d'envahisseurs indisciplinés, ne prenant aucun intérêt aux institutions du pays, négligeant de devenir citoyens américains, vivant dans un état voisin de la mendicité, cherchant à se soustraire aux obligations des lois scolaires, étant un peuple sordide et de bas étage, et bon tout au plus à travailler sous la férule de n'importe quel contre-maitre et pour n'importe quel salaire.”

C'est la première fois que de telles injures, que de tels outrages sont lancés contre un élément national, dans un document officiel.

Aussi, M. Gagnon venge-t-il avec une logique serrée cet échafaudage d'atroces colomnies.

Les Canadiens Français, ajoute M. Gagnon, ont droit au respect des populations des États-Unis, car ils ont rendu à ce pays des services importants : fondant des villes, des comtés, des États, combattant pour le drapeau étoilé, pacifiant des tribus sauvages, guidant des explorateurs ou des armées, etc., sans réclamer, en ces circonstances, l'honneur d'être des fils de la France, cette généreuse amie des États-Unis, dont l'alliance a été cimentée par le sang de Lafayette à Brandy-Wine, et par la reddition de Cornwallis à Washington, et à Rochambeau, dans la plaine de Yorktown, il y a un siècle.

Depuis dix ans, ajoute encore M. Gagnon, les États de l'Est ont reçu la grande masse des Canadiens émigrés. Et déjà nous comptons 30 églises par eux bâties, un grand nombre d'écoles et des propriétés foncières innombrables qui leur appartiennent. Nous avons ici les statistiques de 31 villes et villages des États de l'Est, dans lesquels les Canadiens comptent pour un cinquième de la population générale. Et ces statistiques, que nous soumettons à l'examen des officiers de ce bureau, nous apprennent que dans ces 31 villes et villages, sur une population de 460,736 habitants, 86,828 sont Canadiens-Français. Nos familles se composent de plusieurs membres ; les 86 mille âmes représentent 10 mille familles. De ces 10 mille familles, 2,316 sont propriétaires d'une maison dans les États-Unis.

Ces 2,316 propriétaires ne présentent-ils pas une preuve manifeste que les Canadiens sont loin d'être “ les Juifs-Errants ” dont le rapport fait mention, mais que, au contraire, ils s'établissent en ce pays.

Constatons que dans les 31 villes et villages sus-mentionnés, 65,733 enfants vont aux écoles, or de ce nombre il y a 12,692 enfants Canadiens, c'est-à-dire un cinquième. Et de plus, ces Canadiens, ces Chinois des États de l'Est, ont assez de religion, de patriotisme et de dévouement pour soutenir 48 écoles où l'anglais et le français sont enseignés simultanément avec les principes de leur foi religieuse, et cela dans les trente-et-une villes ci-dessus mentionnées.

A l'appui de sa thèse, M. Gagnon pu-

blie le tableau qui suit, touchant l'état de la population canadienne-française de ces lieux.

VILLE OU VILLAGE.	Population totale.	Population Canadienne
Fall River, Mass.....	49,000	11,000
Fitchburg, Mass.....	13,000	400
Gardner, Mass.....	4,988	766
Haverhill, Mass.....	18,185	3,200
Holyoke, Mass.....	21,978	6,500
Hudson, Mass.....	4,000	450
Indian Orchard, Mass..	3,000	1,653
Lawrence, Mass.....	39,178	3,500
Manchang, Mass.....	1,829	1,047
Millbury, Mass.....	4,730	1,300
New Bedford, Mass....	27,000	1,200
No. Brookfield, Mass....	4,500	800
Northampton, Mass....	12,172	1,360
Spencer, Mass.....	7,800	3,450
Southbridge, Mass.....	6,700	3,100
Webster, Mass.....	6,000	2,400
Worcester, Mass.....	60,000	4,327
Great Falls, N. H.....	7,000	2,500
Nashua N. H.....	13,397	3,000
Rochester, N. H.....	5,500	600
Baltic, Conn.....	3,207	1,925
Grosvenordale, Conn. (2 villages).....	2,600	2,200
Putnam, Conn.....	5,500	1,600
Meriden, Conn.....	19,800	1,150
Champlain, N. Y.....	3,200	1,850
Glens' Fall, N. Y.....	12,272	1,650
Plattsburg, N. Y.....	14,000	4,000
Biddeford, Me.....	12,200	6,500
Lewiston, Me.....	20,000	5,000
Manville, R. I.....	2,000	1,400
Woonsockett, R. I.....	16,000	7,000

Total... 460,736 86,828

Sur le chiffre total de la population canadienne ne se trouvent point compris les groupes franco-canadiens de Lowell, Manchester, Marlboro, etc., dont il n'a pu obtenir les renseignements avant l'enquête. Les statistiques de Biddeford ne sont pas complètes, non plus (1).

M. Gagnon termine son rapport comme suit :

“ Tout ce que nous demandons au nom de la justice, c'est la protection contre des outrages aussi éhontés que ceux contenus dans le 12^{ème} rapport de ce bureau. Tout ce que nous demandons, c'est qu'on reconnaisse, en face de la logique irrécusable des faits, le droit du peuple Canadien à être considéré tel qu'il est, c'est-à-dire loyal, honorable et digne de respect.”

(1) D'après le tableau ci-dessus, et autres documents que nous possédons, nous avons lieu de croire que la population canadienne-française établie dans cette partie des États-Unis ne auroit dépasser le chiffre de 150,000 am. a. Nous fixons donc à environ 300,000 am. a. le chiffre total de la population franco-canadienne établie aux États-Unis (Note de la Rédaction.)

ETRENNES A L'ENFANT-JESUS

POUR

L'ŒUVRE DE BETHLEEM.



MONSIEUR le chanoine BELLONI, fondateur et zéléteur de cette œuvre, remercie de tout cœur les bienfaiteurs et fondateurs de son Œuvre; il est heureux de leur annoncer qu'elle a fait des progrès importants, pendant l'année 1880, grâce à de généreux

dons qui lui sont venus des pays étrangers. Il constate, toutefois, avec peine que la généreuse Belgique et la France diminuent considérablement leurs offrandes; leurs propres malheurs en sont indubitablement la cause. Il espère, cependant, que la Belgique, ayant contribué plus largement que le reste de l'Europe, depuis dix ans, à l'érection des deux grands établissements de Bethléem et de Bethgemal (école agricole), voudra elle-même mettre le couronnement à son œuvre.

Nous arrivons au faite de l'édifice. Qu'on veuille bien nous envoyer, autant que possible, des dons généreux plutôt que des honoraires de messes; et en 1882 l'Œuvre pourra chanter l'hymne ambrosienne, entourée de centaines d'enfants, arrachés par elle soit au protestantisme qui les guettait, soit au schisme grec.

On peut nous envoyer des étrennes au nom d'un enfant, d'un pécheur, d'un malade, même à leur insu; ils participeront à toutes les prières et saints sacrifices.

Nous publions aujourd'hui notre dernier appel. Les étrennes seront clôturées définitivement, le 2 février au soir, fête de la Purification. Les produits en seront consacrés aux besoins si urgents de l'Œuvre de Bethléem. 1o. A partir du 15 novembre jusqu'au 2 février, une messe est dite chaque jour, en Terre-Sainte, pour les souscripteurs aux *Etrennes* et pour toutes leurs intentions. 2o. Chaque dimanche et fête, le salut; et les autres jours, le chapelet, à la chapelle de l'Orphelinat, aux mêmes intentions. 3o. Le 6 janvier, fête de l'Épiphanie, communion générale par les élèves de l'Orphelinat: sainte messe à l'autel de la Crèche. 4o. Le 2 février, fête de la Purification, jour de la clôture des *Etrennes*, une dernière messe sera célébrée sur l'autel de la Crèche aux mêmes intentions.

Les offrandes peuvent être adressées à NN.SS. les Evêques du Canada, ou à M. le Secrétaire de la Société de St. Charles-Borromée, 16, rue du Ouré Notre-Dame, à Tournai (France).

Agriculture.

BRIEF

COURS D'AGRICULTURE

a l'usage des Ecoles et des Cultivateurs.

PAR LE

DR. J. M. PAQUIN, M. D.

Note Préliminaire.



AI souvent pensé que, si dans les Ecoles, on obligeait les élèves à lire ou à apprendre par cœur un ouvrage sur le plan de celui-ci, on rendrait peut-être plus de services à la cause de l'agriculture que par tout autre moyen.

Ce petit travail renferme les principes fondamentaux de l'art agricole, et il peut être utile non-seulement à ceux qui se destinent à l'agriculture, mais encore à tous ceux qui, ne cultivant pas eux-mêmes, ont cependant des propriétés à faire valoir. Ceux-ci y apprendront en quelques instants ce qu'a coûté aux autres l'expérience de plusieurs années. Ce n'est d'ailleurs qu'en connaissant bien un état qu'on peut le goûter, l'apprécier et l'encourager chez les autres.

Puisse le présent petit ouvrage contribuer à faire progresser, aimer et honorer le premier des arts: c'est le vœu de l'auteur qui, en reconnaissance de la profession de son père, dédie cet opuscule aux agriculteurs de son pays.

COURS D'AGRICULTURE.

SOMMAIRE — Introduction. — I. Des Terres. — II. Des Engrais. — III. Assolement. — IV. Egouttement. — V. Semences. — VI. Instruments aratoires. — VII. Travaux. — VIII. Culture des herbes. — IX. Bétail. — X. Laiterie. — XI. Arbres fruitiers et plantes potagères.

Introduction.

Question. — Qu'est-ce que l'agriculture et quels en sont les avantages?

Réponse. — L'agriculture est l'art de cultiver la terre et d'en retirer tous les produits possibles.

L'Agriculture, qui est la nourricière du genre humain, est le premier des arts, parce qu'elle en est la base. Elle est la source des biens et des richesses véritables, dont le prix ne dépend point de l'opinion des hommes, et elle est en même temps un puissant moyen de civilisation, de moralisation, et par conséquent de prospérité, de paix et d'ordre public.

L'agriculture est le travail proprement dit de l'homme, et son exercice corporel par excellence. C'est d'ailleurs la première occupation que Dieu ait assignée à l'homme, même dans son état d'innocence et de justice originelle dans le paradis terrestre. On peut donc considérer cet art nourricier et ses aimables compagnes, la tempérance et la sobriété, comme le principe et la condition de la santé et de la longévité non-seulement des individus, mais encore des peuples entiers. Le travail et la sobriété sont, en effet, le nerf des nations, et la sûre condition de leur durée.

Q. Que faut-il faire pour être un bon agriculteur?

R. Il faut: 1o connaître les différentes espèces de terres qui composent le sol; 2o. mettre à profit les engrais et les autres moyens d'améliorer la terre; 3o. employer l'assolement ou la rotation des cultures; 4o. ne pas négliger l'égouttement des terres; 5o. faire un bon choix des semences; 6o. avoir de bons instruments aratoires; 7o. faire tous les travaux en temps et saison et de la manière convenable; 8o. cultiver les herbes pour la nourriture des animaux et l'engraissement de la terre; 9o. entendre le gouvernement et le traitement des animaux; 10o. entendre la laiterie et ses dépendances; 11o. connaître la culture des arbres fruitiers et des plantes potagères.

Q. Pourriez-vous indiquer un excellent moyen de faire progresser l'Agriculture et de la faire aimer par toutes les classes de la société?

R. Ce serait d'en enseigner les principes aux enfants dans toutes les écoles, comme on enseigne le catéchisme. De cette manière on déposerait dans l'esprit de la jeunesse un germe qui, se développant plus tard, produirait des fruits abondants pour le bien-être de l'humanité. Ce devrait donc être un devoir, dans toutes les maisons d'éducation, de donner aux élèves des notions d'agriculture, afin que, s'ils ne la pratiquent pas eux-mêmes, ils en connaissent l'importance et l'encouragent chez les autres. Mais c'est surtout à notre gouvernement qu'il convient d'encourager l'agriculture et la colonisation par tous les moyens possibles, vu que les trois quarts de notre immense pays sont encore incultes, et que la population est déjà resserrée sur les bords du Saint-Laurent.

1.—Des Terres.

Q. Quelles sont les différentes espèces de terres qui composent le sol ?

R. Les différentes espèces de terres qui composent le sol se divisent ordinairement en dix classes, qui sont, en commençant par les moins fertiles : 1o le tuf, qui est principalement composé de petites pierres blanches ou rougeâtres et qui est un sol stérile ; 2o le sable pur ou sablon ; 3o la glaise ou l'argile pure, qui est un sol aride, massif et compacte ; 4o la terre blanche, d'espèces variées ; 5o la terre sableuse, (1) qui est un mélange de sable et d'autres terres ; 6o la terre caillouteuse ou pierreuse, à la fois sableuse et remplie de petits cailloux ; 7o la terre noire ou des marais ; 8o la terre mollière, qui est une terre grasse et molle ressemblant au terroir ; 9o la terre forte composée en grande partie d'argile et d'autres terres ; 10o la terre franche qui est formée à proportions presque égales de terre glaise, de terre sableuse et d'autres terres, et qui se subdivise en terre franche, grise, brune et rougeâtre.

Q. Pourquoi la terre franche est-elle la meilleure terre ?

R. Parce qu'étant composée à parties presque égales de terre légère et de terre compacte, elle offre un juste milieu qui n'est par conséquent ni trop chaud, ni trop froid, ni trop sec, ni trop humide. Cette terre, qui s'ouvre facilement sous la charrue, est favorable à la culture de tous les grains et des légumes. La terre grise surtout est excellente pour le blé.

Q. A quelle culture sont plus spécialement adaptées les terres légères ou sableuses ?

R. Ces sortes de terres, lorsqu'elles sont suffisamment engraisées, conviennent principalement à la culture des légumes et des menus grains, tel que l'avoine, le blé de sarrasin.

Q. Que peuvent produire les terres caillouteuses ou pierrees ?

R. Ces terres sont fort propres à la culture des arbres fruitiers et principalement des pommiers.

Q. Quel grain peut produire la terre forte ?

R. Cette terre peut produire du blé, pourvu qu'elle soit suffisamment engraisée et égoutée.

Q. Quels soins particuliers réclament les terres marécageuses et mollières ?

R. Elles exigent avant tout l'égoutement des eaux.

Q. Les terres sableuses blanches sont-elles propres à la culture ?

R. Non ; ce n'est qu'à force d'engrais qu'on leur fait produire des légumes et quelques menus grains.

Q. Qu'avez-vous à dire de la glaise pure, du sablon, et du tuf ?

R. La glaise pure et le sablon sont presque stériles, à moins qu'on y ajoute d'autres terres. Quant au tuf, il est naturellement si ingrat qu'il faut l'extraire entièrement et le remplacer par une autre terre.

Q. A part des terres proprement dites, trouve-t-on quelque autre chose dans le sol ?

R. Oui, on y trouve les décompositions végétales et animales et quelques autres substances.

Q. Qu'appelle-t-on terreau ou terroir ?

R. C'est un sol noir ou brun, où il entre une quantité considérable de fumier.

Q. Qu'indique ordinairement dans une terre la couleur noire ou foncée ?

R. Cette couleur indique la bonté du sol.

Q. Qu'est-ce qu'on appelle sol et sous-sol ?

R. On appelle sol la première couche de terre, où se trouvent ordinairement les décompositions végétales et animales ; le sous-sol est la couche inférieure. Celle-ci diffère quelquefois beaucoup de la première en composition, et a par conséquent une influence plus ou moins considérable sur la culture.

Q. Comment s'améliorent les terres ?

R. Les terres s'améliorent : 1o par leur mélange ; 2o par l'égoutement des eaux ; 3o par les engrais ; 4o par l'assolement ; 5o par une culture judicieuse adaptée aux différentes espèces de sol.

Q. Dites un mot de l'amélioration des terres par leur mélange ?

R. Le sable s'améliore par la glaise et celle-ci par le sable. Quelques charretées de terre forte ou mieux de terre franche déposée sur les terres légères amaigries, valent le meilleur fumier et durent plus longtemps. Si au contraire on a affaire à des terres pesantes, humides et froides, on peut y transporter avec avantage de la terre sableuse.

Q. Peut-on juger de la fertilité d'un sol par l'aspect des arbres qui s'y trouvent ?

R. Oui, un bon sol produit ordinairement toutes espèces d'arbres d'une belle venue ; mais lorsque sur une terre inculte on ne voit qu'une ou deux espèces d'arbres, comme le pin et la pruche, on peut supposer que cette terre est d'une qualité inférieure.

Q. Qu'appelle-t-on bois francs et bois mous ?

R. Les bois francs sont l'érable, le hêtre et le merisier. Parmi les bois mous se trouvent l'orme, la plaine, le frêne, la pruche, l'épinette, le pin et plusieurs autres.

Q. Quels sont les principaux bois de service ou de construction ?

R. Ce sont le cèdre, le pin et le chêne. Le cèdre en lambourdes et poteaux sert principalement à la charpente ; le pin en madriers et planches sert à la charpente et à la menuiserie, tandis que le chêne s'emploie dans la tonnellerie et le charro-

nage, et aussi dans la marine. Plusieurs autres bois ont des usages spéciaux.

2.—Des Engrais.

Q. Quels sont les engrais propres à fertiliser les terres ?

R. Les engrais propres à fertiliser les terres sont : 1o le fumier qui est de la paille mêlée de fiente d'animaux ; 2o les vidanges de fosses d'aisance mêlées à la chaux et desséchées ; 3o les terreaux des rues et des environs des bâtiments ; 4o les gazons, les graviers et les décombres de bâtisses où il entre de la chaux et de la terre ; 5o la cendre des lessives et de la tourbe brûlée, ainsi que la suie ; 6o la chaux, le plâtre et les coquillages calcinés ; la sciure de bois déposée dans les égouts des habitations, d'une étable ou d'une écurie ; 8o la vase des marais, des fossés et des étangs, desséchée ; 9o toutes espèces de plantes et d'animaux décomposés ; 10o la *couenne* formée par la culture du trèfle, du mil et d'autres herbes ; enfin le guano et le phosphate réduit en poudre.

Q. Combien distingue-t-on de sortes de fumier ?

R. On distingue le fumier chaud et le fumier froid. Le fumier chaud provient du cheval, du mulet, de l'âne, du mouton et de la volaille. Le fumier froid est celui de la vache et du cochon. Pour les terres humides et froides le fumier chaud est préférable.

Q. Quelles précautions faut-il prendre par rapport au fumier ?

R. Il faut avoir soin de le laisser pourrir avant d'en faire usage. Pour cela, au printemps, on le dépose en tas carré dans la partie de la terre que l'on veut fumer, et l'on couvre le tas d'une couche de terre, d'un lit de paille ou de pesat pour empêcher l'évaporation par le soleil et la pluie. On l'étend dans l'automne et on le recouvre aussitôt avec la charrue. On ne doit pas employer le fumier vert parce qu'il fait pousser plusieurs mauvaises herbes, telles que le chardon, l'ivraie et autres dont il peut contenir le germe.

Q. Avez-vous quelque chose de particulier à dire par rapport au plâtre ?

R. Le plâtre est de bon emploi pour le grain et les prairies ; mais il n'a d'effet que pour une année ; on ne doit l'appliquer qu'au moment de faire les semailles.

Q. Lorsqu'on manque d'engrais, y a-t-il un autre moyen de fertiliser promptement une terre amaigrie ?

R. Oui, on sème du sarrasin et lorsqu'il est en fleur on le fauche et on l'enfouit aussitôt avec la charrue.

3.—Assolement.

Q. Qu'entend-on par assolement ?

R. Par assolement on entend la rotation ou l'alternat des cultures.

(1) Appelée aussi terre légère.

Q. Pourquoi l'assolement est-il nécessaire ?

R. L'assolement est nécessaire : 1o parce que les différentes plantes tirent du sol différentes espèces de nourriture, en sorte qu'une plante peut venir avec abondance dans un sol épuisé par rapport à une autre plante ; 2o parce que, quelque bien préparé que soit un sol, il ne peut pas longtemps et successivement nourrir les mêmes végétaux sans s'épuiser ; 3o parce que chaque récolte amaigrit le sol plus ou moins en raison que la plante qui est cultivée le rétablit plus ou moins par le chaume et les racines qui restent et se décomposent sur le champ ; 4o parce que l'assolement détruit les insectes et les mauvaises herbes ; 5o parce que la culture d'une proportion régulière de toutes les variétés de produits que la Providence nous a fournis avec profusion pour notre subsistance, doit être considérée comme le meilleur moyen de prévenir la famine.

Q. Quel est le meilleur plan d'assolement ?

R. Le meilleur plan d'assolement consiste d'abord à diviser sa terre le plus judicieusement possible. En supposant qu'un dixième a été réservé pour le bois de chauffage ou de service, ainsi que pour la culture des arbres fruitiers et un jardin potager, il convient en général de diviser le reste du terrain cultivable en six champs aussi égaux que possible. Il faut avoir soin qu'il y ait une communication directe de l'enclos de la grange à chaque champ et d'un champ à l'autre, afin que les troupeaux puissent à volonté passer de l'un à l'autre. En prenant deux champs ou un tiers pour le pâturage, il reste un champ pour la prairie, un champ pour les légumes, un champ pour le blé et l'orge, un champ pour l'avoine et les pois. La première année on choisit pour chaque semence le terrain qui paraît le plus propice, et l'année suivante on commence la rotation, qui au bout de six ans se trouve complète. Si on n'a pas d'engrais pour toute la terre, il faut au moins tâcher de s'en procurer pour le champ des légumes, parce que la bonne culture de ce champ a pour but et doit avoir pour effet, non-seulement de produire une bonne récolte la première année, mais encore d'améliorer la terre pour les autres années de ce système d'alternat. La seconde année la culture des divers produits seront dans l'ordre suivant : le blé et l'orge dans le champ des légumes ; le foin dans le champ du blé ; l'avoine et les pois dans un des champs du paccage ; les légumes dans le champ de l'avoine et des pois ; le pâturage dans la prairie, l'autre champ demeurant encore en paccage, et ainsi de suite, en variant chaque année jusqu'à ce qu'en fin l'alternat soit complet. En semant toujours du trèfle dans le champ que l'on destine au pâturage, on pourra avec moins de terrain nourrir un plus grand nombre de bestiaux. L'expérience a prouvé que

ce système était le plus profitable, vu que chaque année la terre s'améliore champ par champ, et produit de plus en plus. Il ne faut pas semer dans un terrain qui n'est pas en pleine force des grains qui épuisent éminemment le sol, comme le blé, si on veut ne pas trop l'appauvrir. Il vaut mieux l'engraisser d'abord, y semer du trèfle pour le pâturage ou des menus grains qui exigent une moins grande fertilité.

Q. Avez-vous quelques observations à faire par rapport à l'étendue convenable d'une terre et à la conservation du bois.

R. Une terre, pour être profitable à son maître, et lui permettre d'élever convenablement sa famille et l'établir, doit avoir au moins de 90 à 100 arpents. La subdivision des terres surtout dans un pays nouveau comme le Canada, où il y a encore tant de terrains à défricher, est non-seulement préjudiciable au bien-être des familles mais encore à la colouisation. Quant à la conservation du bois de chauffage ou de service, il importe que chaque propriétaire réserve pour cet objet, quand c'est possible, au moins la douzième partie de sa terre, qui est la moins cultivable. Lorsque d'un bout à l'autre d'une propriété on ne peut trouver une seule harte ou un seul bâton, la chose est plus qu'incommode.

(A continuer.)

L'ALBUM DES FAMILLES.

CANADA.

Ottawa, 1er Janvier 1882.

Notre Gravure.

(FRONTISPICE.)

Elle n'est pas là pour tenir lieu à la fantaisie, mais bien plutôt pour édifier et exalter le bonheur domestique, et réchauffer dans les cœurs l'amour des joies de la famille.

Le salon, chaque soir, est envahi par la famille, qui vient se distraire par la lecture d'honnêtes romans, où la douceur des mœurs et l'honnêteté patriarcale donnent à ce séjour une expression d'amabilité toute particulière, où l'ambrosie des poètes et des littérateurs fait le délice des habitants de ce charmant intérieur.

Autour de la table du centre se trouve réunie la famille. Tandis que le grand Papa lit à haute voix les morceaux choisis de l'*Album des Familles*, la grande Maman écoute avec une attention soutenue les vérités et conseils que renferme l'étude sur le *Luze* (voir page 16), ayant sur les genoux son petit fils qu'elle aime et ca-

resse, fruit de l'union bénie de sa fille avec l'élégant jeune homme qui se tient debout, appuyé sur le dos du fauteuil, et qui prend un véritable intérêt à la lecture onctueuse de l'aïen vénéré.

Malgré l'ardeur de la jeune femme pour le travail, elle a dû céder un instant à l'entraînement que cré cette lecture, en déposant sur le coin de la table son tricot, afin de se livrer à la méditation des grandes vérités énoncées dans cet écrit particulier.

Il en est ainsi du jeune abbé, qui occupe un siège entre sa mère et sa sœur, dans le lieu même où il a vu le jour et reçu les premières caresses maternelles, et dont chaque pièce de la maison est pour lui une page sacrée de l'histoire intime de cet agréable logis. Installé commodément dans son fauteuil, il a placé son Breviaire sur la table, à côté de sa tabatière, car il prise, et s'apprête à commenter, de temps à autre, les passages les plus saisissants de cette lecture intéressante.

Audessus de leurs têtes, accolé au mur, se trouve l'image du CHRIST, qui fait que rien ne se fait en dehors de l'œil de Dieu, qui bénit leurs travaux et leurs récréations de chaque jour. Ajoutons que ces choses sont assez rares pour qu'on ne les passe pas sous silence, quand il y a lieu.

Nous nous estimons heureux d'informer nos lecteurs que ce joli dessin est dû au crayon d'un jeune homme de talent hors ligne, M. J. B. Lepage, d'Ottawa, lequel, sans études préalables de cet art, a déjà produit plusieurs portraits et paysages des mieux réussis. Nous l'en félicitons de tout cœur, et l'encourageons à poursuivre l'étude de cet art pour lequel il offre tant d'heureuses dispositions.

M. Walker, de Montréal, a été l'artiste choisie pour accomplir ce travail, comme graveur sur bois, et dont la réputation est généralement connue.

Galerie Nationale.

C'est avec plaisir et satisfaction que nous nous empressons d'offrir nos félicitations à M. GRIGNARD, pour le travail artistique que son crayon a su accomplir avec tant de succès, au point de vue de l'art.

Ses portraits sont parfaitement ressemblants, et tout indique que cette série de gravures va être fort goûtée par le public, duquel nous attendons une adhésion hâtive et générale.

Comme le tirage des gravures et de l'*Album* est fort limité, nous conseillons à ceux qui désirent souscrire de bien vouloir le faire de suite, afin de nous permettre de fixer définitivement le chiffre de notre circulation pour l'année.

Quant aux abonnés de la France et de la Belgique, ils devront verser le prix de l'abonnement annuel (15 francs), à notre

Agent particulier, M. A. SAUTON, libraire, 4 rue du Bac, à Paris.

L'abonnement est payable d'avance ou dans les trente jours qui suivent la date de la demande d'abonnement.

Avis particulier.

Afin de nous éviter des frais de correspondance et régulariser dans nos livres l'entrée des abonnements qui doivent nous parvenir pour la présente année de 1882, nous invitons les abonnés qui ont payé l'abonnement entier de 1881, de bien vouloir nous transmettre de suite une Piastre (\$1.00), laquelle jointe aux six mois d'abonnement payés par eux en 1881, sans en avoir reçu l'équivalent, formera le prix entier de leur abonnement pour 1882 et acquittera par ce moyen la dette de l'Administration de l'*Album* à leur égard. Un reçu pour l'abonnement entier de 1882 leur sera alors expédié.

In Memoriam.

Madame la marquise de Saffray, dont nous publions dans ce numéro de l'*Album* une de ses inspirations poétiques, vient de mourir à Paris, à l'âge de 78 ans.

L'introduction qui précède cette poésie était en page et déjà imprimée lorsque la nouvelle de ce décès nous est parvenue.

Cette illustre dame était l'amie éclairée des arts et des artistes, et son salon était le point de ralliement de tous les savants, artistes et hommes de lettres.

Elle même, écrivain et poète, a conservé jusqu'à son dernier jour l'ardeur de ses nobles aspirations pour tout ce qui se rattache à l'exaltation du Beau, du Bon et du Vrai.

Nous offrons nos très vives condoléances à M. le comte de Saffray, par la perte douloureuse qu'il vient de subir pour la mort de sa mère chérie, et nous espérons qu'il fera revivre sa mémoire en Canada en continuant à publier dans l'*Album des Familles* quelques fragments des œuvres littéraires ou poétiques qu'elle a dû lui laisser en héritage, comme étant les paillettes d'or de son esprit et de son âme chrétienne.

Les funérailles de la marquise ont eu lieu à Bernières le Patriy, dans le département du Calvados, en France.

Attentat sacrilège.

On se rappelle qu'il n'y eut qu'un cri d'indignation par toute la catholicité lorsque la populace de Rome jeta l'insulte aux restes mortels de l'auguste Pie IX,

dans leur translation de l'église St. Pierre au lieu de la sépulture.

Une correspondance particulière adressée à l'*Album des Familles*, quelques jours après l'attentat, nous renseigne parfaitement sur cette affaire, et malgré la date déjà reculé de ce document, nous croyons intéresser nos lecteurs en le publiant, car il émane de la plume d'un témoin oculaire et véridique.

Rome, 25 juillet 1881.

Monsieur le Directeur,

La nuit du 12 au 13 juillet restera dans les annales de la papauté comme un de ces événements suprêmes qui montrent aux yeux de tous la stabilité de cette institution, l'amour que son divin fondateur a inspiré pour elle au monde, la haine sauvage et la mauvaise foi de ses ennemis.

C'est dans cette nuit qu'a eu lieu la translation des restes mortels de Pie IX.

Désormais les pieux pèlerins qui voudront s'agenouiller devant le tombeau de Pie IX iront à St. Laurent hors les Murs, où l'illustre défunt avait choisi sa sépulture. Durant sa vie, il avait fait orner magnifiquement cette basilique. Une belle mosaïque le représente sur le porche de l'Eglise, à côté de plusieurs autres saints papes, et portant la chaise de St. Laurent, martyr. Nous ne croyons pas que la dévotion de Pie IX pour cet illustre diacre des premiers temps de l'Eglise et ce défenseur intrépide de ses biens, ait été le seul motif qui l'ait déterminé à choisir sa sépulture près de la crypte qui renferme ses reliques. La basilique est à côté du Campo Santo ou grand cimetière de Rome. Tandis que les nouveaux maîtres de Rome se font ensevelir au Panthéon, c'est en dehors de la ville, à tout près de ses fidèles sujets et enfants que le Pèro a voulu son tombeau, afin que la mort ne sépare point les derniers restes de ceux qu'il a tant aimés pendant sa vie et dont il a fait les délices.

La Questure n'a point permis que la translation se fit pendant le jour. Par ce refus elle a bien servi malgré elle les desseins de la Providence qui voulait glorifier Pie IX, et faire de son convoi funèbre un véritable triomphe.

A huit heures du soir les portes de St. Pierre furent fermées et des ouvriers descendirent de dessus la porte de l'escalier qui conduit à la coupole le grand cercueil en stuc, qui renfermait la caisse de plomb. Elle fut ouverte; plusieurs prélats reconnuèrent que les ossements étaient intacts et l'on passa en prière le reste du temps.

Vers minuit, les portes de la basilique s'ouvrirent. Quel spectacle sur la grande place de St. Pierre! Rome entière, plus de cent mille personnes, des flambeaux à la main, attendaient avec recueillement

pour accompagner à sa dernière demeure celui qui fut leur Père.

Le cortège se mit en marche suivi de cette foule compacte et frémissante. Le char funèbre était traîné par quatre chevaux noirs. Un détachement de gardes municipaux précédait et ouvrait la marche. C'était bien le cas de s'écrier, dit un journal italien, que la nuit et les ténèbres n'avaient point été faites pour les successeurs de St. Pierre... Quelle vie, quel mouvement au milieu de cette nuit mémorable!

Les maisons du Borgo étaient illuminées, comme aux jours de grandes fêtes, et jusqu'au château St. Ange, on put jouir du spectacle grandiose d'un peuple entier, priant avec ferveur et donnant par son attitude respectueuse un témoignage d'affection à son ancien maître.

A l'entrée du Borgo, on remarqua quelques groupes suspects qui voulaient troubler cette pacifique démonstration. Un homme d'une taille élevée dit à ces misérables trop empressés, et qui étaient sans doute sous ses ordres: "Attendez, ce n'est pas le moment." A peine le cortège fut-il passé, ils répondirent aux prières de la multitude par les chansons les plus obscènes et les cris: à bas les prêtres! à bas les comédiens!

Les gendarmes forcèrent ces énergumènes, peu nombreux encore, à se séparer. Ils allèrent se réunir au-delà du pont St. Ange, où ils devaient trouver des aides.

Le cortège s'avança tranquillement à la clarté de la belle illumination des rues et sous les couronnes de fleurs qu'on jetait du haut des balcons.

Cette attitude de la population romaine poussa à son comble la rage des ennemis de l'ordre. Quant le convoi parut au-delà du Tibre, il fut accueilli par les cris: "A fume, a fume! au fleuve! au fleuve! viva il re! viva la regina! viva l'indipendenza Italiana! abassa la Francia! viva la guerra! et l'hymne de Garibaldi alternait avec les versets du *Miserere*.

Ces forcenés se jetaient ensuite sur les assistants qu'ils essayaient de séparer du cortège, éteignaient leurs cierges, les leur arrachant des mains en proférant d'horribles menaces.

De la place de Venise à St. Laurent ce fut une voie douloureuse pour tous ces bons romains qui ne répondaient à ces indignités que par des prières plus ferventes et un nouveau courage. La voiture du néveu de Léon XIII, fut assaillie dans la rue Nationale par quelques-uns de ces misérables. Le jeune comte eut toute la peine du monde pour leur échapper. A la place des Thermes, un Sénateur, monté sur une chaise, excita au nom de la liberté ces honnêtes travailleurs; il en fallait bien moins pour les rendre furieux.

A St. Laurent, la confusion fut à son comble: des cris, des pleurs, des blasphèmes, des insultes, des protestations contre

ces actes d'inconcevable folie, telle fut pendant quelques instants la dernière ovation qui précéda l'entrée du cercueil dans la basilique ; lugubre harmonie s'il en fut jamais et qui rappelle les dernières heures de la Passion de Jésus-Christ.

Tel est ce récit que d'autres journaux ont donné plus au long. Mais nous tenons ces détails de témoins oculaires qui ont payé de leur personne l'honneur d'accompagner Pie IX, et suivi jusqu'au bout les péripéties de cette scène à la fois si sublime et si désolante.

Ce n'est pas à nous d'apprécier ces faits. Mais en applaudissant à l'enthousiasme populaire, qui a donné dans cette nuit à Pie IX un si beau témoignage de son amour et de son respect, que dire de ces quelques hommes à l'âme vile, aux sentiments grossiers, qui se font un jeu de tout ce qui mérite le respect et outragent les mémoires les plus respectables ?

Que penser enfin de ceux qui ont toléré ces scandales !

Tout le monde sait que l'ordre eut pu régner cette nuit. Mais il fallait avilir la Papauté et faire croire au monde qu'elle est morte à Rome et n'y excite plus comme autrefois les sympathies d'un peuple fidèle. Ils se sont trompés. Ignoreraient-ils que Pie IX, dont ils ont laissé insulter le cercueil, a été longtemps le Souverain des Etats qu'ils occupent aujourd'hui, et que Rome doit à ce grand Pape la restauration de ses monuments, la création d'une foule d'établissements utiles qui en font une des premières villes du monde ? Ont-ils oublié que Pie IX, au commencement de son règne, a été l'idole de l'Europe et qu'il est mort en l'étonnant par sa résignation et sa grandeur d'âme ?

Cependant, ils ont permis qu'une vile populace accompagna de cris outrageants et de chansons obscènes les restes de ce grand Pontife. Ils ont permis que la mauvaise presse exprimait le souhait que la charogne de Pie IX eut été jetée au Tibre. Ils n'en ont pas été indignés ; mais ce silence sévèrement jugé par les catholiques, qui y voient un signe de complicité, apprécié comme il doit l'être par les cours étrangères, immédiatement instruites de cette conduite par le cardinal Secrétaire d'Etat, n'ajoutera rien de glorieux à son histoire.

Que la presse proclame bien haut la liberté du Pape dans Rome. Ses protestations feront d'autres dupes que les Romains et les catholiques. Des faits indéniables prouvent assez maintenant que le Vatican est une prison et que le Pape n'a de liberté que ce que ses ennemis ne peuvent lui ravir.

Les protestations des cours étrangères continuent à arriver au Vatican. Le roi et la reine d'Italie ont fait présenter leurs excuses à Sa Sainteté.

Le Pèlerinage Slave (Polonais, Hongrois, Autrichiens, Boziniens), a produit une certaine sensation dans Rome. Il était

beau de voir ces hommes à la taille élevée, à l'aspect un peu rude, au costume grossier, prier avec une foi des premiers âges dans nos vieilles basiliques. Le St. Père leur a fait le plus gracieux accueil. Son discours revient à ces trois pensées : épreuves et histoire du passé, consolations pour les temps présents, fermes espérances pour l'avenir.

C. B.

Dans le concert de protestations qui s'est élevé de tous les points du monde catholique, la voix du diocèse d'Ottawa s'est fait entendre, forte comme celle d'un fils indigné de l'outrage fait à sa mère. Elle est arrivée jusqu'au trône de Léon XIII.

C'est en réponse à cette voix que la lettre suivante a été adressée à Sa Grandeur Mgr Duhamel. Elle ne peut qu'augmenter notre attachement au trône de Pierre et à l'idée religieuse qui en est le principe.

A Sa Grandeur Mgr Duhamel, évêque d'Ottawa.

Très Illustre et Très Rév. Seigneur,

Le sacrilège attentat contre les dépouilles mortelles du glorieux Pontife Pie IX, d'heureuse mémoire, devait nécessairement produire sur l'esprit de Votre Grandeur une impression d'autant plus pénible que son affection pour lui était plus vive et que son dévouement au Saint-Siège Apostolique, dont la dignité a été grandement lésée par ces sauvages insultes, est plus tendre et plus entier.

Le Saint-Père a eu pour agréable la nouvelle assurance que Votre Grandeur lui a donné de ses sentiments dans l'adresse déposée au pied de son trône.

Et comme cette attention filiale était destinée à adoucir en quelque sorte les amertumes que lui avaient causées ces faits déplorables, Sa Sainteté veut qu'en lui en exprimant sa reconnaissance spéciale, je fasse part à V. G., de Sa Bénédiction Apostolique, bénédiction qu'elle étend également au clergé et aux fidèles de son diocèse.

Il ne me reste plus, après cette communication, qu'à profiter de l'occasion pour me dire avec les sentiments de l'estime la plus distinguée,

De Votre Seigneurie Ill. et Rév. le dévoué serviteur.

J. CARD. JACOBINI.

M. Huguet Latour.

Le 28 juillet dernier, M. le Chevalier Huguet-Latour, de Montréal, recevait du Patriarche de Jérusalem une lettre, en langue française, datée du 30 juin, l'informant qu'il venait d'être nommé représentant du très ancien Ordre sacré et militaire du Saint-Sépulcre, dont le Patriarche est le Grand-Maitre.

Comme c'est nous qui avons le premier annoncé la dernière nomination dont M. Huguet-Latour s'honore avec tant de raison,—celle de Chevalier de St.-Grégoire-le-Grand,—nous nous empressons de faire part à nos lecteurs de cette nouvelle marque de distinction conférée à un compatriote si digne de la porter.

Le bref qui accompagne la lettre donnée à M. Huguet-Latour la faculté de recommander des candidats aux trois classes de l'Ordre.

I

L'origine de l'ordre du Saint-Sépulcre se perd dans la nuit des temps. Son institution, toutefois, se trouve dès le xve siècle sanctionnée par les Souverains Pontifes et réglée par les Statuts opportuns. Il est conféré par le Patriarche de Jérusalem au nom et par l'autorité du Saint-Siège, et a pour but principal :

1o. D'exciter et de ranimer le zèle des promoteurs et défenseurs de la religion catholique en Terre-Sainte, et de récompenser par cette distinction les services rendus.

2o. De pourvoir à l'entretien et au développement des missions et œuvres catholiques du Patriarcat de Jérusalem, par la libéralité et les généreuses offrandes tant de ceux qui aspirent à cette distinction que de ceux qui en sont déjà honorés.

La décoration consiste en la croix dite de Godefroy de Bouillon, formée de cinq croix en or émaillées de rouge sang. La croix du milieu, à l'exclusion des autres quatre collatérales, doit être potencée. Elle ne doit être surmontée d'aucune couronne en mémoire du pieux Godefroy de Bouillon, qui refusa de porter la couronne royale là où la tête du Sauveur avait été ceinte de la couronne d'épines ; le ruban qui supporte sera de soie moirée exclusivement noire.

Cet ordre n'avait jadis que le seul grade de chevalier. Mais N. S. le Pape, Pie IX, par son bref qui commence par ces mots : *Cum multa*, sous l'anneau du pêcheur et la date du 24 janvier 1868, l'a enrichi de nouveaux statuts, en l'augmentant de deux autres grades, tellement qu'il comprend aujourd'hui trois classes distinctes :

1o. Les chevaliers de 1ère classe ou grand-croix, auxquels seuls est accordé l'usage de la plaque d'argent ornée des

insignes de l'Ordre. Ils portent ces insignes, c'est-à-dire, la croix de Godefroy de Bouillon, suspendue à une grande bande de soie noire moirée et mise en écharpe de l'épaule droite au flanc gauche.

20. Les chevaliers de seconde classe ou commandeurs, portent la croix suspendue en sautoir, par un ruban de moindre dimension.

30. Les simples chevaliers la portent en format plus petit et suspendue à la boutonnière, comme les chevaliers des autres Ordres.

L'uniforme est commun aux trois classes, quant à la forme et à la couleur, drap blanc avec cuirasse, collet, parements noirs, plus ou moins ornés, selon le grade d'un chacun; comme on le voit dans les modèles.

Le premier grade, où la grand'croix ne peut être conférée qu'aux personnages de premier rang: aux Princes, tant ecclésiastiques que séculiers, aux ministres, ambassadeurs, évêques, généraux d'armée, et à tous ceux qui se trouveraient déjà honorés d'une pareille décoration dans un autre Ordre.

Les conditions requises par les Statuts Pontificaux, pour obtenir la croix du Saint Sépulcre, sont:

10. Profession et pratique de la religion catholique jointe à une conduite honorable et irréprochable.

20. Noblesse de naissance ou au moins une position sociale telle qu'on puisse vivre *More nobilium*.

30. Importance de mérites personnels acquis par des services rendus à la religion, surtout en Terre-Sainte.

Tout chevalier, lorsqu'il est admis dans l'Ordre doit verser dans le trésor de cet Ordre une offrande, exclusivement destinée au maintien du Patriarcat, de ses missions et de toutes les œuvres confiées à son administration.

Les devoirs des chevaliers du Saint-Sépulcre sont:

10. Vivre en bon chrétien, évitant tout ce qui pourrait être une tache pour le nom de chevalier de Jésus-Christ. De plus, ne cesser de se livrer à la pratique des bonnes œuvres et à l'acquisition de toutes les vertus, afin de se montrer de jour en jour plus digne de l'honneur qu'on lui a fait, et faire resplendir davantage en sa personne, la dignité de la religieuse milice dont il porte les insignes.

20. S'appliquer avec zèle et dévouement au soutien et au développement du catholicisme en Terre-Sainte, particulièrement dans le but de défendre et conserver les droits des catholiques sur les Lieux Saints.

II

Voici l'entête du Bref, portant les armes et insignes de la Papauté:

Vincentius Bracco, m'eratione divina et apostolica sedis gratia, Patriarcha

Hierosolymitanus magnus ordinis S. Sepulchri magister, etc., etc., etc.

Dilecti Nobis in Christo D. I. A. HUGUET-LATOURE, e Montreal, in Canada, salutem et benedictionem.

Datum Hierosolymis cedibus Patriarchalibus die 27 Junii 1981.

(Signé),

VINCENTIUS,

Patriarcha.

De mandato eximi ac Revmi Dni,

J. CAUNUS.

Concellarius Patr.

Une Bonne Pensee.

L'hiver commence.

Pour les habitants c'est le temps des ventes et l'époque des gains durement gagnés par douze mois de labeurs et d'inquiétudes.

Pour les marchands, c'est l'époque des affaires et, par conséquent, des bénéfices.

Pour les travailleurs, c'est le temps des occupations pressantes et, par suite, les jours des bons salaires.

Pour les riches, c'est la saison des bals, des soirées, des fêtes, des divertissements continuels.

Mais, hélas! pour les pauvres, c'est le temps des privations et des souffrances.

Le pauvre et l'orphelin souffrent davantage pendant l'hiver, dont la sévérité et les frimas leur font sentir plus péniblement qu'à l'ordinaire, leur misère et leur abandon.

Dans l'Eglise et la religion catholique, l'hiver, temps de l'Avent, est temps de pénitence et d'aumônes.

Qui que vous soyez, n'oubliez ni les pauvres, ni les orphelins. Dans vos calculs, faites la part des malheureux.

Quand vous voulez dépenser pour vos plaisirs, mettez de côté quelque chose pour les pauvres.

Dans quelques jours les zélés officiers de la Société de Saint-Vincent de Paul vont se présenter pour obtenir vos dons et vos offrandes, ne les repoussez pas car la Providence vous le rendra au centuple.

Erreur à corriger.

Page 24, 3e colonne, dernier paragraphe: au lieu de "blanches roches," lisez: "blanches roses," etc.

L'ALBUM DES FAMILLES

est publié à Ottawa le 1er de chaque mois, par cahier de 32 pages, triple colonne,

avec une

GALERIE NATIONALE

de

Portraits Historiques, Politiques et Littéraires,

publiés hors texte avec toute la précision et la fidélité possibles.

Deux portraits par mois, avec Autographes et Biographies.

Le prix de l'abonnement est comme suit:

Pour le Canada et les Etats-Unis... \$2.00
Pour la France et l'Angleterre... 3.00 (15 fr)
payable invariablement d'avance ou dans les 30 jours qui suivront la date de l'abonnement.

L'abonnement est pour un an, et ne se fractionne pas. Ceux qui s'abonnent dans le courant d'une année, reçoivent les cahiers déjà parus.

N.B.—Les lettres renfermant de l'argent doivent être enregistrées; et dans ce cas elles sont à la charge de l'administration.

Comme l'Album des Familles pénètre dans toutes les paroisses et villes de la province de Québec et autres centres français des Etats-Unis, nous avons résolu de publier, sur la Couverture de l'Album des Familles et Feuilles supplémentaires, les Annonces des Marchands et Industriels qui nous seront adressées, à raison de \$1.00 pour la première insertion, et moitié prix pour chaque insertion subéquente.

Pour plus ample information, voici le tableau des prix établis pour chacune des périodes ci-dessous mentionnées, et selon l'étendue des annonces.

TARIF DES ANNONCES.

	Par fraction de colonnes.			
	de colonne	1/2 colonne	de colonne	1 colonne
Première insertion.	\$ 1.00	\$ 2.00	\$ 3.00	\$ 4.00
Insertions subéquentes.....	0.50	1.00	1.50	2.00
Pour 6 mois.....	\$ 3.00	\$ 5.00	\$ 8.00	\$10.00
Pour 12 mois.....	5.00	8.00	12.00	15.00

	Par fraction de pages.			
	1/2 page	1/3 page	1/4 page	1 page
Première insertion.	\$ 3.00	\$ 6.00	\$ 9.00	\$12.00
Insertions subéquentes.....	1.50	3.00	4.50	6.00
Pour 6 mois.....	\$ 8.00	\$12.00	\$18.00	\$25.00
Pour 12 mois.....	12.00	15.00	25.00	40.00

Par cette échelle des prix, il appert qu'une annonce de 20 lignes, publiée durant 12 mois dans l'Album des Familles, aura pu tomber sous les yeux de plus de 50,000 lecteurs, durant l'année, et cela pour la minime somme de \$5.00.

ADMINISTRATION.

Tout ce qui concerne la rédaction ainsi que la correspondance se rattachant aux abonnements, envoi d'argent, annonces, etc., doit être adressé à

M. LE DIRECTEUR,
de l'Album des Familles, Ottawa,
P. O. Boîte 1012.

Publié par ALFRED FOREST, Propriétaire.

Bulletin des Annonces.

FETE NATIONALE DES CANADIENS-FRANCAIS
Célébrée à Québec en 1880.

Histoire—Statistiques—Documents—Messe—Procession—Banquet—Convention.

PAR M. H. J. J. B. CHOUINARD
Sec.-Gén. de la Convention.

Cet ouvrage est prêt à être livré à ceux qui y ont souscrit ou qui y souscriront avant le 1er septembre prochain, aux conditions suivantes :
Le volume sera envoyé, franc de port broché ou relié ;

Broché..... \$1 00
Reliure en percaline..... 1 25
Demi-reliure (bibliothèque) 1 50

à toutes les personnes qui en enverront le prix à l'adresse suivante :

H. J. J. B. CHOUINARD,
Boîte 264, Bureau de Poste, Québec.

Ces conditions sont offertes aux souscripteurs seulement. A partir du 1er septembre 1881, le prix de l'ouvrage broché sera strictement d'une piastre et cinquante centimes (\$1.50).
Québec, 19 juillet 1881.

Le meilleur Journal! Essayez-le!
Il est magnifiquement illustré.

36e Année.

"LE SCIENTIFIC AMERICAN"

LE SCIENTIFIC AMERICAN est un grand journal hebdomadaire, de première classe, contenant seize pages, imprimé avec soin et abondamment illustré de splendides Gravures, représentant les inventions les plus récentes dans les arts et les sciences. Il contient aussi des informations récentes sur l'Agriculture, l'Horticulture, sur l'Hygiène, les Progrès de la médecine, et les Sciences Sociales, l'Histoire Naturelle, la Géologie et l'Astronomie. On trouvera dans le Scientific American les écrits les plus précieux et les plus pratiques venant d'écrivains distingués dans toutes les branches de la science.

Conditions : \$3.20 par an, \$1.60 pour six mois, y compris le postage. Pour une seule copie, 10 centimes. On le trouve chez tous les vendeurs de Papiers nouveaux. On peut payer par ordre postal adressé à MM. MUNN et Cie, Editeurs, 37 Park Row, New-York.

Patentes. En rapport avec le Scientific American M. M. Munn et Cie, se font sollicitateurs de Patentes américaines et étrangères. Par 36 années de travail, ils ont fondé l'établissement le plus considérable du monde. Les patentes obtenues aux meilleures conditions. Un avis spécial annonçant l'objet patenté par l'entremise de cette Agence est publié dans le Scientific American, avec le nom et la résidence du propriétaire de la patente. Vu l'immense circulation du journal, l'attention publique est attirée par l'utilité de l'objet patenté et en facilite la vente ou l'introduction.

Toute personne qui a fait une patente ou une invention nouvelle peut s'assurer, sans aucune dépense, s'il y a probabilité qu'il puisse obtenir une patente en écrivant à Munn et Cie. Nous envoyons aussi sans charge le manuel relatif aux lois de patentes, aux patentes, au Caveat, aux marques commerciales, à leur coût et la manière de se les procurer, avec les informations nécessaires pour obtenir les avances sur inventions. Adressez-vous soit pour le journal soit pour matières relatives aux patentes à

MUNN & CIE.,
37 Park Row, New York.

LE FAMEUX

Telephone MUSICAL EDISON.

Vous pouvez rire, parler, chanter et jouer des airs avec cet instrument à une grande distance. Les enfants qui peuvent lire des chiffres peuvent jouer des airs immédiatement. Le ton vaut celui d'une flûte ou d'une clarinette. Il n'est pas nécessaire de connaître la musique pour jouer un air. Pour permettre l'exécution immédiatement sur cet instrument sans la plus légère connaissance de la musique instrumentale, nous avons préparé une série d'airs embrassant tous les airs populaires, imprimés en simples chiffres sur cartes, pour convenir à l'instrument à une distance convenable de l'embouchure, en sorte que l'air peut être facilement lu, et par le moyen desquels toute personne sans aucune instruction musicale peut exécuter sur cet instrument et jouer des airs à première vue. Des personnes qui ont quelques notions de musique peuvent jouer des centaines d'airs sans aucune carte quelconque. Le Téléphone Musical est reconnu comme l'une des plus nouvelles inventions du siècle. (N. Y. Herald) Le Téléphone Musical est plus merveilleux que le Téléphone Parlant attendu qu'il fait tout ce qu'il fera outre le mérite qu'il a d'enseigner à des personnes qui ne comprennent pas les notes à jouer des airs. (N. Y. Sun.) Prix \$2.50. Prix par la malle franc de port et enregistré \$3. Aucun instrument ne sera envoyé par la malle sans être enregistré. Envoyez l'argent par un mandat sur la poste ou par lettre enregistrée.

AVIS SPECIAL.—Le Téléphone Musical ne peut être acheté que des manufacturiers, la COMPAGNIE EDISON, ou de leurs maisons succursales dans tous les États-Unis.

En une heure nous pouvons jouer sur le Piano, l'Orgue ou le Melodeon avec la Musique instantanée d'Edison.

Cette musique est parfaitement compréhensible pour un enfant qui sait lire les chiffres de 1 à 100. Il n'est pas besoin de professeur. Tous les airs sont populaires. On se sert de milliers de nos compositions. On y trouve toujours satisfaction et amusement. Des instructions complètes avec sept morceaux de musique sont envoyés par la malle pour UNE PIASTRE. Envoyez des timbres pour le catalogue des airs. Pour les personnes de la campagne qui sont éloignées des professeurs c'est une source de confort inépuisable. On demande des Agents.

Pour un \$1.00 nous enverrons par la malle LA REVUE DE EDISON, avec les instructions, ou pour \$3 nous vous enverrons LA REVUE EDISON, pendant une année et un des Téléphone Musical de Edison enregistré par la malle. Quand vous enverrez votre commande veuillez mentionner le journal dans lequel vous avez vu cette annonce.

Cie. de Musique Edison

215 et 217 rue Walnut, Phil. Pa.

BUREAUX SUCCURSAUX.—280, rue West Baltimore, Baltimore Md.; 308 N. 6e rue Saint-Louis, Mo.; 25 Sixième Avenue Pittsburg, Pa.; 357 rue Washington, Boston, Mass.; 8 S. Rue Que n, Lancaster Pa.; Cor. 9e et Walnut, Camden, N. J.

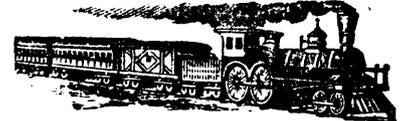
Ottawa, 1er décembre 1881.

Russell House

RUE SPARKS, OTTAWA.

J. A. GOVIN, Propriétaire.

Situé au centre des affaires et tout près des édifices du Parlement, cet hôtel est le rendez-vous de tous les hommes d'affaires et continue à tenir son rang parmi les premiers hôtels du pays.



CHEMIN DE FER DE Q. M. O. & O.

CHANGEMENTS D'HEURES

A PARTIR DE

Lundi, 2 janvier 1882

Les trains partiront aux heures suivantes :

EXPRESS.	MALLE.	MIXTE.
5.00 pm.	8.30 am.	8.20 pm.
9.50 pm.	1.20 pm.	7.55 am.
4.55 pm.	8.10 am.	12.00 pm.
9.45 pm.	1.00 pm.	9.45 am.
10.00 pm.	3.00 pm.	6.40 pm.
6.30 am.	9.50 am.	8.00 am.
6.30 am.	10.00 am.	5.30 am.
6.30 am.	4.50 pm.	7.30 am.
		6.40 pm.
		7.45 pm.
		6.45 am.
		9.00 am.
		5.15 pm.
		7.40 pm.
		6.20 am.
		8.50 am.

Service local entre Aymer, Hull et Ottawa.

Les trains quittent la Gare du Mile-End, "dix minutes plus tard."

Sur tous les Trains pour Passagers il y a des magnifiques Chars-Palais et des Char-Dortoirs élégants sur les Trains de Nuit.

Les Trains allant à Ottawa ou revenant correspondent avec ceux de Québec, aller et retour.

Les Trains du Dimanche partent de Montréal et de Québec à 4 heures p. m.

Les Trains voyagent sur le temps de Montréal.

A Ottawa, pour billets et renseignements s'adresser à E. E. Lauzon, Agent Local, au bureau pour la vente des Billets, rue Elgin, Ottawa.

Bureau Général 13 Place d'Armes.

BUREAU DES BILLETS :

13 Place d'Armes. } MONTREAL.
202 Rue St-Jacques. }

A QUEBEC.—VIS-A-VIS L'HOTEL ST-LOUIS
L. A. SENEVAL,

Surint. Gén.

LE CHEMIN DE LA CROIX A L'USAGE DES FAMILLES

Feuille de 21 pouces sur 28, renfermant les 14 STATIONS de la Voie Douloureuse, que l'on peut encadrer séparément, si on le desire.—PRIX : 50 CENTIMS.—S'adresser au Directeur de l'Album des Familles, P.O. Boite 1012, Ottawa.

LE PAIEMENT DEVRA ACCOMPAGNER LA DEMANDE.

AVIS IMPORTANT.

UNE GRANDE CHANCE POUR TOUS DE FAIRE DE L'ARGENT.

N'ayant plus d'Agents (excepté pour les villes de Québec, Montréal et Trois-Rivières, le Directeur de l'Album des Familles recevra avec empressement les

LISTES DE NOUVEAUX ABONNES

que les amis de l'Album jugeront à propos de former, soit aux Etats Unis soit au Canada, pour répandre davantage cette Publication littéraire au sein des nombreux groupes franco-canadiens de ce pays ou de l'étranger.

Pour activer l'esprit d'initiative des zélateurs, il leur sera accordé une Prime de **25 CENTIMS** pour chaque abonné obtenu, et qui aura payé à l'avance ou paiera dans les trente jours qui suivront la réception de l'Album, le prix de l'abonnement annuel. Cette commission sera de suite retenue par celui qui nous transmettra une telle liste d'abonnés avec l'argent, ou recevra gratuitement l'Album des Familles pendant une année, à son choix, pourvu que le nombre des abonnés soit d'au moins une dizaine.

Une autre commission de 10 par cent sera également accordée aux Zélateurs pour les Annonces qu'il nous transmettront pour insérer sur le Couvert de l'Album, suivant le tarif inséré à la dernière page de cette Publication.

Nous espérons donc que dans chaque paroisse il se trouvera une personne disposée à nous aider ainsi pour étendre partout la circulation de l'Album des Familles.

S'adresser franco à

M. le Directeur de l'Album des Familles,
P. O. Boite 1012, Ottawa.

Les MARCHANDS et AUTRES
trouveront un grand
avantage en publiant
leurs annonces dans
L'ALBUM DES FAMILLES.

J. W. GORR NEW YORK.

EN VENTE

L'ALBUM DES FAMILLES

POUR LES ANNEES 1880 et 1881.

Prix : \$3.00 pour les deux Volumes.

S'adresser au Directeur de L'ALBUM DES FAMILLES, P. O. Boite 1012, Ottawa.